

ÉTUDE D'IMPACT

Les jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de
l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar
(Proja)

Rapport final

31 janvier 2026

Cette étude d'impact est cofinancée par l'AFD. Les observations, appréciations et recommandations exprimées dans ce rapport le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Table des matières

Liste des abréviations	iv
Table des illustrations	v
Résumé exécutif	vii
1. Introduction	1
2. Objectifs et méthodologie	1
2.1. Objectifs de l'étude d'impact	1
2.2. Principes et démarche méthodologique	1
2.3. Échantillonnage et outils de collecte	2
2.4. Déroulement de l'étude	2
2.5. Les limites de l'étude et précautions d'interprétation	2
3. Historique, structuration et financements du dispositif Fekama	3
3.1. Historique et structuration du dispositif Fekama	3
3.2. Financements du dispositif	4
4. Analyse du continuum recrutement-formation-insertion	5
4.1. Brève description du continuum	5
4.2. Recrutement	5
4.3. Formation	6
4.4. Accompagnement Post-Formation	9
4.5. Insertion et Installation	12
4.5.1. Niveaux et temporalités de l'insertion	12
4.5.2. Formes d'insertion-installation et stratégies mises en œuvre	14
4.5.3. Facteurs déterminants de l'insertion-installation et difficultés rencontrées par les jeunes	17
5. Impacts	19
5.1. Impacts économiques	19
5.1.1. Évolution des revenus agricoles et non agricoles des jeunes formés et accompagnés	19
5.1.2. Diversification des activités comme stratégie de résilience	20
5.1.3. Productivité	22
5.1.4. Retour sur investissements de la formation-insertion des jeunes	23
5.1.5. Innovations techniques et gestion économique	24
5.1.6. Création d'emplois ruraux directs et indirects, effets multiplicateurs locaux	25
5.2. Impacts sociaux et humains	26
5.2.1. Changements dans les trajectoires personnelles : autonomie, confiance, statut social	26
5.2.2. Évolution du rôle des jeunes femmes : inclusion, reconnaissance et égalité de genre	29
5.2.3. Effets sur le bien-être familial : conditions de vie, scolarisation des enfants, santé, logement	31
5.3. Impacts territoriaux et collectifs	34
5.3.1. Intégration dans les organisations collectives	34
5.3.2. Contribution des jeunes au développement des filières locales	35
5.3.3. Rôle dans la gouvernance locale : participation aux instances communales et dans les activités communautaires	36
5.3.4. Effets multiplicateurs locaux	37
5.4. Impacts institutionnels et politiques	38
5.4.1. Effets sur la gouvernance du dispositif et montée en compétences institutionnelles	38
5.4.2. Reconnaissance institutionnelle du modèle Fekama au niveau national et régional	38
5.4.3. Influence sur les politiques publiques de formation et d'insertion agricole	38
5.4.4. Contributions à la capitalisation et à la production de connaissances sur l'insertion des jeunes	39
5.4.5. Impacts à l'échelle internationale et changement d'échelle	39
6. Facteurs de changement, conditions de durabilité et enseignements clés	40
7. Recommandations	41
7.1. Recommandations stratégiques	42
7.2. Recommandations opérationnelles	42
7.3. Recommandations politiques (institutionnalisation, financement public, gouvernance multi-acteurs)	46
8. Annexes	47

Liste des abréviations

AFD	:	Agence Française de Développement
AFOP	:	Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle
CAP	:	Conseiller Agricole de Proximité
CEFFEL	:	Conseil, expérimentation et formation en en fruits et légumes
CFPA	:	Centre de Formation Professionnelle Agricole
CJA	:	Conseiller Jeune Agricole
CNEAP	:	Conseil national de l'enseignement agricole privé
DAO	:	Dossier d'Appel d'Offres
DRAE	:	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
EF	:	Economie de la formation
EI	:	Etude d'impact
EPM	:	Enquête Permanente auprès des Ménages
FAO	:	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FAR	:	Formation Agricole et Rurale
FC	:	Formation continue
FDA	:	Fonds pour le Développement Agricole
FDAR	:	Fonds pour le Développement Agricole Régional
FEKAMA	:	Fédération des Collèges Agricoles de Madagascar
FFTSS	:	Federasiona Fampivoarana ny Tantsahan'i Sofia sy Sambirano
FI	:	Formation initiale
FIFATA	:	Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha ou Association pour le Progrès des Paysans
FIFATAM	:	Fikambanana Fampandrosoana ny Tantsaha Amoron'i Mania
FIMPIAMA	:	Fivondronan'ny MPIompy Akoho gasy Matsiatra Ambony
FFLP	:	Fifata Formation Leaders Paysans
FORMAPROD	:	Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole
GVEC	:	Groupe Villageois d'Épargne et de Crédit
IFNA	:	Initiative for Food and Nutrition Security in Africa
INSTAT	:	Institut National de la Statistique
IRAM	:	Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement
OP	:	Organisation Paysanne
OPR	:	Organisation Paysanne Régionale
PASAN	:	Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
PROJA	:	Projet Jeunes Agriculteurs
PP	:	Projet Professionnel
SNFAR	:	Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
SRI	:	Système de Riziculture Intensive
VFTM	:	Vondron'ny Fikamban'ny Tantsaha Menabe

Table des illustrations

Figures

Figure 1 Le dispositif Fekama à Madagascar	3
Figure 2 Evolution du dispositif Fekama	4
Figure 3 Connaissance de la formation initiale par les jeunes au niveau des collèges.....	6
Figure 4 : Nombre cumulé des jeunes ayant achevé leur formation initiale de 3 ans dans les collèges agricoles Fekama (cumul).....	7
Figure 5 Proportion de jeunes ayant effectué tout ou partie de la formation initiale dans un collège agricole Fekama	8
Figure 6 Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle.....	9
Figure 7 Cumul des jeunes accompagnés et dotés depuis 2010.....	11
Figure 8 Nombre d'activités mises en œuvre par les jeunes.....	15
Figure 9 Répartition des activités agricoles des jeunes FI au fil des années	15
Figure 10 Evolution des filières des jeunes FC avant et après la formation.....	16
Figure 11 Innovations liées aux techniques d'amélioration du matériel végétal et animal	16
Figure 12 Innovations liées aux techniques de fertilité et de gestion des sols	17
Figure 13 Innovations liées à gestion des cultures et des itinéraires techniques améliorés	17
Figure 14 Innovations liées aux pratiques de gestion post-récolte et de transformation.....	18
Figure 15 Les chocs majeurs rencontrés par les jeunes FI et FC de moins de 30 ans.....	20
Figure 16 Evolution du revenu des jeunes.....	21
Figure 17 Diversification des activités et perception de la situation économique.....	22
Figure 18 Evolution des revenus en fonction du nombre d'activités selon le sexe	23
Figure 19 Perception sur l'évolution du rendement des principales filières.....	23
Figure 20 Processus de mesure du retour d'investissement.....	24
Figure 21 : Durée du retour sur investissement par jeune : évolution des soldes marges brutes cumulées coût total de la formation (situation 2025).....	25
Figure 22 : Acquisition de terrain par les jeunes selon l'année de sortie du collège	28
Figure 23 Confiance en soi des jeunes depuis leur formation.....	32
Figure 24 Stratégie pour faire face aux dépenses de santé.....	33
Figure 25 Acquisition de biens après la formation	34
Figure 26 Participation des jeunes aux activités communautaires (n=140)	38
Figure 27 :: Niveau de satisfaction des jeunes par rapport à la formation initiale	56
Figure 28 :: Niveau de satisfaction des jeunes par rapport à la formation continue.....	56
Figure 29 Taux de satisfaction des jeunes à l'égard de l'accompagnement par le CJA	56
Figure 30 Taux de satisfaction des jeunes à l'égard des regroupements	56
Figure 31 Niveau de satisfaction à l'égard de la dotation (FI)	57
Figure 32 Nombre d'activités mises en œuvre par les jeunes installés.....	58
Figure 33 : Perception sur l'amélioration du revenu (n=284)	59
Figure 34 : Stratégies d'atténuation des chocs désagrégées selon le statut foncier du jeune	60
Figure 35 : Au nom de qui sont enregistrés les biens	60
Figure 36 : Considération des filles insérées par les autres membres du ménage depuis la formation.....	61
Figure 37 : Evolution des responsabilités des filles au sein du foyer de leurs parents	61
Figure 38 : Proportion des jeunes ayant introduit de nouvelles espèces/races dans leurs exploitations (n=248).....	64

Tableaux

Tableau 1 Répartition des 284 jeunes enquêtés dans le cadre de l'étude d'impact	2
Tableau 14 Calcul du taux d'achèvement global.....	7
Tableau 2 Nombre de jeunes ayant bénéficié de formation continue	9
Tableau 3 Budget alloué aux CJA par les OPR en 2024	11
Tableau 4 Statut professionnel des jeunes	14
Tableau 5 : Innovations techniques apportées à différents stades des filières selon la formation et le sexe.....	18
Tableau 6 : Revenu annuel moyen et marge brute annuelle moyenne (n=388)	20
Tableau 7 : Gain de rendement sur certaines spéculations EF et EI	24
Tableau 8 : Adoption de l'enregistrement technico-économique selon la formation et le genre	25
Tableau 9 : Recrutement de main d'œuvre par cohorte.....	27
Tableau 10 : Evolution du niveau des interactions sociales des jeunes selon l'âge	30
Tableau 11 : Prise de décision sur l'utilisation du revenu.....	30
Tableau 12 : Répartition des jeunes par type d'organisation liée au développement agricole (n=160)	35
Tableau 13 : Comment les nouvelles techniques que tu appliques se diffusent-elles auprès des autres membres de ta communauté ?	38
Tableau 14 Calcul du taux d'achèvement par collège.....	55
Tableau 15 Situation professionnelle des jeunes FI.....	57
Tableau 16 : Pluriactivités chez les jeunes	59
Tableau 17 : Gestion économique et projet professionnel	59
Tableau 18 : Lien entre niveau de scolarisation et pratique de l'enregistrement technico-économique	60
Tableau 19 : Prise de décision sur la gestion financière et la gestion du bien du ménage	60
Tableau 20 : Constitution d'épargne chez les jeunes selon la formation et le sexe	60
Tableau 21 : Nombre de mois d'autoconsommation	61
Tableau 22 : Evolution de mois de soudure désagrégé selon l'année N	61
Tableau 23 : Nombre de mois de soudure désagrégé selon le statut professionnel.....	61
Tableau 24 : Score de diversité alimentaire du ménage sur les cinq régions	62
Tableau 25 : Difficulté à payer les dépenses de santé.....	62
Tableau 26 : Perception d'amélioration de l'accès aux services de santé (n=283).....	62
Tableau 27 : Perception sur l'évolution de l'accès à l'éducation des enfants des jeunes après la sortie du collège.....	62
Tableau 28 : Acquisition de biens depuis la formation (n=284).....	63
Tableau 29 : Proportion des jeunes membres d'une association (n=167)	63
Tableau 30 : Modalité de vente	63
Tableau 31 : Existence d'acheteur fixe	63
Tableau 32 : Participation des jeunes par domaines d'activités communautaires (n=140).....	64

Encadrés

Encadré 1 : Les questions centrales mentionnées dans le DAO	48
Encadré 2 : Méthodologie de collecte des données quantitatives.....	48
Encadré 3 : Calendrier de la mission et liste des personnes rencontrées.....	50
Encadré 4 : Modalités de calcul du taux de maintien des jeunes issus de la FI dans les activités agricoles	57
Encadré 5 Les difficultés liées à l'insertion-installation des jeunes	58

Résumé exécutif

1. Objet, périmètre et approche

Ce résumé exécutif synthétise les principaux enseignements de l'étude d'impact du dispositif de formation agricole et d'accompagnement post-formation porté par Fekama et Fert en lien avec les autres organisations professionnelles agricoles du groupe Fifata, sur la période 2016-2025, soit près de dix années de mise en œuvre du Projet « *Les jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar – PROJA* », cofinancé par l'Agence française de développement (AFD). Il intègre également les résultats clés de l'étude « Économie de la formation » (2025). L'analyse met l'accent sur les faits saillants, les tendances robustes et les éléments explicatifs issus du croisement des données quantitatives et des entretiens qualitatifs, en distinguant lorsque c'est pertinent la formation initiale (FI) et la formation continue (FC), ainsi que les différences de genre.

Sur le plan méthodologique, l'étude combine (i) une enquête quantitative auprès de 284 jeunes (209 FI, 75 FC), (ii) des entretiens et focus groupes avec les jeunes, leurs familles et les acteurs du dispositif (collèges, OPR, élus, services techniques, partenaires), et (iii) une analyse économique longitudinale des jeunes FI sur 6 ans d'installation (N1, N2, N3 et N6) issue de l'étude « Économie de la formation ». Les résultats doivent être interprétés avec prudence en l'absence d'une baseline exhaustive et compte tenu des difficultés de traçabilité de certains sortants, mais ils convergent sur plusieurs messages clés.

2. Résultats saillants de l'étude d'impact

2.1. Recruter en milieu rural : visibilité, coût et représentations du métier comme facteurs décisifs

Le recrutement des jeunes FI passe majoritairement par des canaux interpersonnels, soulignant le rôle central des réseaux sociaux locaux et des acteurs de proximité dans la diffusion de l'information. Entre 2003 et 2025, les collèges agricoles Fekama ont recruté 2 753 jeunes en formation initiale, dont 28 % de filles. Une forte variabilité des effectifs recrutés apparaît selon les collèges et les promotions, avec de nombreuses cohortes n'atteignant pas les capacités d'accueil. Cette situation traduit l'interaction de plusieurs facteurs structurels. Les contraintes économiques des ménages ruraux pèsent fortement sur la décision d'inscription, notamment en raison de la contribution demandée aux familles, malgré son caractère modéré. La visibilité du dispositif et la concurrence d'autres offres de formation influencent également le recrutement. Les représentations sociales de l'agriculture jouent enfin un rôle non négligeable, certains parents privilégiant des parcours scolaires généraux ou considérant que le métier d'agriculteur ne nécessite pas une formation formelle. Le recrutement des jeunes filles demeure limité, les principaux freins identifiés relèvent des normes sociales limitant la mobilité des jeunes femmes et des préoccupations liées à la sécurité.

Concernant la formation continue, le recrutement s'appuie principalement sur les organisations paysannes régionales, qui identifient des jeunes déjà en activité souhaitant renforcer leurs compétences techniques ou économiques. L'engagement des jeunes repose avant tout sur l'adéquation des contenus avec leurs projets agricoles immédiats, plus que sur l'existence d'une dotation. La participation financière demandée reste limitée et n'apparaît pas comme un frein majeur à l'inscription.

2.2. Formation initiale et continue : des apprentissages jugés utiles, mais une réussite conditionnée par les contraintes des ménages

La formation initiale constitue le cœur du dispositif Fekama et repose sur un référentiel professionnel et pédagogique révisé pour la dernière fois en 2019 afin de renforcer l'approche par compétences, la professionnalisation progressive des jeunes et le lien entre formation et projet d'installation. La formation initiale s'organise autour de trois années d'apprentissage – deux ans en internat et une année en alternance – articulant enseignements théoriques, pratiques encadrées et immersion en exploitation. Entre 2003 et 2025, les collèges agricoles ont formé (formation de 3 ans achevée) 1 424 jeunes dans le cadre de la formation initiale, dont 27 % de filles. Le taux d'achèvement global de la formation initiale est de 62 % avec des variations selon les collèges et les profils. Néanmoins, un nombre important de jeunes a bénéficié de plus de 6 mois de formation : 82% des jeunes recrutés ont bénéficié de 1 à 3 ans de formation. Les abandons s'expliquent principalement par des contraintes économiques, des difficultés d'adaptation au cadre de formation et, dans une moindre mesure, par des facteurs personnels ou disciplinaires. Les données montrent un taux d'achèvement légèrement inférieur pour les jeunes filles, en lien avec des contraintes spécifiques telles que le mariage ou la grossesse précoce, mais aussi avec des arbitrages familiaux défavorables en contexte de vulnérabilité économique. Les actions mises en œuvre depuis 2021 pour améliorer le bien-être des jeunes filles ont toutefois contribué à une amélioration récente des taux d'achèvement.

Les enquêtes quantitatives indiquent un niveau de satisfaction globalement élevé vis-à-vis de la formation initiale (54% sont satisfaits et 34% très satisfaits), reposant principalement sur la qualité des cours théoriques, des travaux pratiques et la disponibilité des formateurs.

Pour la formation continue, entre 2016 et 2025, environ 1 200 jeunes ont bénéficié de formations courtes (formation continue), principalement orientées vers l'élevage. Les jeunes expriment un niveau de satisfaction très élevé vis-à-vis des formations courtes, qu'ils jugent pertinentes et directement applicables à leurs activités : 44% satisfaits et 43% très satisfaits.

2.3. Accompagnement post-formation : un continuum structurant (conseiller, dotation, réseau), mais une intensité de suivi inégale selon les territoires

Pour la formation initiale, l'accompagnement post-formation constitue un maillon stratégique du continuum formation-insertion, déterminant dans la capacité des jeunes à transformer leur projet professionnel en une activité agricole viable, stable et durable. Mis en place en 2009, le dispositif repose sur quatre piliers complémentaires : un accompagnement de proximité assuré par un Conseiller Jeunes Agriculteurs (CJA), l'accès à une dotation dite « coup de pouce » en moyens de production, la mise en réseau des jeunes à différents niveaux territoriaux et la mise en relation avec les acteurs du développement agricole et rural. La formation en leadership, proposée à un nombre ciblé de jeunes, complète ce dispositif pour renforcer l'engagement organisationnel et la prise de responsabilités. Depuis 2010, 1 331 jeunes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement post-formation, soit 93,4 % de l'ensemble des jeunes ayant achevé le cursus complet de trois ans. Cette couverture élevée témoigne de l'importance accordée à l'accompagnement dans l'architecture globale du dispositif, même si l'intensité et la régularité du suivi varient selon les périodes et les territoires.

Environ 65 % des jeunes se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement assuré par le CJA. Cette satisfaction porte principalement sur la qualité de l'écoute, la pertinence des conseils et la capacité à proposer des solutions concrètes. Toutefois, des limites sont également identifiées : un peu plus de la moitié des jeunes évoquent une fréquence de visites insuffisante, environ un dixième déclarent n'avoir bénéficié d'aucune visite et un dixième estiment la durée des visites trop courte. Le transfert du portage des CJA vers les OPR à partir de 2020 a renforcé l'ancrage territorial du dispositif, mais s'est accompagné de niveaux de financement hétérogènes. En 2024, les budgets annuels des CJA variaient fortement selon les OPR, influençant directement le nombre de missions réalisées et la qualité du suivi. L'affirmation du principe selon lequel « le collège est l'affaire de tous » se heurte encore à des difficultés de mise en pratique. Si cette orientation a été promue pour favoriser une meilleure intégration de Fekama au sein du groupe Fifata et renforcer la coresponsabilité des acteurs, certains estiment que la répartition des rôles et des responsabilités demeure insuffisamment clarifiée, générant des zones de flou dans la prise en charge effective de l'accompagnement.

Les regroupements de jeunes constituent un autre pilier du dispositif. Organisés à différents niveaux territoriaux, ils favorisent l'échange d'expériences, la diffusion de solutions pratiques et valorisent le statut des jeunes au sein des communautés locales et en les inscrivant dans des dynamiques collectives plus large. Leur régularité demeure toutefois variable selon les territoires, en fonction des moyens logistiques et financiers disponibles. Un peu plus de trois quarts des jeunes déclarent avoir participé à des regroupements et une grande majorité d'entre eux en sont satisfaits.

La dotation, conçue comme un « coup de pouce » au démarrage, vise à lever les principales contraintes matérielles et financières rencontrées par les jeunes à l'issue de la formation, dans un contexte d'accès très limité au crédit agricole. Entre 2009 et 2024, 1 087 jeunes ont bénéficié d'une dotation. Les données montrent un niveau de satisfaction globalement élevé à l'égard de la dotation, avec 54 % des jeunes se déclarant satisfaits et 15 % très satisfaits. Les enquêtes qualitatives permettent toutefois de nuancer ces résultats et de mettre en évidence plusieurs facteurs d'insatisfaction ou de satisfaction moyenne. Ceux-ci tiennent en premier lieu à la portée jugée limitée de la dotation, dont le montant est resté inchangé depuis le démarrage du dispositif en 2010, malgré l'évolution du contexte économique. S'y ajoutent des cas d'inadéquation entre le contenu de la dotation et les besoins réels du projet, des problèmes de qualité de certains intrants, des écarts perçus entre les montants annoncés et la valeur effective des biens livrés, ainsi que des retards de distribution entraînant un décalage par rapport aux calendriers techniques agricoles.

Le renforcement des capacités en leadership constitue enfin un volet ciblé de l'accompagnement post-formation. Malgré des contraintes de financement limitant l'ampleur de ces formations, ce volet joue un rôle structurant dans l'émergence d'une nouvelle génération de leaders paysans.

Pour la formation continue, 72% des jeunes ont déclaré avoir bénéficié d'un accompagnement post-formation : un peu moins de la moitié relèvent de la FC au collège de Bezezika (ne dispensant plus de formation initiale depuis 2020) et ont été accompagnés par le CJA, environ un quart ont été accompagnés par les techniciens de l'OP régionale FFTS, 13% par le collège, 7% par le responsable de la formation et 4% par Cap Malagasy. La majorité des jeunes ayant bénéficié de cet accompagnement en sont satisfaits (61% satisfaits et 20% très satisfaits), les motifs de satisfaction étant similaires à ceux des jeunes FI ; la pertinence des conseils et la capacité à proposer des solutions concrètes.

Soixante sur les 75 jeunes FC enquêtés, soit 80%, ont déclaré avoir reçu une dotation et parmi ces derniers, 62% sont satisfaits (55% satisfaits et 7% très satisfaits). Les principales remarques sur la dotation portent sur sa valeur jugée insuffisante et dans une moindre mesure sur la qualité du matériel ou du cheptel fourni.

2.4. Insertion et installation : un maintien élevé dans les activités agricoles, avec des trajectoires différenciées

Pour les jeunes issus de la FI, leur maintien dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche apparaît élevé variant entre 74% et 94% des jeunes. Pour les jeunes ayant bénéficié d'une formation continue, la question du maintien se pose différemment, ceux-ci exerçant tous une activité agricole.

En revanche, la distinction entre insertion et installation permet de comparer les trajectoires selon le type de formation. Dans le cadre des dispositifs portés par Fekama-Fifata et Fert, la notion d'insertion professionnelle renvoie à l'exercice effectif d'une activité agricole ou para-agricole génératrice de revenus, sans que le jeune dispose encore d'une exploitation autonome pleinement constituée. Elle correspond à une phase transitoire de la trajectoire professionnelle, marquée par une autonomie partielle vis-à-vis des facteurs de production. L'installation désigne une situation plus stabilisée, dans laquelle le jeune est reconnu comme responsable principal d'une exploitation agricole et mobilisant ses propres moyens de production. L'installation peut être immédiate ou progressive et s'inscrit généralement dans un continuum faisant suite à une phase d'insertion.

Parmi les jeunes ayant bénéficié d'une formation initiale, trois quarts se situent en situation d'installation, témoignant du caractère résolument professionnalisant du dispositif porté par Fekama-Fifata et Fert, qui ne vise pas uniquement le maintien des jeunes dans les activités agricoles mais leur accès effectif à une autonomie productive. Parmi les 75 jeunes de la formation continue, les femmes représentent 57 % des enquêtés. Trois quarts d'entre elles sont majoritairement installées et dans près de 70 % des cas, l'installation était antérieure à la formation, ce qui confirme un rôle de consolidation des trajectoires. Chez les hommes, les profils sont plus équilibrés et l'installation se répartit à parts égales avant/pendant/après formation. Ces résultats soulignent des usages différenciés de la formation continue selon le genre, celle-ci jouant davantage un rôle de consolidation pour les femmes et d'accompagnement de trajectoires plus diversifiées pour les hommes.

2.5. Une tendance à la pluriactivité mais plus étendue chez les jeunes issus de la formation initiale

Les formes d'insertion et d'installation mises en œuvre reposent largement sur la pluriactivité. La majorité des jeunes exercent au moins deux activités, la diversification constituant un levier central de sécurisation économique. Les jeunes issus de la formation initiale présentent une pluriactivité plus étendue que ceux de la formation continue (53% exercent 2 activités contre 41% pour les jeunes FC et 43% exercent 3 activités contre 35% pour les jeunes FC).

Chez les jeunes issus de la formation initiale, les systèmes d'activités évoluent au fil du temps, avec une préférence initiale pour des élevages à cycle court. Ce choix s'explique par des besoins limités en foncier et en trésorerie, ainsi que par la capacité de ces activités à générer rapidement des revenus pouvant être réinvestis. Puis un rééquilibrage progressif entre élevage et cultures s'opère : en sixième année, 53 % des jeunes pratiquent l'élevage et 47 % les cultures comme première activité agricole conditionnée par l'accès au foncier. Les activités para-agricoles représentant en moyenne le tiers des revenus de l'exploitation ; trois quarts des jeunes enquêtés exercent au moins deux activités para-agricoles, les plus fréquentes étant les prestations de santé animale (46 %) et le commerce (30 %).

Pour les jeunes issus de la formation continue, l'agriculture est mentionnée comme étant l'activité principale pour près de deux tiers des jeunes (65 %) tandis que l'élevage occupe une place secondaire importante, devenant l'activité principale pour 27 % des jeunes et l'activité secondaire pour 60 % d'entre eux. Les activités para-agricoles n'apparaissent pas comme activités principales ou secondaires, mais sont davantage mobilisées comme activités tertiaires (9 %), aux côtés d'activités salariées temporaires (33 %) ou permanentes (12 %) et d'autres activités (15 %).

2.6. Des innovations agricoles plus développées chez les jeunes issus de la formation initiale

Concernant l'analyse des pratiques agricoles et d'élevage des jeunes, les points clés suivants apparaissent mais dans l'ensemble, les innovations sont plus développées chez les jeunes FI que chez les jeunes FC :

- L'amélioration du matériel végétal constitue un levier d'innovation largement mobilisé par les jeunes, en particulier par ceux issus de la formation initiale. Plus des trois quarts des jeunes FI déclarent utiliser des semences ou des reproducteurs améliorés, contre près d'un jeune FC sur deux, traduisant un différentiel net dans l'appropriation des bases techniques de la production.
- Les innovations relatives à la fertilité et à la gestion des sols apparaissent nettement plus importantes chez les jeunes FI que chez les FC. Le compost classique constitue la pratique la plus largement adoptée (40 % des FI contre 20 % des FC), suivi du compost liquide (17 % contre 7 %). Les pratiques plus exigeantes, telles que le lombricompost, l'agroforesterie, le paillage ou les dispositifs de conservation des sols et de gestion de l'eau, restent faiblement diffusées mais systématiquement plus fréquentes chez les FI.

- Les innovations liées à la gestion des cultures et des itinéraires techniques sont sensiblement plus développées chez les jeunes FI que chez les FC. La rotation et l'association de cultures constituent les pratiques les plus fréquemment adoptées (38 % des FI contre 21 % des FC), suivies de la lutte intégrée contre les ravageurs (23 % contre 13 %).
- Les innovations liées à l'élevage apparaissent particulièrement marquées chez les jeunes FI, notamment en matière de santé animale, avec 59 % déclarant recourir à la vaccination, contre 36 % des FC.
- Les innovations post-récolte demeurent moins fréquentes que celles liées aux intrants et à la production, mais elles sont nettement plus développées chez les jeunes FI. Quatre jeunes FI sur dix déclarent avoir introduit des innovations post-récolte, contre 13 % des FC, ces innovations portant principalement sur l'amélioration des modes de stockage.
- Les innovations en matière de transformation restent marginales, confirmant que l'aval des filières demeure encore un champ peu investi dans les trajectoires des jeunes. L'analyse des pratiques selon le sexe indique que les garçons innovent légèrement plus que les filles dans la plupart des domaines, avec des écarts limités liés surtout aux contraintes des jeunes femmes (charge domestique, accès réduit au foncier et aux ressources, moindre marge de décision). À l'inverse, les filles se distinguent un peu en commercialisation, davantage impliquées dans les circuits courts et la vente de proximité.

Quel que soit le type de formation suivi, les trajectoires restent néanmoins exposées à des contraintes structurelles et à des chocs (aléas climatiques, maladies animales, fluctuations de prix, difficultés d'accès aux intrants et aux marchés). Les analyses qualitatives montrent que, dans les premières années, la consolidation du projet dépend fortement de l'accès au foncier, du capital de départ, de la disponibilité de la main-d'œuvre, et du degré de soutien familial ; ces facteurs pèsent plus fortement sur les jeunes femmes.

2.7. Impacts économiques : amélioration perçue des revenus, mais fragilités persistantes et inégalités de genre

Une large majorité de jeunes déclarent une amélioration de leurs revenus depuis leur formation (de l'ordre de 68 % à 76 % selon les profils). Cette perception favorable est légèrement plus marquée chez les jeunes issus de la formation continue (76 %) que chez ceux de la formation initiale (72 %), ce qui peut refléter des attentes différentes en matière de revenus ou des trajectoires d'insertion plus immédiates pour certains profils.

L'étude « Économie de la formation » apporte une mesure objectivée de la performance économique des jeunes FI sur plusieurs années. Elle confirme que l'amélioration du revenu est progressive et s'inscrit dans un temps long de consolidation : les premières années restent marquées par des niveaux de revenu modestes et une instabilité relative, avant une montée en puissance au fur et à mesure de la capitalisation et de la stabilisation des ateliers de production.

L'analyse du croisement entre diversification des activités et perception de la situation économique perçue confirme une relation claire : plus les jeunes exercent plusieurs activités, plus ils déclarent une amélioration de leur situation économique. En multipliant des activités complémentaires, les jeunes réduisent leur dépendance à une seule activité, sécurisent l'alimentation et stabilisent leurs revenus. Leur logique est celle d'un enchaînement d'investissements : les profits d'une activité sont réinvestis dans une autre pour renforcer progressivement le système de production.

Des écarts de genre persistent : les jeunes femmes déclarent moins souvent une amélioration et davantage de stagnation ou de régression. Les entretiens lient ces écarts à un accès plus limité aux ressources productives (terre, équipements, main-d'œuvre), à une disponibilité réduite pour les travaux agricoles du fait des charges domestiques, et à une capacité plus contrainte à « tenir » les investissements au démarrage.

2.8. Un retour sur investissement à partir de la quatrième année d'installation

L'étude « Économie de la formation » permet une lecture coût-bénéfice du dispositif. L'analyse montre un retour sur investissement plus rapide lorsque l'on prend en compte la contribution économique élargie des jeunes (incluant les effets sur le ménage et les activités connexes). Dans la variante élargie, le point de bascule du retour sur investissement intervient à partir de la quatrième année d'installation ; dans une variante plus restrictive, il intervient plus tardivement. Ces résultats confortent l'intérêt socio-économique du dispositif, tout en rappelant que la rentabilité dépend fortement des conditions d'installation (accès au foncier, dotation, marchés, chocs).

2.9. Sécurité alimentaire, conditions de vie et services essentiels : des améliorations visibles, mais une vulnérabilité aux dépenses de santé

Les trajectoires des jeunes s'accompagnent d'améliorations tangibles des conditions de vie : acquisition de biens (équipements du ménage, toitures en tôle, panneaux solaires), amélioration déclarée de l'alimentation et progrès perçus dans l'accès aux services. En moyenne, les ménages disposent de 8,3 mois d'autoconsommation, avec un avantage net pour les jeunes FI (8,8 mois) par rapport aux jeunes FC (6,9 mois), ce qui suggère une meilleure capacité à produire pour la consommation du ménage.

En revanche, l'épisode de maladie constitue un choc économique important : parmi les ménages ayant déclaré une maladie dans les 12 derniers mois, une large majorité des jeunes indique des difficultés à payer les soins (taux très élevé, et particulièrement marqué chez les jeunes FC). Cette vulnérabilité peut entraîner un recours à l'endettement, une vente d'actifs (animaux), ou un arbitrage défavorable sur d'autres dépenses essentielles.

2.10. Structuration des filières locales et dynamiques territoriales : progrès, mais intégration encore majoritairement « de proximité »

L'intégration des jeunes dans les filières locales progresse, mais reste dominée par des circuits de commercialisation peu structurés. Moins de la moitié des jeunes ont déclaré avoir amélioré leur commercialisation. Ce constat doit être néanmoins replacé dans un contexte plus large : les difficultés d'accès au marché et de structuration des filières ne sont pas propres aux jeunes, mais renvoient à des contraintes plus globales du secteur agricole (faible organisation des débouchés, coûts logistiques, asymétries d'information, volatilité des prix et pouvoir de négociation limité). Quelques filières montrent toutefois des dynamiques plus structurées (riz, volaille), notamment lorsque les jeunes sont intégrés dans des organisations paysannes appuyées, ce qui améliore l'accès aux intrants, au conseil technique et, parfois, à des circuits de vente plus sécurisés.

Au niveau territorial, les jeunes contribuent aussi à l'animation de services et de marchés locaux : interventions de santé animale (vaccination, vermifugation), diffusion de techniques (ex. compost/lutte phytosanitaire intégrée), émergence d'une demande locale en aliments du bétail et en produits vétérinaires/phytosanitaires. Ces effets sont plus visibles là où plusieurs jeunes sont présents et où des partenariats existent avec des services techniques ou des vétérinaires mandataires.

2.11. Engagement collectif, gouvernance et reconnaissance : un potentiel réel, mais encore inégal selon les territoires

L'engagement organisationnel apparaît significatif au niveau local (59% d'adhésion à des groupements/associations), mais plus limité aux niveaux supra-locaux (OPR, CA des OP spécialisées du groupe Fifata), avec de fortes disparités entre collèges. Les jeunes de la formation initiale adhèrent aussi un peu plus (61 %) que ceux de la formation continue (53 %), probablement grâce à une sensibilisation plus poussée au rôle de l'action collective. Enfin, le contexte familial joue : parmi les membres, 68 % ont des parents déjà engagés, avec une proportion plus élevée chez les jeunes issus de la formation initiale (51 %) que de la formation continue (16 %), ce qui facilite l'entrée dans les organisations.

Au niveau communautaire, les jeunes issus de la formation initiale participent bien davantage aux actions collectives que ceux de la formation continue (30 % contre 7%), surtout dans le reboisement/restauration environnementale, mais aussi dans la réhabilitation communautaire et la sensibilisation scolaire.

La reconnaissance sociale des jeunes est contrastée : elle augmente lorsque les résultats économiques sont visibles et que le jeune joue un rôle de ressource (conseils techniques, santé animale, leadership local), mais peut rester fragile lorsque les contraintes familiales, les chocs et les réorientations du projet s'accumulent. L'étude souligne enfin une montée progressive des responsabilités de certains jeunes dans la gouvernance locale (ex. participation à des instances de collèges), dès lors qu'ils sont encouragés et que des espaces d'engagement existent.

2.12. Diffusion des pratiques et services : des jeunes "ressources" qui entraînent leur entourage

L'effet multiplicateur correspond aux changements positifs, directs, indirects et cumulatifs générés par l'installation d'un jeune au-delà de sa propre exploitation, au bénéfice de son entourage, de la communauté et parfois de la filière. Un peu plus de la moitié des jeunes indiquent que les améliorations techniques qu'ils ont mises en œuvre se sont diffusées au sein de la communauté selon deux mécanismes principaux : la diffusion active par le conseil direct dépassant légèrement la diffusion passive par imitation. Cette diversité montre que les jeunes contribuent, par des voies multiples et complémentaires, à la transformation des pratiques agricoles locales. Ces dynamiques confirment que les impacts du dispositif dépassent les bénéficiaires directs et participent à une évolution plus large des systèmes de production et des savoirs au niveau territorial.

2.13. Impacts institutionnels et politiques : une reconnaissance technique consolidée et une influence croissante sur les cadres de la FAR

Au-delà des effets observés sur les jeunes et au niveau des territoires, l'action conduite par Fert avec Fekama et Fifata a produit des impacts institutionnels significatifs, d'abord en contribuant à la montée en compétences et à l'autonomisation progressive de Fekama comme acteur technique et politique de la formation et de l'insertion. L'accompagnement de long terme a renforcé les capacités pédagogiques, organisationnelles et de pilotage du réseau, aujourd'hui reconnues au-delà de Madagascar. Cette dynamique s'accompagne d'une reconnaissance accrue du modèle Fekama dans le paysage national de la FAR (ancrage dans les réalités des exploitations familiales, lien direct avec l'insertion) et se manifeste aussi

par l'essaimage du modèle au-delà du réseau paysan, y compris dans le secteur privé, comme l'illustre la création d'un CFPA en région SAVA, reprenant des principes clés du modèle tout en adaptant le format (durée et public cible) aux contraintes locales.

Sur le plan politique et de production de connaissances, une contribution tangible à l'évolution des cadres publics est à souligner, en particulier via l'implication dans l'élaboration et la mise à jour de la SNFAR, et plus largement par l'enrichissement des débats sur les liens entre formation, insertion et politiques éducatives (notamment autour du référentiel du métier de « producteur agricole professionnel »). À l'échelle internationale, l'expérience Fert–Fekama–Fifata est présentée comme une référence précoce dans l'espace francophone, ayant alimenté des réflexions sur l'emploi des jeunes et le renouvellement générationnel, et ayant même inspiré des dynamiques de transfert partiel (ex. création d'un centre de formation agricole et rurale en Côte d'Ivoire), tout en renforçant les échanges entre pairs, y compris entre jeunes des collèges agricoles Fekama et de lycées agricoles Cneap en France, via des partenariats éducatifs.

3. Messages clés

- Le dispositif est performant parce qu'il articule, sur la durée, formation, accompagnement, dotation, mise en réseau et ouverture vers d'autres services.
- Le dispositif produit un maintien élevé des jeunes dans les activités agricoles et, surtout, une proportion importante d'accès à une autonomie productive (« installation »), particulièrement pour la FI.
- L'impact de la FI est beaucoup plus important que la FC, aussi bien en termes de diversification d'activités, d'innovations agricoles, de sécurité alimentaire, que d'engagement collectif.
- Les gains économiques sont réels mais progressifs, et l'entrée dans l'activité reste une période de forte vulnérabilité ; un appui renforcé au démarrage est déterminant.
- Les inégalités de genre sont fortes au début de l'installation ; elles se réduisent avec le temps mais justifient des mesures ciblées (foncier, équipements, main-d'œuvre, conciliation des charges).
- L'intégration filière demeure majoritairement locale et peu structurée : les débouchés sécurisés et la contractualisation restent rares ; l'enjeu principal est la sécurisation des marchés, des intrants et de la qualité.
- Les effets territoriaux sont visibles (services, diffusion de pratiques, stimulation de marchés d'intrants), mais très dépendants de la densité de jeunes et de la structuration locale des organisations.
- L'économie de la formation confirme une rentabilité socio-économique du modèle, avec un retour sur investissement pouvant intervenir entre la 4^{ème} et la 6^{ème} année après la sortie du collège selon les hypothèses, mais sensible aux chocs et aux conditions d'installation.

4. Recommandations

Les recommandations sont organisées en trois niveaux complémentaires : (i) des recommandations stratégiques qui visent à consolider les fondamentaux du dispositif et sa reconnaissance ; (ii) des recommandations opérationnelles centrées sur l'amélioration concrète de la mise en œuvre (qualité de l'offre, accompagnement, services, prise en compte du foncier/financement et du genre, etc.) ; et (iii) des recommandations politiques et institutionnelles qui portent sur l'institutionnalisation, le financement public et la gouvernance multi-acteurs.

Recommandations stratégiques

- R1. Consolider le « cœur du modèle » et sécuriser la qualité.
- R2. Renforcer la reconnaissance institutionnelle et la capacité de plaidoyer.

Recommandations opérationnelles

- R3. Renforcer la visibilité et l'attractivité des collèges.
- R4. Renforcer la qualité, la crédibilité et la compétitivité de l'offre de formation.
- R5. Renforcer l'accompagnement post-formation et sécuriser le rôle des CJA.
- R6. Déployer un paquet « services para-agricoles » en professionnalisant sans sur-formaliser.
- R7. Apporter une réponse aux contraintes foncières et financières en privilégiant une approche réaliste.
- R8. Mieux accompagner les filles par une démarche concrète centrée sur les familles, les outils et les moments clés.
- R9. Renforcer la formation continue comme levier de visibilité et de soutenabilité financière des collèges.

Recommandations politiques et institutionnelles

- R10. Sécuriser une reconnaissance officielle progressive du référentiel à coûts maîtrisés.
- R11. Mobiliser durablement les mécanismes publics par une stratégie de cofinancement pragmatique.
- R12. Diversifier et renforcer les mécanismes de financement local des collèges et de Fekama.
- R13. Renforcer la participation active aux cadres régionaux FAR (CRFAR) pour coordonner l'insertion des jeunes.

1. Introduction

Depuis le début des années 2000, Fert accompagne Fifata dans la mise en place d'un dispositif de formation agricole et rurale destiné aux jeunes à Madagascar. Cet appui s'est construit en partenariat avec le Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) et a conduit à la création progressive de six collèges agricoles entre 2003 et 2025. Ce dispositif, aujourd'hui fédéré sous Fekama (créée en 2014), s'inscrit dans une vision partagée : former une nouvelle génération d'agriculteurs professionnels, acteurs du développement de leurs territoires et de la transformation de l'agriculture familiale.

Dans un contexte marqué par l'insuffisance d'offres publiques de formation professionnelle en milieu rural et par les défis croissants qui pèsent sur l'agriculture familiale, les collèges agricoles de Fekama constituent un dispositif de formation et d'accompagnement des jeunes en milieu rural, fondé sur l'alternance et un ancrage territorial. Les expériences accumulées au fil des années, notamment au cours des trois phases du PROJA, suggèrent des effets potentiels sur les trajectoires des jeunes et sur certaines dynamiques locales mais appellent également une démarche d'analyse approfondie pour mesurer les effets réels d'une part du dispositif sur les jeunes, leur famille, les organisations paysannes et les territoires et d'autre part de l'action de formation-insertion sur les institutions et politiques de la FAR aussi bien au niveau national qu'international.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude d'impact. Plus de deux décennies après la création des premiers collèges, l'étude d'impact vise à comprendre et à mesurer les changements induits par les dispositifs de formation et d'insertion professionnelle portés par Fekama, Fifata et Fert, en les situant dans une perspective à la fois individuelle, familiale, communautaire et institutionnelle, tout en tirant les enseignements nécessaires pour orienter l'évolution future du dispositif. Au-delà de la redevabilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers, l'étude vise à documenter les facteurs clés de réussite, les limites rencontrées et les conditions d'une plus grande durabilité du modèle. Elle couvre l'ensemble des collèges de Fekama et s'appuie sur une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives, enrichies par l'analyse documentaire des travaux antérieurs.

Le présent rapport est organisé comme suit. Après un bref rappel des questions centrales de l'étude d'impact, il expose la méthodologie adoptée, avant de présenter le cadre institutionnel dans lequel s'inscrit l'action de Fert, Fifata et Fekama. Ce cadre permet de comprendre les fondements organisationnels et politiques du dispositif, tandis que le chapitre suivant analyse le fonctionnement concret du continuum recrutement-formation-insertion/installation. Les résultats d'impact, les leçons apprises et les recommandations viennent ensuite compléter l'analyse.

2. Objectifs et méthodologie

2.1. Objectifs de l'étude d'impact

L'étude d'impact vise à analyser les effets du dispositif PROJA sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires, en considérant à la fois les dimensions économiques, sociales, techniques et organisationnelles. Elle répond à l'objectif fixé par le dossier d'appel d'offres, à savoir mesurer les impacts, quantitatifs et qualitatifs, à différents niveaux : les jeunes issus de la formation initiale et de la formation continue, leurs familles, les territoires d'implantation des collèges agricoles et les acteurs locaux, les organisations du groupe Fifata et, plus largement, le champ de la formation agricole et rurale.

L'étude cherche plus particulièrement à apprécier les conditions d'insertion et d'installation des jeunes, leur capacité à faire face aux chocs, leur rôle dans la diffusion des innovations agricoles et agroécologiques, ainsi que les effets différenciés selon le type de formation et le genre. Elle analyse également la contribution du dispositif à la vision portée par Fifata d'une agriculture familiale, professionnelle, compétitive et durable, ainsi que son influence sur les dynamiques institutionnelles et les politiques publiques de formation agricole.

Les questions évaluatives centrales formulées dans le DAO structurent l'ensemble de la démarche d'analyse et sont rappelées dans l'encadré en Annexe : (Renvoi Annexe :Encadré 1 : Les questions centrales mentionnées dans le DAO)

2.2. Principes et démarche méthodologique

La démarche méthodologique repose sur une approche participative et orientée vers l'apprentissage, visant à comprendre les changements induits par le dispositif et les mécanismes qui les sous-tendent. Elle adopte une lecture globale des dynamiques d'impact, en tenant compte à la fois des parcours individuels des jeunes, des interactions familiales et communautaires, et des contextes institutionnels et territoriaux dans lesquels s'inscrit l'action. Les enjeux de genre sont intégrés de manière transversale à l'ensemble de l'analyse. L'étude combine des méthodes quantitatives et qualitatives. Une analyse documentaire approfondie a permis de replacer les résultats dans la trajectoire longue du dispositif, en mobilisant les rapports d'activité, les évaluations antérieures, les études sur l'économie de la formation et les bases de données disponibles. Les enquêtes quantitatives auprès des jeunes apportent des éléments mesurables sur l'insertion,

les performances économiques, les pratiques agricoles et les conditions de vie. Les entretiens individuels et focus groups réalisés auprès des jeunes, des familles, des équipes des collèges, des organisations paysannes et des acteurs institutionnels permettent de contextualiser ces résultats et d'identifier les facteurs explicatifs des évolutions observées.

L'ensemble des données a fait l'objet d'une analyse croisée, articulant résultats quantitatifs et enseignements qualitatifs, afin de produire une lecture cohérente et argumentée des impacts.

2.3 Échantillonnage et outils de collecte

Le cadre d'échantillonnage s'appuie sur les données effectivement disponibles au sein du dispositif Fekama. Afin de garantir la fiabilité des informations et la traçabilité des parcours, l'étude a mobilisé la liste nominative des jeunes enquêtés dans le cadre de l'étude sur l'économie de la formation, couvrant quatre collèges agricoles, complétée par l'intégration du collège de Bezezika, ne proposant que des formations courtes (formation continue) depuis 2019.

Le collège agricole a été retenu comme unité centrale d'analyse. Un objectif de 50 jeunes enquêtés par collège a été fixé afin de disposer d'un socle minimal d'observations permettant des analyses comparatives entre collèges, types de formation et profils de bénéficiaires, tout en restant compatible avec les contraintes logistiques de la mission. Les éléments détaillés justifiant ce dimensionnement sont présentés en annexe (Renvoi Annexe : Encadré 2 : Méthodologie de collecte des données quantitatives)

Le questionnaire quantitatif couvre les principales dimensions d'impact : parcours de formation, insertion et installation professionnelle, performances économiques, pratiques agricoles, dynamiques d'innovation, dimensions sociales et de genre, ainsi que résilience face aux chocs. Il a été numérisé sous ODK afin d'intégrer des contrôles automatiques de cohérence et de sécuriser la collecte des données. Une description détaillée du questionnaire est fournie en **annexe**.

2.4. Déroulement de l'étude

L'étude s'est déroulée entre fin septembre et fin décembre 2025 et a été organisée en trois phases (cadrage, collecte des données et analyse-rédaction) :

- La phase de cadrage a permis de préciser les attentes et de planifier la mission.
- La phase de collecte a combiné enquêtes quantitatives et qualitatives.

Pour les enquêtes quantitatives, l'échantillon final comprend 284 jeunes répartis sur cinq collèges, dont 209 issus de la formation initiale (avec 31% de jeunes femmes) et 75 de la formation continue (avec 57% de jeunes femmes¹), incluant les bénéficiaires du collège de Bezezika. Il se compose de 176 jeunes hommes et 108 jeunes femmes, permettant des analyses différenciées selon le sexe.

Tableau 1 Répartition des 284 jeunes enquêtés dans le cadre de l'étude d'impact

Collège	Formation initiale			Formation continue			Total général
	H	F	Sous-total	H	F	Sous-total	
Ambalavao	31	13	44	3	7	10	54
Ambondromisotra	27	16	43	5	6	11	54
Befandriana	29	17	46	1	14	15	61
Bezezika	25	8	33	15	14	29	62
Manganoro	32	11	43	8	2	10	53
Total général	144	65	209	32	43	75	284

La collecte des données qualitatives a été menée auprès des différents acteurs au niveau local, régional, national et international à travers des entretiens en présentiel ou en ligne selon les cas. En tout, 64 entretiens et focus groups ont été réalisés et ont permis de rencontrer/discuter avec 166 personnes. Le calendrier des activités ainsi que les entités rencontrées sont présentés en annexe. Encadré 3 : Calendrier de la mission et liste des personnes rencontrées

- La phase d'analyse a permis de consolider les résultats, de les discuter lors de restitutions intermédiaires et d'engager la rédaction du rapport.

2.5. Les limites de l'étude et précautions d'interprétation

Les résultats doivent être interprétés en tenant compte de certaines limites méthodologiques et contextuelles. L'absence de données de référence exhaustives ne permet pas une comparaison stricte avant/après formation. L'analyse repose ainsi sur une combinaison de données déclaratives, de comparaisons internes et de trajectoires reconstituées, permettant d'identifier des tendances et des dynamiques de changement sans prétendre à une attribution parfaitement causale des effets observés.

¹ Pour certaines OPR, les femmes ont été fortement encouragées à participer aux formations continues.

3. Historique, structuration et financement du dispositif Fekama

3.1. Historique et structuration du dispositif Fekama

Genèse du dispositif. Le dispositif des collèges agricoles Fekama trouve son origine au début des années 2000, dans un contexte marqué par l'insuffisance structurelle de l'offre publique de formation agricole initiale à Madagascar, en particulier pour les jeunes issus des milieux ruraux. Face à ce déficit, l'organisation paysanne faîtière Fifata, avec l'appui de l'agri-agence Fert, a engagé une réflexion stratégique visant à former une nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs en mesure de mieux vivre du métier que leurs parents, tout en préparant l'émergence d'une relève de leaders paysans au sein des organisations du groupe Fifata. Fert s'est associée au Cneap (conseil national de l'enseignement agricole privé) pour conduire une étude de faisabilité puis coconstruire un premier référentiel pédagogique de la formation initiale.

Les premiers collèges agricoles (Befandriana dans la région Sofia et Bezezika dans la région Menabe) ont été créés à partir de 2003, sur une logique de collèges de proximité, ancrés dans les bassins de production et portés institutionnellement par les organisations paysannes régionales membres de Fifata. Dès l'origine, le dispositif s'est distingué par une articulation étroite entre enseignements théoriques, apprentissages pratiques et immersion progressive dans le milieu professionnel agricole.

Montée en puissance et structuration du réseau.

Entre 2002 et 2015, le dispositif s'est progressivement étendu pour atteindre cinq collèges agricoles répartis dans différentes régions du pays (aux deux collèges initialement créés se sont rajoutés ceux d'Ambalavao dans la Haute Matsiatra, d'Ambondromisotra dans l'Amoron'i Mania et de Manganoro dans l'Alaotra Mangoro). Cette phase est marquée par une montée en charge quantitative, avec l'augmentation du nombre de jeunes formés, mais aussi qualitative, à travers l'amélioration continue des pratiques pédagogiques, du référentiel de formation et des modalités d'évaluation.

La multiplication des collèges et la diversification des contextes régionaux ont rapidement mis en évidence la

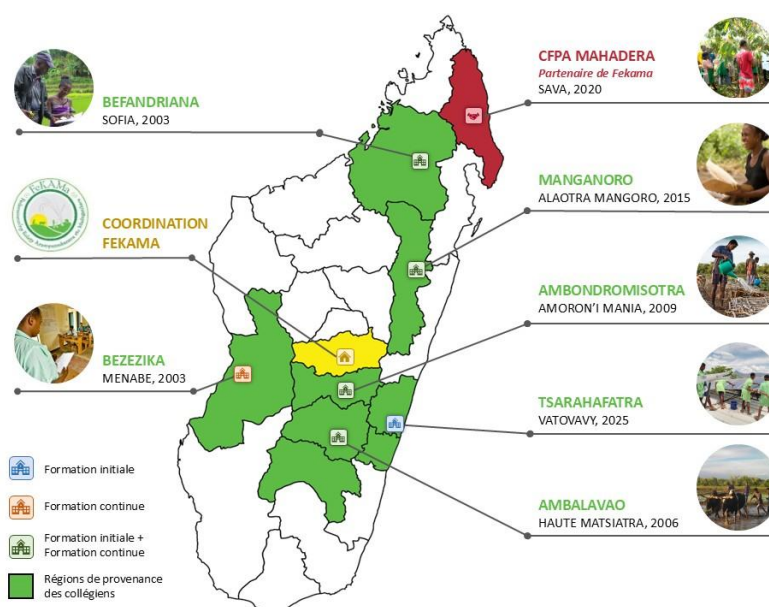
nécessité d'une coordination nationale. Celle-ci devait permettre à la fois d'harmoniser les pratiques, de garantir la qualité du dispositif et de renforcer la capacité de représentation auprès des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers. C'est dans ce contexte qu'a été créée, en 2014, la Fédération des collèges agricoles de Madagascar (Fekama).

Structuration institutionnelle de Fekama. Fekama est structurée comme une fédération regroupant l'ensemble des collèges agricoles, chacun disposant de sa propre association de gestion, étroitement liée aux organisations paysannes régionales membres de Fifata. Son conseil d'administration est composé de représentants des collèges (anciens sortants, représentants de parents d'élèves en formation) et de représentants des OPR, garantissant ainsi un pilotage stratégique par les acteurs agricoles eux-mêmes.

Sur le plan opérationnel, Fekama s'est progressivement dotée d'une équipe technique nationale comprenant une coordination, une fonction de conseil pédagogique, ainsi qu'un dispositif administratif et financier centralisé. Cette structuration vise à assurer l'harmonisation des pratiques entre collèges, le suivi de la qualité des formations et la cohérence globale du dispositif.

Construction du continuum formation-insertion et ouverture à la formation courte. L'une des caractéristiques majeures du dispositif Fekama réside dans la construction progressive d'un continuum formation-insertion professionnelle. Le constat a été posé dès la fin des années 2000 qu'une formation initiale, aussi pertinente soit-elle, ne suffisait pas à garantir l'installation durable des jeunes en agriculture.

Figure 1 Le dispositif Fekama à Madagascar



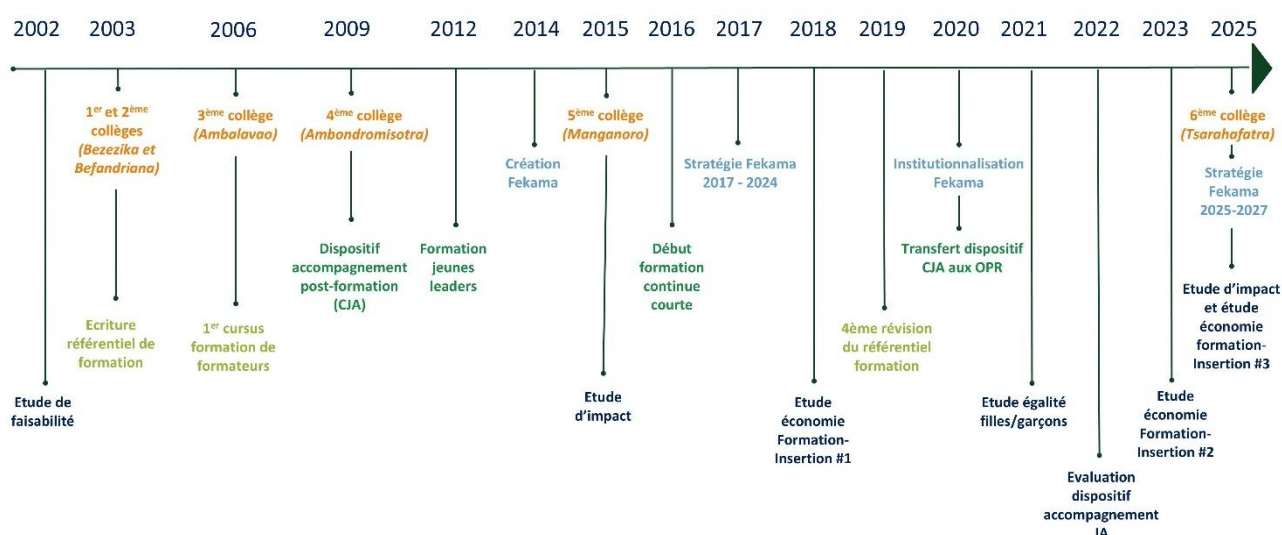
Le dispositif a ainsi été enrichi par la mise en place d'un accompagnement post-formation en 2009 combinant appui technico-économique de proximité, renforcement des capacités entrepreneuriales et, pour une partie des jeunes, un mécanisme de dotation en moyens de production. En 2020, le portage de cet accompagnement et notamment celui du conseiller jeunes agricole (CJA)² a été transféré aux organisations paysannes régionales, afin de renforcer l'ancrage territorial et la cohérence avec les autres services du groupe Fifata. En complément, des formations de type « jeunes leaders paysans » sont également proposées afin d'accompagner les jeunes souhaitant s'engager et prendre des responsabilités au sein des organisations paysannes.

Enfin, parallèlement à la formation initiale, Fert, Fifata et Fekama ont, à partir de 2015, progressivement investi le champ de la formation continue courte à destination des jeunes agricultrices et agriculteurs déjà en activité.

Formalisation stratégique et reconnaissance institutionnelle. La formalisation de la stratégie Fekama en 2017 constitue une étape clé dans la maturation du dispositif. Elle réaffirme la vision fondatrice consistant à former des agriculteurs professionnels, acteurs de leur territoire, tout en positionnant Fekama comme un acteur de référence de la formation agricole et de l'insertion des jeunes à Madagascar.

La frise ci-dessous détaille les principaux jalons du développement de ce dispositif de formation et insertion professionnelle agricole.

Figure 2 Evolution du dispositif Fekama



Source : Fekama, 2025

Au fil des différentes phases du projet PROJA, le dispositif Fekama a acquis une reconnaissance institutionnelle croissante. Fekama est aujourd'hui identifiée comme un interlocuteur légitime sur les questions de formation agricole initiale, d'insertion professionnelle des jeunes ruraux et de professionnalisation de l'agriculture familiale, contribuant ainsi aux réflexions nationales sur les politiques publiques de formation agricole. Son expérience a été valorisée à Madagascar et en Côte d'Ivoire, respectivement avec l'ouverture du centre de formation professionnelle et agricole de Mahadera dans la région Sava en 2020, porté par des entreprises privées (Authentic Products et Firmenich) et bénéficiant d'un accompagnement pédagogique de Fert et de Fekama et celle du centre de formation agricole et rurale des Savanes au nord de la Côte d'Ivoire créé à l'initiative de Fert avec le soutien de la fondation Louis Dreyfus.

Depuis leur création, les collèges agricoles portés par Fekama se sont inscrits dans un modèle de financement hybride, combinant des appuis de projets de coopération internationale, des contributions issues du mouvement paysan, ainsi que des partenariats avec le secteur privé y compris les fondations. Les différentes évaluations et études conduites depuis plus d'une décennie soulignent que ce modèle financier n'a jamais été pensé comme un simple mécanisme de couverture de coûts, mais comme un levier structurant au service d'un projet institutionnel de long terme visant la professionnalisation des jeunes agriculteurs et leur insertion durable dans les territoires ruraux.

Les premières phases de développement du dispositif reposaient majoritairement sur des financements de projets, mobilisés pour la mise en place des collèges agricoles, l'élaboration des référentiels de formation, la structuration des

² L'accompagnement post-formation comprend principalement l'accompagnement par le CJA, la dotation en moyens de production et l'organisation de regroupements. Le transfert concerne le portage du CJA, du collège vers l'OPR. La dotation et l'organisation des regroupements relèvent de Fekama.

équipes pédagogiques et l'expérimentation des modalités d'accompagnement post-formation. Ces financements ont permis de construire progressivement un continuum formation–insertion, intégrant non seulement la formation initiale, mais également l'accompagnement à l'installation et la dotation comme outils clés de sécurisation des trajectoires professionnelles des jeunes. Les études antérieures montrent que, dès cette période, les partenaires techniques et financiers ont accepté de soutenir des investissements de moyen et long terme, relativement atypiques dans un contexte marqué par une forte logique de projets à court horizon.

Avec le lancement du PROJA 1, puis sa consolidation à travers PROJA 2 et PROJA 3, l'architecture de financement s'est progressivement diversifiée. En complément des bailleurs institutionnels, des contributions du secteur privé et de fondations ont été mobilisées pour appuyer certaines composantes du dispositif, notamment en lien avec l'insertion professionnelle, l'accompagnement des jeunes installés et l'expérimentation de partenariats économiques. Les rapports d'exécution de PROJA 1 et PROJA 2 mettent en évidence que ces contributions, bien que quantitativement plus modestes que les financements de projets, ont joué un rôle stratégique en permettant de tester des formes de collaboration nouvelles entre formation agricole, organisations paysannes et acteurs économiques.

Ces partenariats avec le secteur privé ont pris des formes variées, allant du soutien ponctuel à certaines activités (équipements, appui à des filières spécifiques, ouverture de débouchés) à des collaborations plus structurantes autour de la professionnalisation des jeunes et de leur intégration dans des dynamiques économiques locales. Ils ont également contribué à renforcer des dimensions jugées prioritaires par les acteurs du dispositif, telles que l'accompagnement à l'installation, la sécurisation des parcours des jeunes ou encore l'innovation pédagogique.

Aujourd'hui, le coût de Fekama et de ses 6 collèges agricoles est de l'ordre de 440 000 €/an dont 10% peuvent être financés par les familles et les fonds mobilisés par Fekama à Madagascar.

4. Analyse du continuum recrutement-formation-insertion

4.1. Brève description du continuum

Pour la formation initiale, le dispositif repose sur un continuum de formation et d'accompagnement qui vise à former, insérer et autonomiser durablement les jeunes agricultrices et agriculteurs issus des milieux ruraux. Le parcours des bénéficiaires se déroule en plusieurs étapes. La première étape concerne le recrutement et la sélection des jeunes : ceux-ci sont identifiés dans leur communauté avec la participation du comité paysan et des parents. Les critères de sélection portent sur la motivation, l'appartenance à une famille agricole et la représentativité des filles et garçons. La formation initiale dure trois ans. Les deux premières années sont consacrées à l'acquisition des compétences techniques et entrepreneuriales de base, tandis que la troisième année, en alternance, permet la mise en pratique et l'élaboration du projet professionnel individuel (dès cette troisième année, les jeunes sont accompagnés par le CJA). Après la sortie du collège, les jeunes bénéficient d'un accompagnement post-formation sur une période moyenne de deux ans. Cet accompagnement vise à consolider les acquis et à faciliter l'insertion ou l'installation professionnelle. Il comprend la dotation en matériel, l'accompagnement technique et économique assuré par les CJA. L'étape suivante concerne l'autonomisation progressive des jeunes installés pour qu'ils deviennent acteurs à part entière du développement local : intégration dans les organisations paysannes, engagement dans les filières locales, création micro-entreprises agricoles, et participation aux instances de gouvernance territoriale. FFLP joue ici un rôle déterminant pour renforcer la posture de leadership, la gestion associative et la représentation au sein des OPR.

Pour la formation continue, l'investissement progressif depuis 2015 de Fert, Fifata et Fekama dans ce champ vise à élargir l'impact des collèges agricoles au-delà de la formation initiale et de répondre à la demande croissante des jeunes ruraux déjà engagés dans l'agriculture mais n'ayant pas eu accès à un cursus long. Cette orientation, confirmée par les évaluations externes et intégrée dans les phases PROJA2 et PROJA3, répond à deux enjeux majeurs : d'une part, toucher un public plus large de jeunes agriculteurs confrontés à des besoins immédiats de renforcement de compétences et, d'autre part, appuyer les organisations paysannes régionales (OPR) dans leur mission de professionnalisation des producteurs. Les jeunes - principalement identifiés.e.s par et/ou au sein des OPR- bénéficient d'une formation courte d'un à un mois et demi³ (. Ils bénéficient d'une dotation modeste et font l'objet d'un accompagnement post-formation relativement limité⁴.

4.2. Recrutement

Pour la **formation initiale**, le recrutement constitue la première étape du continuum formation–insertion et vise à identifier des jeunes motivés, aptes à suivre un cursus exigeant en alternance et susceptibles de devenir des agriculteurs

³ La formation est de 3 mois pour les jeunes bénéficiaires de la collaboration avec Formaprod.

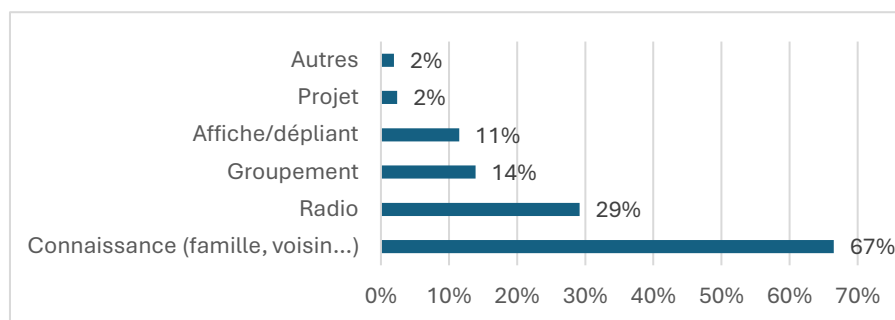
⁴ Normalement, les jeunes ayant bénéficié de formation courte devraient bénéficier de l'accompagnement par l'OPR.

professionnels. Il repose sur un processus structuré associant concours (épreuves écrites, pratiques et entretiens), vérification de la motivation familiale et implication d'acteurs locaux afin de garantir l'ancrage social des candidats.

Les actions de sensibilisation mobilisent principalement les techniciens et élus des OP du groupe Fifata (collèges, OPR, Cap Malagasy) ainsi que les anciens sortants, qui jouent un rôle clé de relais auprès des communautés.

Les enquêtes quantitatives montrent que la connaissance du dispositif passe majoritairement par des canaux interpersonnels : 67 % des jeunes déclarent avoir connu le collège par des connaissances (famille, voisinage, anciens sortants). Les médias formels arrivent ensuite, avec la radio (29 %), suivie des groupements (14 %) et des supports écrits tels que les affiches ou dépliants (11 %). Ces résultats soulignent le rôle central des réseaux sociaux locaux et des acteurs de proximité dans la diffusion de l'information.

Figure 2 Connaissance de la formation initiale par les jeunes au niveau des collèges



Entre 2003 et 2025, les collèges agricoles Fekama ont recruté 2 753 jeunes en formation initiale, dont 28 % de filles. Toutefois, l'analyse des données met en évidence une forte variabilité des effectifs recrutés selon les collèges et les promotions, avec de nombreuses cohortes n'atteignant pas les capacités d'accueil. Cette situation traduit l'interaction de plusieurs facteurs structurels. Les contraintes économiques des ménages ruraux pèsent fortement sur la décision d'inscription, notamment en raison de la contribution demandée aux familles, malgré son caractère modéré. Les difficultés de recrutement observées dans certains collèges, jusqu'à la suspension temporaire de la formation initiale à Bezezika en 2019, illustrent ces arbitrages familiaux dans un contexte de difficultés économiques persistantes.

Au-delà des contraintes économiques, la visibilité du dispositif et la concurrence d'autres offres de formation influencent également le recrutement. Dans les territoires où les OPR, les autorités locales et les anciens élèves sont fortement mobilisés, le flux de candidats apparaît plus régulier. À l'inverse, la concurrence de formations courtes, gratuites ou de proximité, perçues comme génératrices de revenus plus rapides, constitue un facteur de désaffection pour la formation initiale. Les représentations sociales de l'agriculture jouent enfin un rôle non négligeable, certains parents privilégiant des parcours scolaires généraux ou considérant que le métier d'agriculteur ne nécessite pas une formation formelle.

Le recrutement des jeunes filles demeure marqué par des fluctuations importantes selon les collèges et les années, avec des proportions variant globalement entre un quart et un tiers des effectifs. Les principaux freins identifiés relèvent des normes sociales limitant la mobilité des jeunes femmes et des préoccupations liées à la sécurité. Néanmoins, certaines expériences montrent que la mobilisation de jeunes sortantes comme modèles, ainsi que la présence de femmes dans les équipes de sensibilisation, contribuent à renforcer l'attractivité du dispositif pour les candidates.

Concernant la **formation continue**, le recrutement s'appuie principalement sur les organisations paysannes régionales, qui identifient des jeunes déjà en activité souhaitant renforcer leurs compétences techniques ou économiques. Dans le Menabe, des actions spécifiques de sensibilisation ont été nécessaires lors du lancement ou de la relance des formations, avant que le bouche-à-oreille ne prenne le relais. Les échanges qualitatifs montrent que l'engagement des jeunes repose avant tout sur l'adéquation des contenus avec leurs projets agricoles immédiats, plus que sur l'existence d'une dotation. La participation financière demandée reste limitée et n'apparaît pas comme un frein majeur à l'inscription.

4.3. Formation

Formation initiale

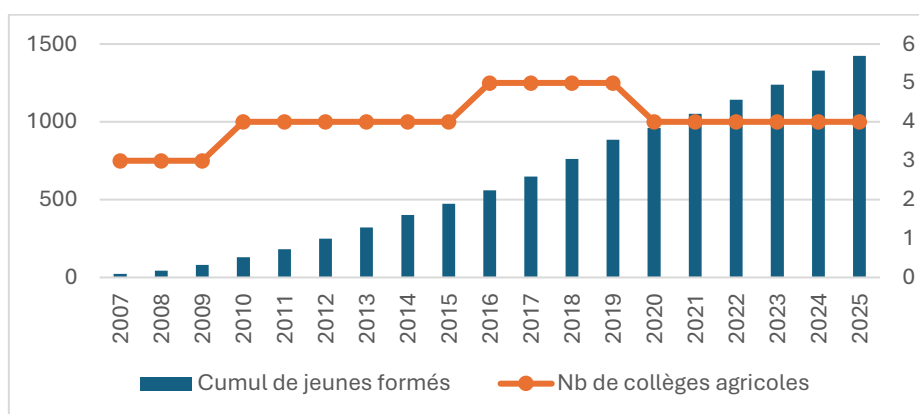
La formation initiale constitue le cœur du dispositif Fekama et repose sur un référentiel professionnel et pédagogique révisé en 2019 afin de renforcer l'approche par compétences, la professionnalisation progressive des jeunes et le lien entre formation et projet d'installation. La formation initiale s'organise autour de trois années d'apprentissage – deux ans en internat et une année en alternance – articulant enseignements théoriques, pratiques encadrées et immersion en exploitation. Cette structuration vise à assurer l'acquisition de compétences techniques solides tout en développant des capacités transversales essentielles à l'autonomie des jeunes, notamment en gestion technico-économique, diagnostic de l'exploitation et analyse des risques.

Le référentiel de formation, régulièrement actualisé pour tenir compte des évolutions du monde agricole et des contextes locaux, est aujourd'hui aligné avec les orientations nationales en matière de formation agricole et a contribué à la structuration du référentiel national du métier de « Producteur agricole professionnel ». Si ce cadre est globalement apprécié par les équipes pédagogiques, plusieurs soulignent néanmoins une concentration insuffisante des contenus techniques en troisième année, au profit d'autres dimensions. Cette situation est perçue comme un risque de fragilisation des acquis pratiques au moment où les jeunes affinent leur projet professionnel, et alimente des réflexions sur le maintien de modules techniques ou l'organisation de sessions de consolidation.

Le modèle pédagogique repose sur une articulation étroite entre théorie et pratique. Les exploitations pédagogiques constituent des supports essentiels d'apprentissage, favorisant l'expérimentation et l'appropriation progressive des itinéraires techniques. Toutefois, les équipes font face à une tension entre l'exigence de rentabilité économique des ateliers et leur vocation pédagogique. Certains ateliers, tels que les pépinières ou l'élevage porcin, sont unanimement reconnus pour leur valeur formative, bien que leur rentabilité demeure limitée, ce qui interroge l'équilibre entre objectifs économiques et pédagogiques. La troisième année, structurée autour de l'alternance externe, joue un rôle déterminant dans la maturation du projet professionnel. Les stages réalisés en exploitation tierce ou familiale permettent aux jeunes de confronter leurs acquis aux réalités de terrain et d'affiner leurs choix techniques. Si la satisfaction globale est élevée, les jeunes expriment néanmoins le besoin d'un meilleur alignement entre les lieux de stage et leurs projets individuels, ainsi qu'un renforcement de l'accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel, qui constitue l'outil central de transition vers l'insertion.

Entre 2003 et 2025, les collèges agricoles ont formé 1 424 jeunes dans le cadre de la formation initiale, dont 27 % de filles, avec des disparités liées à l'arrêt de la formation initiale à Bezezika en 2019 et à l'absence de cycle complet pour le collège de Tsarahafatra créé en 2025.

Figure 4 : Nombre cumulé des jeunes ayant achevé leur formation initiale de 3 ans dans les collèges agricoles Fekama (cumul)



Le taux d'achèvement global de la formation initiale est estimé à 62 % avec des variations selon les collèges et les profils (Renvoi Annexe : Tableau 14 Calcul du taux d'achèvement par collège).

Tableau 2 Calcul du taux d'achèvement global

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total	
Recrutés																									
M	30	36		47	66	64	91	86	96	89	86	112	119	113	96	111	107	104	109	80					1642
F	11	22		17	17	29	28	39	33	31	40	34	40	62	40	48	38	33	39	37					638
Total	41	58		64	83	93	119	125	129	120	126	146	159	175	136	159	145	137	148	117					2280
Sortants																									
M				17	13	26	43	39	57	49	60	57	58	68	86	80	53	67	68	75	65	65			1046
F				5	8	11	6	13	12	23	19	16	28	20	28	43	22	24	23	22	26	29			378
Total				22	21	37	49	52	69	72	79	73	86	88	114	123	75	91	91	97	91	94			1424
Taux d'achèvement																									
M				57%	36%	55%	65%	61%	63%	57%	63%	64%	67%	61%	72%	71%	55%	60%	64%	72%	60%	81%			64%
F				45%	36%	65%	35%	45%	43%	59%	58%	52%	70%	59%	70%	69%	55%	50%	61%	67%	67%	78%			59%
Total				54%	36%	58%	59%	56%	58%	58%	61%	61%	68%	60%	72%	70%	55%	57%	63%	71%	61%	80%			62%

Les abandons s'expliquent principalement par des contraintes économiques, des difficultés d'adaptation au cadre de formation et, dans une moindre mesure, par des facteurs personnels ou disciplinaires. Les données montrent un taux d'achèvement légèrement inférieur pour les jeunes filles (64% contre 59% pour les garçons), en lien avec des contraintes spécifiques telles que le mariage ou la grossesse précoce, mais aussi avec des arbitrages familiaux défavorables en contexte de vulnérabilité économique. Les actions mises en œuvre depuis 2021 pour améliorer le bien-être des jeunes filles ont toutefois contribué à une amélioration récente des taux d'achèvement.

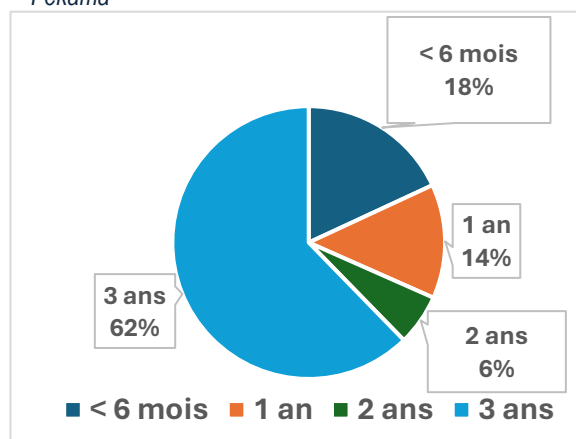
Il convient de souligner que les situations d'abandon ne correspondent pas systématiquement à des ruptures précoces de la formation. Une partie des jeunes concernés a en effet suivi une ou deux années complètes, leur permettant d'acquérir un socle minimal de connaissances et de pratiques agricoles.

Sur la période 2003-2023, 2 287 jeunes ont bénéficié de plus de 6 mois de formation initiale (FI) dans un collège agricole Fekama. Parmi ces 2 287 jeunes :

- 414 (18%) ont bénéficié de 6 mois de FI (abandon après 6 mois) ;
- 310 (14%) ont bénéficié de 1 an de FI (abandon après 1 an) ;
- 139 (6%) ont bénéficié de 2 ans de FI (abandon après 2 ans ou au cours de la 3ème année) ;
- 1 424 (62%) ont bénéficié de 3 ans de FI (formation complète) ;

Le taux d'achèvement complet est donc de 62% mais 82% des jeunes (1 873 jeunes) ont bénéficié de 1 à 3 ans de formation initiale.

Figure 3 Proportion de jeunes ayant effectué tout ou partie de la formation initiale dans un collège agricole Fekama



Au regard des informations sur les volumes horaires par module et par année de formation, il apparaît que les jeunes ayant suivi une année de formation initiale ont acquis les bases techniques du métier d'agriculteur, notamment en conduite des productions végétales et animales, ainsi que les premiers repères sur le fonctionnement de l'exploitation. Ceux ayant poursuivi deux années de formation ont consolidé ces acquis et développé des compétences complémentaires en gestion, en transformation simple des produits et en réflexion stratégique. Néanmoins, comparativement au cycle complet de trois ans, une formation limitée à une année permet surtout l'acquisition des bases techniques, sans couvrir pleinement les dimensions de gestion, de stratégie et de transformation. Deux années de formation offrent un niveau intermédiaire plus structuré, mais sans l'apport spécifique de la troisième année, centrée sur l'immersion professionnelle et la consolidation du projet d'exploitation.

Les enquêtes quantitatives indiquent un **niveau de satisfaction globalement élevé vis-à-vis de la formation initiale** (54% sont satisfaits et 34% très satisfaits), reposant principalement sur la qualité des cours théoriques, des travaux pratiques et la disponibilité des formateurs (Renvoi Annexe : Figure 27 : Niveau de satisfaction des jeunes par rapport à la formation initiale) Les jeunes soulignent l'importance des pratiques répétées et des démonstrations sur les exploitations pédagogiques pour l'ancrage des apprentissages. Les principaux avantages évoqués concernent l'acquisition de compétences techniques en agriculture et élevage, ainsi que le développement de capacités de diffusion, de leadership et de gestion. Les limites identifiées portent surtout sur une insuffisance de pratiques approfondies, notamment en élevage, ainsi que sur des contraintes organisationnelles et logistiques, telles que le changement de formateurs (notamment pour les anciennes promotions) ou l'insuffisance d'équipements.

Formation continue

Les formations courtes relèvent de deux canaux : le premier canal est l'appel à projets aux OPR via Proja, le second est le partenariat avec Formaprod. Elles ont été conçues selon une logique de co-construction avec les OPR : ce sont ces dernières qui identifient les filières prioritaires, proposent les thématiques à développer et sélectionnent les bénéficiaires selon leurs besoins territoriaux.

Tableau 1 Nombre de jeunes ayant bénéficié de formation continue

Entre 2016 et 2025, environ 1 200 jeunes ont bénéficié de formations courtes, principalement orientées vers l'élevage.

Nombre de jeunes bénéficiaires FC	2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	Total
Collège Bezezika						90	60	150	90	60	450
Collège Befandriana			60	60	30	30		30	30		240
Collège Ambalavao		60	30	40	30	30	30		24	26	270
Collège Ambondromisotra	30	30	30	30					30	30	180
Collège Manganoro								30	30		60
Collège Tsarahafatra											0
Total	30	90	120	130	60	150	90	264	206	60	1200
Cumul de jeunes bénéficiaires FC depuis 2016	30	120	240	370	430	580	670	934	1140	1200	
FC Formaprod : 520	FC Collèges Agricoles (autres que Bezezika et Formaprod) : 230							FC Collège agricole Bezezika : 450			

Les jeunes expriment un niveau de satisfaction très élevé vis-à-vis des formations continues,

Source : Fekama, 2025

qu'ils jugent pertinentes et directement applicables à leurs activités :44% satisfaits et 43% très satisfaits (Renvoi Annexe : Figure 28 : Niveau de satisfaction des jeunes par rapport à la formation continue).

Ces formations contribuent à sécuriser les pratiques techniques de base, notamment en matière d'hygiène, de santé animale et d'alimentation. Les effets les plus fréquemment cités concernent la réduction de la mortalité animale et l'amélioration des performances productives. Néanmoins, plusieurs limites sont relevées, notamment la durée courte des modules, l'hétérogénéité des niveaux des participants, l'insuffisance d'équipements pour les démonstrations et la faible appropriation des modules de gestion économique, ce qui souligne la nécessité de renforcer l'articulation entre contenus techniques et économiques.

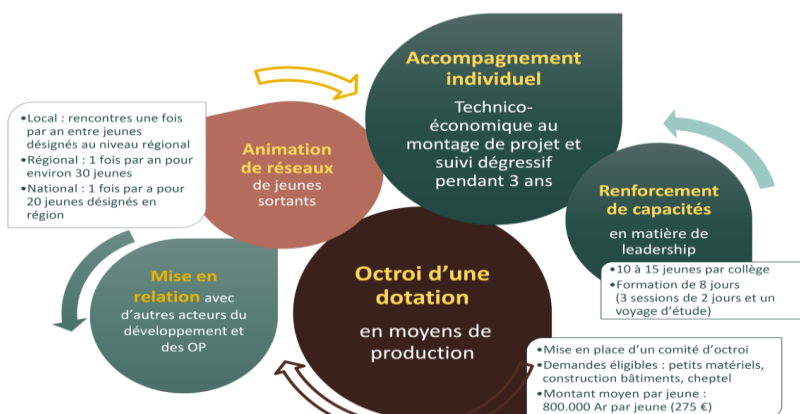
4.4. Accompagnement Post-Formation

Formation initiale

L'accompagnement post-formation constitue un maillon stratégique du continuum formation–insertion, déterminant dans la capacité des jeunes à transformer leur projet professionnel en une activité agricole viable, stable et durable. Contrairement à la formation, dont les effets sont principalement pédagogiques, l'accompagnement agit comme un mécanisme de sécurisation des trajectoires, en réduisant les risques liés à la phase critique d'installation et en facilitant les ajustements nécessaires au démarrage des activités.

Mis en place en 2009, le dispositif repose sur quatre piliers complémentaires : un accompagnement de proximité assuré par un Conseiller Jeune Agricole (CJA), l'accès à une dotation dite « coup de pouce » en moyens de production, la mise en réseau des jeunes à différents niveaux territoriaux et la mise en relation avec les acteurs du développement agricole et rural. La formation en leadership, proposée à un nombre ciblé de jeunes, complète ce dispositif pour renforcer l'engagement organisationnel et la prise de responsabilités.

Figure 4 Le dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle



Source : Fekama. 2017

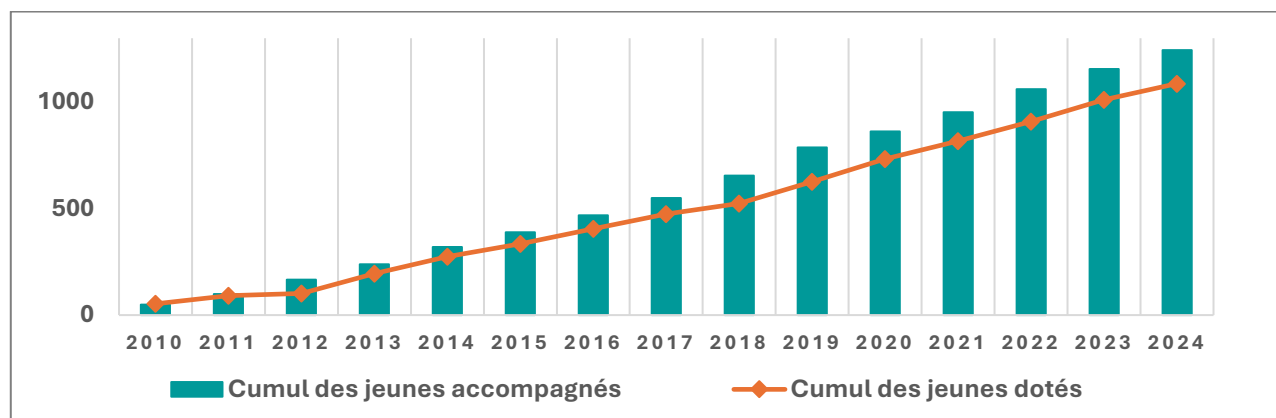
Accompagnement par les CJA et les autres acteurs

Chaque jeune sortant des collèges agricoles est théoriquement censé bénéficier d'un accompagnement individualisé assuré par un Conseiller Jeune Agricole (CJA). Cet accompagnement repose principalement sur des visites de terrain sur l'exploitation du jeune, un appui au montage, à l'ajustement et au suivi du projet professionnel, ainsi que sur des conseils techniques, économiques et organisationnels. Les CJA occupent ainsi une place centrale dans le dispositif d'accompagnement post-formation, en assurant un lien opérationnel entre la formation reçue et la mise en œuvre effective du projet d'insertion.

La mission des CJA dépasse toutefois largement l'appui technique au sens strict. Elle combine un accompagnement technico-économique individualisé, un appui en gestion, un soutien psychosocial et, dans de nombreux cas, un rôle de médiation entre le jeune et son environnement familial ou communautaire. Les CJA interviennent fréquemment dans la résolution de difficultés urgentes (maladies animales, pertes de production, aléas climatiques), mais aussi dans des situations plus complexes liées à l'accès aux ressources familiales, à la prise de décision économique ou à la reconnaissance du statut du jeune au sein du ménage. Ce suivi de proximité est largement reconnu comme un facteur clé de sécurisation de l'installation et de consolidation des activités génératrices de revenus.

Depuis 2010, 1 331 jeunes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement post-formation, soit 93,4 % de l'ensemble des jeunes ayant achevé le cursus complet de trois ans. Cette couverture élevée témoigne de l'importance accordée à l'accompagnement dans l'architecture globale du dispositif, même si l'intensité et la régularité du suivi varient selon les périodes et les territoires.

Figure 7 Cumul des jeunes accompagnés et dotés depuis 2010



L'accompagnement est particulièrement déterminant durant les 36 premiers mois suivant la sortie du collège, période marquée par des risques élevés d'abandon ou de fragilisation des projets. Outre l'appui technique, les CJA interviennent dans la gestion économique des exploitations, en appuyant les jeunes dans les calculs de marges, la planification des cycles de production et les choix d'investissement. L'évaluation de Proja 2 (2022) confirme que les jeunes ayant bénéficié d'un appui régulier en gestion présentent des trajectoires d'insertion plus stables.

L'accompagnement psychosocial constitue également un autre volet essentiel du dispositif. Les transitions vers l'autonomie professionnelle sont fréquemment marquées par des périodes de doute, des pressions familiales, des tensions liées aux responsabilités économiques ou des conflits autour de l'accès aux ressources familiales, notamment la terre ou la dotation. Rasoalandinirina (2022) montre que les jeunes disposant d'un conseiller capable d'offrir écoute, encouragement et médiation développent une meilleure résilience face aux échecs initiaux. Les entretiens mettent également en évidence la fréquence de situations de vulnérabilité – insécurité, changements de résidence, pertes de membres du foyer – qui nécessitent un accompagnement humain dépassant le seul registre technique.

Les enquêtes montrent qu'environ 65 % des jeunes se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'accompagnement assuré par le CJA (Renvoi Annexe Figure 29 : Taux de satisfaction des jeunes à l'égard de l'accompagnement par le CJA). Cette satisfaction porte principalement sur la qualité de l'écoute, la pertinence des conseils et la capacité à proposer des solutions concrètes. Toutefois, des limites sont également identifiées : 54 % des jeunes évoquent une fréquence de visites insuffisante, 13 % déclarent n'avoir bénéficié d'aucune visite et 11 % estiment la durée des visites trop courte.

Le transfert du portage des CJA vers les OPR à partir de 2020 a renforcé l'ancrage territorial du dispositif, mais s'est accompagné de niveaux de financement hétérogènes. En 2024, les budgets annuels des CJA variaient fortement selon les OPR, influençant directement le nombre de missions réalisées et la qualité du suivi.

Les contraintes budgétaires constituent un facteur déterminant : la réduction des budgets alloués à l'accompagnement, combinée à des retards de transfert de fonds de Fifata vers les OPR, a contribué à diminuer la fréquence des visites et à désorganiser les plannings de suivi. À titre d'exemple, en 2024, un CJA n'a pu visiter que 37 % des jeunes dont il avait la charge, avec un budget réduit de moitié par rapport à la période où il était encore rattaché au collège. Les écarts observés entre OPR en termes de nombre de missions réalisées illustrent l'impact direct de ces contraintes sur la mise en œuvre du dispositif.

À ces contraintes financières s'ajoutent une charge de travail élevée des CJA, qui cumulent souvent les activités d'accompagnement avec d'autres missions au sein des OPR, ainsi que l'éparpillement géographique des jeunes, rendant difficile un suivi régulier et homogène. Le portage du CJA par les OPR depuis 2020 a par ailleurs mis en lumière des difficultés de coordination et de pilotage, liées notamment à l'insuffisance d'outils communs et de mécanismes d'harmonisation des pratiques, ce qui accentue les disparités territoriales.

Tableau 2 Budget alloué aux CJA par les OPR en 2024

OPR	FFTS	FIMPIAMA	FIFATAM	VIFAM
Nombre de missions du CJA en 2024	7	28	12	26
Total annuel (euro)	3 795	2 344	2 012	2 519
Coût/mission (euro)	542	84	168	97

Source : Fert, 2025

L'affirmation du principe selon lequel « le collège est l'affaire de tous » se heurte encore à des difficultés de mise en pratique. Si cette orientation a été promue pour favoriser une meilleure intégration de Fekama au sein du groupe Fifata et renforcer la coresponsabilité des acteurs, certains estiment que la répartition des rôles et des responsabilités demeure insuffisamment clarifiée, générant des zones de flou dans la prise en charge effective de l'accompagnement.

Au-delà des CJA, près d'un tiers des jeunes déclarent avoir bénéficié d'un appui complémentaire de la part d'autres acteurs (techniciens des OPR, Cap Malagasy, projets partenaires). Cet accompagnement complémentaire est globalement bien apprécié, avec près de trois quarts des jeunes se déclarant satisfaits. Les jeunes relais, mis en place à partir de 2019, ne sont en revanche pas explicitement identifiés comme acteurs de l'accompagnement, probablement en raison de leur statut de pairs, leurs interventions n'étant pas perçues comme un appui institutionnel formel. Le dispositif des jeunes relais mis en place en 2019, avec un déploiement par région, puis un renforcement des moyens de communication dès 2020, correspond à une fonction confiée à des anciens élèves, ayant bénéficié d'une formation en leadership, repérés pour leur dynamisme, leurs capacités de leadership et la cohérence de leur projet d'installation. L'objectif est d'en faire des intermédiaires de proximité capables de maintenir le lien entre les promotions, de faciliter la circulation d'informations utiles (opportunités, prix, débouchés, contacts), et de soutenir la diffusion de pratiques techniques au sein des territoires. Les jeunes relais sont généralement identifiés avec l'appui des organisations paysannes et s'inscrivent dans une logique de valorisation de jeunes « modèles », susceptibles d'entraîner d'autres jeunes par l'exemple, la démonstration et le partage d'expériences.

Sur le plan opérationnel, les jeunes relais viennent compléter l'accompagnement formel assuré par les conseillers dédiés aux jeunes agriculteurs. Leur valeur ajoutée tient à leur proximité sociale et géographique, à leur disponibilité relative et à leur capacité à répondre rapidement aux sollicitations des autres jeunes, y compris à distance grâce aux outils de communication (smartphone, crédits de communication, groupes d'échanges). Ils contribuent ainsi à renforcer l'entraide entre pairs, à fluidifier les interactions avec les acteurs d'appui et, plus largement, à consolider l'ancrage des jeunes dans les réseaux professionnels locaux. Les jeunes relais rencontrés durant la mission étaient globalement dynamiques malgré la suspension des appuis en communication en 2022. Avec la réduction des visites des CJA, ils jouent un rôle non négligeable dans l'accompagnement des jeunes avec néanmoins une qualité variable.

Regroupements à différents niveaux

Les regroupements de jeunes constituent un autre pilier du dispositif. Organisés à différents niveaux territoriaux, ils visent à rompre l'isolement, favoriser l'apprentissage entre pairs et renforcer l'insertion sociale et professionnelle. Ces espaces collectifs jouent également un rôle de compensation lorsque le suivi individualisé est contraint.

Environ 76 % des jeunes déclarent avoir participé à des regroupements et 85 % d'entre eux en sont satisfaits (Renvoi Annexe : Figure 30 : Taux de satisfaction des jeunes à l'égard des regroupements). Les regroupements favorisent l'échange d'expériences, la diffusion de solutions pratiques et valorisent le statut des jeunes au sein des communautés locales et en les inscrivant dans des dynamiques collectives plus large. Leur régularité demeure toutefois variable selon les territoires, en fonction des moyens logistiques et financiers disponibles.

Dotation à l'insertion professionnelle

Conçue comme un « coup de pouce » au démarrage, la dotation vise à lever les principales contraintes matérielles et financières rencontrées par les jeunes à l'issue de la formation, dans un contexte d'accès très limité au crédit agricole. D'une valeur moyenne de 800 000 Ariary par jeune (variant entre 400 000 à 1 000 000 Ariary), elle prend la forme de biens productifs (cheptel, équipements agricoles, matériel d'élevage ou amélioration de bâtiments), afin de sécuriser leur utilisation et d'en faciliter le suivi. Son attribution est conditionnée à la validation d'un projet professionnel et s'inscrit dans un processus structuré associant diagnostic préalable, comité d'octroi et accompagnement de proximité.

La dotation agit simultanément comme un capital de départ⁵, un facteur de sécurisation, un outil de réduction des risques et un signe de reconnaissance du parcours du jeune. Elle influence directement la faisabilité technique du Projet Professionnel (PP), la crédibilité du jeune auprès de sa famille et de son entourage, la rapidité de mise en œuvre des activités et la motivation personnelle. Entre 2009 et 2024, 1087 jeunes ont bénéficié d'une dotation.

Les données quantitatives issues de l'enquête montrent **un niveau de satisfaction globalement élevé à l'égard de la dotation, avec 54 % des jeunes se déclarant satisfaits et 15 % très satisfaits** (Renvoi Annexe : Figure 31 : Niveau de satisfaction à l'égard de la dotation (FI)). Cette appréciation positive est principalement liée à l'adéquation perçue de la dotation avec les attentes des jeunes (64 %), au respect des délais de livraison (59 %) et, dans une moindre mesure à la qualité des biens reçus (45 %). Les enquêtes qualitatives permettent toutefois de nuancer ces résultats et de mettre en

⁵ Selon les résultats de l'auto-évaluation accompagnée du dispositif d'accompagnement des jeunes réalisée en 2022, 54 % des 98 jeunes sortants enquêtés déclarent qu'ils n'auraient pas été en mesure de démarrer leur projet sans la dotation.

évidence plusieurs facteurs d'insatisfaction ou de satisfaction moyenne. Ceux-ci tiennent en premier lieu à la portée jugée limitée de la dotation, dont le montant est resté inchangé depuis le démarrage du dispositif en 2010, malgré l'évolution du contexte économique. S'y ajoutent des cas d'inadéquation entre le contenu de la dotation et les besoins réels du projet, des problèmes de qualité de certains intrants, des écarts perçus entre les montants annoncés et la valeur effective des biens livrés, ainsi que des retards de distribution entraînant un décalage par rapport aux calendriers techniques agricoles. Ces décalages peuvent réduire significativement la marge de manœuvre des jeunes en phase initiale d'insertion.

Du point de vue des jeunes, l'impact de la dotation sur la production est jugé globalement positif : 63 % estiment cet impact moyennement bon et 22 % très bon. Cette proportion est cohérente avec celle des jeunes se déclarant moyennement satisfaits à très satisfaits. Néanmoins, 9 % des jeunes estiment que la dotation n'a pas contribué à améliorer leur production en lien avec les motifs d'insatisfaction susmentionnés.

La dotation tend à produire des effets renforcés lorsqu'elle peut être combinée, selon les territoires, à d'autres dispositifs de soutien (Zébunet, FDA), qu'il s'agisse d'un appui additionnel ou substitutif. Ces ressources complémentaires permettent, le cas échéant, de financer des investissements plus conséquents, en particulier pour les jeunes les plus engagés, mais elles restent inégalement accessibles et fortement dépendantes des dynamiques locales. À titre d'illustration, seuls les collèges de Befandriana et de Manganoro ont bénéficié d'une collaboration structurée avec le FDAR : entre 2021 et 2022, 35 jeunes sortants de Befandriana et 68 de Manganoro ont ainsi obtenu une subvention de 1 350 000 Ariary (291 euros) chacun. Dans la Sofia, cette subvention a été attribuée après la dotation et a donc constitué un appui additionnel. Dans l'Alaotra Mangoro, en revanche, la subvention du FDAR s'est substituée à la dotation (celle-ci n'ayant pas été octroyée), mais son montant, légèrement supérieur, a permis de soutenir des investissements un peu plus importants, les responsables des FDAR concernés ayant exprimé leur satisfaction quant aux résultats observés.

À l'inverse, en l'absence d'un accompagnement rapproché, la dotation peut être utilisée de manière sous-optimale, voire détournée pour répondre à des besoins familiaux urgents. Les jeunes femmes font face à des contraintes spécifiques, notamment une perte de contrôle sur les intrants reçus, ce qui souligne l'importance d'un accompagnement sensible au genre.

Renforcement de capacités en matière de leadership

Le renforcement des capacités en leadership constitue enfin un volet ciblé de l'accompagnement post-formation. Il vise les jeunes identifiés comme présentant un potentiel d'engagement collectif et contribue au renouvellement progressif des instances dirigeantes des organisations paysannes. Malgré des contraintes de financement limitant l'ampleur de ces formations, ce volet joue un rôle structurant dans l'émergence d'une nouvelle génération de leaders paysans.

Pour la formation continue, 54 sur 75 jeunes soit 72% ont déclaré avoir bénéficié d'un accompagnement post-formation : 48% relèvent de la FC du collège de Bezezika et ont été accompagnés par le CJA, 26% ont été accompagnés par les techniciens du FFTS, 13% par le collège, 7% par le responsable de la formation et 4% par Cap Malagasy. La majorité des jeunes ayant bénéficié de cet accompagnement en sont satisfaits (61% satisfaits et 20% très satisfaits), les motifs de satisfaction étant similaires à ceux des jeunes FI ; la pertinence des conseils et la capacité à proposer des solutions concrètes.

Soixante sur les 75 jeunes, soit 80% ont déclaré avoir reçu une dotation et parmi ces derniers, 62% sont satisfaits (55% satisfaits et 7% très satisfaits). Les principales remarques sur la dotation portent sur sa valeur : un nombre important de jeunes ont évoqué leur souhait d'avoir une dotation plus importante qui permettrait i) d'avoir plus de matériels ou de cheptel, ii) d'avoir du cheptel et des matériels en même temps. Un nombre plus limité de jeunes ont quant à eux recommandé le respect du délai de livraison ainsi que l'amélioration de la qualité du cheptel et du matériel.

4.5. Insertion et Installation

4.5.1. Niveaux et temporalités de l'insertion

Pour les jeunes ayant suivi la formation initiale, l'insertion et l'installation constituent le point d'aboutissement du continuum et représentent les indicateurs les plus tangibles de l'efficacité du dispositif Fekama. Elles matérialisent la capacité du jeune à transformer ses apprentissages, sa dotation, son projet professionnel et son accompagnement en une activité économique fonctionnelle, stable et intégrée dans les dynamiques territoriales.

L'analyse du taux de maintien en agriculture/élevage repose sur une méthodologie volontairement simple, distinguant les promotions stabilisées (2017–2021) et les promotions récentes (2022–2024). Le maintien est défini par l'exercice principal d'une activité agricole, d'élevage ou de pêche au moment de l'enquête. Deux variantes de calcul ont été mobilisées (Renvoi Annexe : Encadré 4 : Modalités de calcul du taux de maintien des jeunes issus de la FI dans les activités agricoles). Dans une approche non prudente, fondée sur les jeunes effectivement retrouvés, le taux de maintien global pondéré atteint 93,8 %. Dans une approche prudente, intégrant les jeunes non retrouvés comme n'exerçant pas

principalement une activité agricole/d'élevage, ce taux s'établit à 73,6 %. Le maintien réel se situe ainsi dans un intervalle compris entre ces deux valeurs, traduisant à la fois un maintien élevé dans les activités agricoles et les limites liées à la disponibilité de l'information.

Pour les jeunes ayant bénéficié d'une formation continue, la question du maintien se pose différemment, ceux-ci exerçant tous une activité agricole.

En revanche, la distinction entre insertion et installation permet de comparer les trajectoires selon le type de formation. Dans le cadre des dispositifs portés par Fekama et Fert, la notion d'insertion professionnelle renvoie à l'exercice effectif d'une activité agricole ou para-agricole génératrice de revenus, sans que le jeune dispose encore d'une exploitation autonome pleinement constituée. Elle correspond à une phase transitoire de la trajectoire professionnelle, marquée par une autonomie partielle vis-à-vis des facteurs de production.

L'installation désigne une situation plus stabilisée, dans laquelle le jeune est reconnu comme responsable principal d'une exploitation agricole, disposant d'un accès sécurisé aux facteurs de production et mettant en œuvre un projet professionnel structuré. L'installation peut être immédiate ou progressive et s'inscrit généralement dans un continuum faisant suite à une phase d'insertion.

Tableau 3 Statut professionnel des jeunes

Parmi les jeunes ayant bénéficié d'une formation initiale, la majorité se situe en situation d'installation (76 %), tandis que 24 % relèvent encore d'une situation d'insertion. Cette répartition traduit une trajectoire majoritairement séquentielle, dans laquelle la formation

Statut professionnel	Inséré	Installé	Total général
Formation initiale	24%	76%	209
Formation continue	33%	67%	75
Total général	75	209	284

initiale constitue une étape structurante préalable à l'accès à une exploitation agricole autonome. À l'inverse, les jeunes issus de la formation continue présentent une proportion plus élevée de situations d'insertion (33 %) et une part plus faible de situations d'installation (67 %). Cette configuration reflète la plus grande hétérogénéité de leurs trajectoires professionnelles : la formation continue peut intervenir alors que les jeunes sont encore rattachés à l'exploitation familiale, déjà installés ou engagés dans un processus d'installation progressive. Ces écarts ne traduisent pas des niveaux de performance différenciés entre les deux modalités de formation, mais renvoient à des logiques d'intervention distinctes et à des profils de bénéficiaires différents.

Concernant la situation des jeunes FI, la forte proportion de jeunes classés comme « installés » parmi les sortants du collège témoigne du caractère résolument professionnalisant du dispositif Fekama-Fifata, qui ne vise pas uniquement le maintien des jeunes dans les activités agricoles mais leur accès effectif à une autonomie productive. La distinction entre insertion et installation permet ici de mettre en évidence un seuil qualitatif important : si l'insertion renvoie au fait d'exercer principalement une activité agricole, l'installation traduit un degré plus avancé d'autonomisation, marqué par la gestion directe d'une exploitation agricole, la mobilisation de moyens de production propres et, dans de nombreux cas, une reconnaissance sociale du statut d'exploitant ou d'exploitante. Le fait que plus des trois quarts des jeunes observés aient franchi ce seuil suggère que le dispositif ne se limite pas à produire des trajectoires d'attente ou de dépendance prolongée vis-à-vis du foyer parental, mais favorise, à des rythmes différenciés, une transition effective vers l'exercice du métier d'agriculteur ou d'agricultrice à part entière.

Le temps moyen d'installation des jeunes issus de la formation initiale est d'environ trois ans, avec une réduction progressive observée au fil des promotions (Renvoi Annexe : Tableau 5 : Situation professionnelle des jeunes FI). Les promotions récentes s'installent plus rapidement que les promotions anciennes, une évolution liée à une meilleure préparation du projet professionnel (PP), au renforcement de l'accompagnement post-formation (notamment si on considère les promotions sorties 2012-2016 et 2017-2021 aux promotions 2007-2011) et à une intégration plus précoce de la dotation. Pour les promotions sorties en 2022-2024, l'amélioration du référentiel de formation ayant permis une meilleure préparation du PP a été déterminante et a fortement motivé les jeunes à s'installer. Les entretiens qualitatifs avec des jeunes récemment sortis suggèrent une volonté marquée de s'émanciper de leurs parents, quitte à affronter un démarrage plus laborieux de leurs activités : « *tant que vous êtes chez vos parents, ce sont eux qui décident* ».

Parmi les 75 jeunes de la formation continue, les femmes représentent 57 % des enquêtés. Elles sont majoritairement installées (74 %) et, dans près de 70 % des cas, l'installation était antérieure à la formation, ce qui confirme un rôle de consolidation des trajectoires. Les autres s'installent l'année de la formation (22 %) ou après (9 %), avec un délai moyen de 1,5 an pour ce dernier groupe. Chez les hommes, les profils sont plus équilibrés (56 % installés, 44 % insérés) et l'installation se répartie à parts égales avant/pendant/après formation, avec un délai moyen de 1,3 an après formation. Ces résultats soulignent des usages différenciés de la formation continue selon le genre, celle-ci jouant davantage un rôle de consolidation pour les femmes et d'accompagnement de trajectoires plus diversifiées pour les hommes.

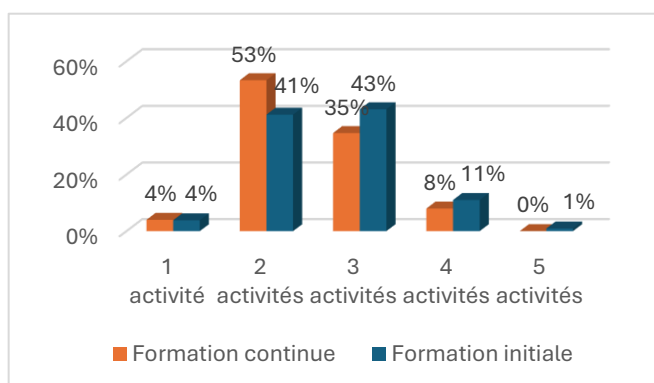
4.5.2. Formes d'insertion-installation et stratégies mises en œuvre

• Une tendance à la pluriactivité

Les formes d'insertion et d'installation mises en œuvre reposent largement sur la pluriactivité. La majorité des jeunes exercent au moins deux activités, la diversification constituant un levier central de sécurisation économique. Les jeunes issus de la formation initiale présentent une pluriactivité plus étendue que ceux de la formation continue (53% exercent 2 activités contre 41% pour les jeunes FC et 43% exercent 3 activités contre 35% pour les jeunes FC).

A noter cependant que la situation est légèrement différente quand on s'intéresse uniquement aux jeunes installés suggérant une logique plutôt de consolidation pour les jeunes FC et un portefeuille d'activités plus étoffé pour les jeunes FI. (Renvoi en Annexe Figure 32 Nombre d'activités mises en œuvre par les jeunes installés).

Figure 5 Nombre d'activités mises en œuvre par les jeunes



Chez les jeunes issus de la formation initiale, les systèmes d'activités évoluent au fil du temps, avec une préférence initiale pour des élevages à cycle court. Ce choix s'explique par des besoins limités en foncier et en trésorerie, ainsi que par la capacité de ces activités à générer rapidement des revenus pouvant être réinvestis. Puis un rééquilibrage progressif entre élevage et cultures s'opère : en sixième année, 53 % des jeunes pratiquent l'élevage et 47 % les cultures comme première activité agricole conditionné par l'accès au foncier.

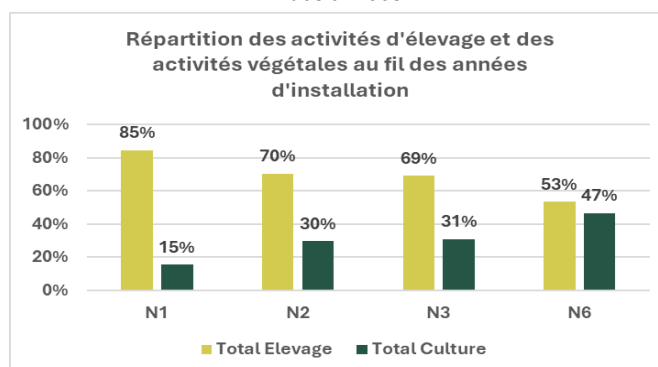
S'agissant plus spécifiquement des cultures, les entretiens qualitatifs montrent que les jeunes intègrent dans leur système de production les spéculations mises en œuvre au sein des exploitations pédagogiques si les débouchés apparaissent relativement sécurisés, traduisant une préférence pour des cultures qu'ils maîtrisent déjà sur le plan technique.

Comme évoqué plus haut, les jeunes mettent en œuvre des stratégies de diversification des revenus, les activités para-agricoles représentant en moyenne 33 % des revenus de l'exploitation ; 75 % des jeunes enquêtés exercent au moins deux activités para-agricoles, les plus fréquentes étant les prestations de santé animale (46 %) et le commerce (30 %).

Les jeunes issus de la formation continue privilégient une spécialisation agricole comme base de leur insertion, tout en mobilisant des activités complémentaires, souvent non agricoles, pour stabiliser leurs revenus. L'agriculture est mentionnée comme étant l'activité principale pour près de deux tiers des jeunes (65 %), confirmant son rôle central dans les trajectoires professionnelles, tandis que l'élevage occupe une place secondaire importante, devenant l'activité principale pour 27 % des jeunes et l'activité secondaire pour 60 % d'entre eux. Les activités para-agricoles n'apparaissent pas comme activités principales ou secondaires, mais sont davantage mobilisées comme activités tertiaires (9 %), aux côtés d'activités salariées temporaires (33 %) ou permanentes (12 %) et d'autres activités (15 %).

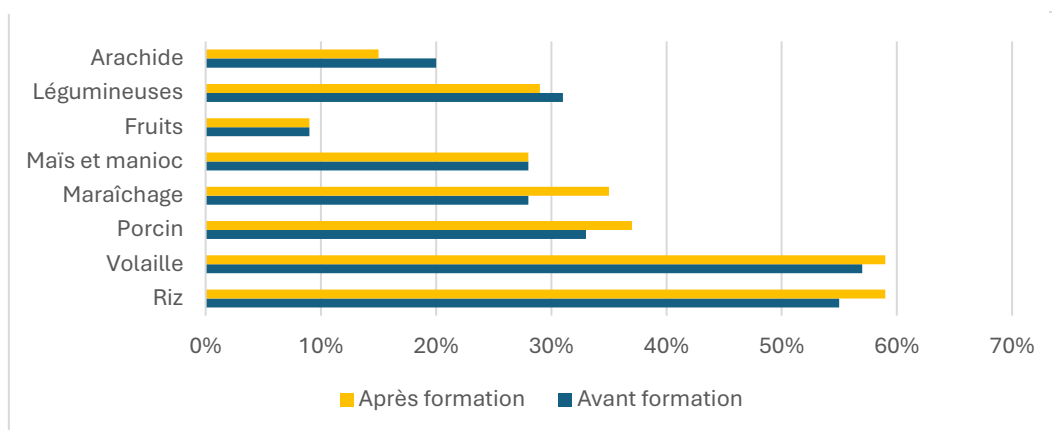
Des évolutions différenciées des filières et activités des jeunes bénéficiaires de la formation continue apparaissent entre la situation avant et après la formation, traduisant à la fois des effets de consolidation des activités existantes et des réorientations ciblées vers des filières jugées plus porteuses. Les filières clés se renforcent légèrement, notamment la riziculture (+4 %), les volailles (+2 %) et le porc (+4 %), confirmant une logique de consolidation d'activités connues et relativement sécurisantes. Le maraîchage enregistre la progression la plus nette (+7 %), signalant une orientation accrue vers des productions à rotation rapide et à débouchés marchands, souvent recherchées pour générer des liquidités. Enfin, les activités para-agricoles restent marginales mais se structurent légèrement : les soins/vaccination apparaissent (3 %) et les services (commerce, transport/collecte, prestations) se maintiennent à de faibles niveaux (autour de 3 %).

Figure 6 Répartition des activités agricoles des jeunes FI au fil des années



Source : Fekama, Fert, Consultants IFOCAP, 2025

Figure 7 Evolution des filières des jeunes FC avant et après la formation



• Type d'agriculture et d'élevage pratiqué par les jeunes

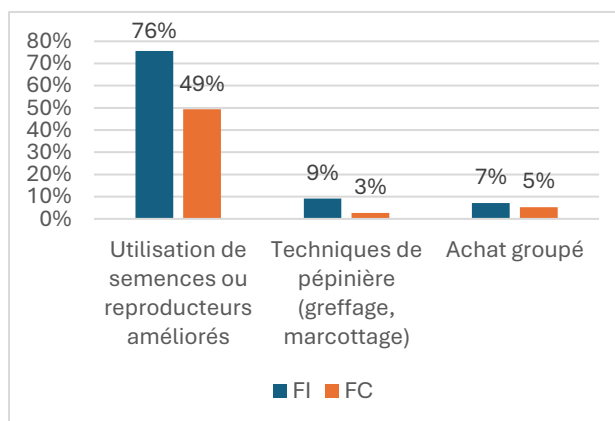
L'analyse des pratiques agricoles et d'élevage des jeunes s'appuie sur les données de l'étude d'impact mais valorise également celles de l'étude sur l'économie de la formation conduite en 2025 portant spécifiquement sur les jeunes issus de la FI. Elle permet de caractériser le type d'agriculture effectivement pratiqué par ces jeunes, tant du point de vue des itinéraires techniques que du niveau de dépendance aux intrants et aux services.

Amélioration du matériel végétal et maîtrise de la reproduction

L'amélioration du matériel végétal constitue un levier d'innovation largement mobilisé par les jeunes, en particulier par ceux issus de la formation initiale. Plus des trois quarts des jeunes FI déclarent utiliser des semences ou des reproducteurs améliorés (76 %), contre près d'un jeune FC sur deux (49 %), traduisant un différentiel net dans l'appropriation des bases techniques de la production.

Les données issues de l'étude sur l'économie de la formation permettent de nuancer et de préciser ce constat. Elles montrent que, chez les jeunes FI, l'usage de semences améliorées coexiste avec une forte dynamique d'autoproduction semencière. Si l'achat intégral de semences est relativement fréquent en début de trajectoire d'installation, l'intra-consommation devient progressivement majoritaire à partir de la deuxième année, près des deux tiers des jeunes utilisant principalement leurs propres semences. Cette évolution traduit une logique d'autonomie progressive et de maîtrise des coûts, davantage qu'une dépendance durable aux marchés semenciers ;

Figure 8 Innovations liées aux techniques d'amélioration du matériel végétal et animal



Innovations dans la production

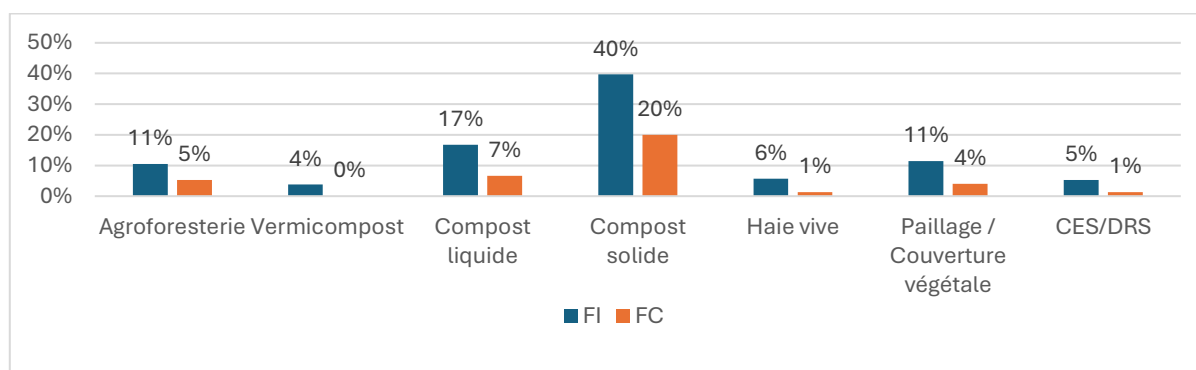
Les innovations dans la production sont largement plus répandues chez les jeunes issus de la formation initiale (FI) que chez ceux de la formation continue (FC). Une très forte majorité des jeunes FI déclarent avoir introduit des innovations dans leurs systèmes de production (86 %), contre 55 % des jeunes FC, confirmant un écart marqué d'intensité et de diversité des changements opérés.

Fertilité et gestion des sols

Les innovations relatives à la fertilité et à la gestion des sols apparaissent nettement plus développées chez les jeunes FI que chez les FC. Le compost classique constitue la pratique la plus largement adoptée (40 % des FI contre 20 % des FC), suivi du compost liquide (17 % contre 7 %). Les pratiques plus exigeantes, telles que le lombricompost, l'agroforesterie, le paillage⁶ ou les dispositifs de conservation des sols et de gestion de l'eau, restent faiblement diffusées mais systématiquement plus fréquentes chez les FI.

⁶ Le paillage peut être exigeant en termes de main d'œuvre et la concurrence agriculture-élevage sur l'usage des résidus ainsi que la difficulté d'accès au paillis peuvent également constituer une contrainte. Les avantages liés à la réduction de certains travaux comme l'arrosage et le désherbage ne sont probablement pas non plus bien appréhendés.

Figure 12 Innovations liées aux techniques de fertilité et de gestion des sols



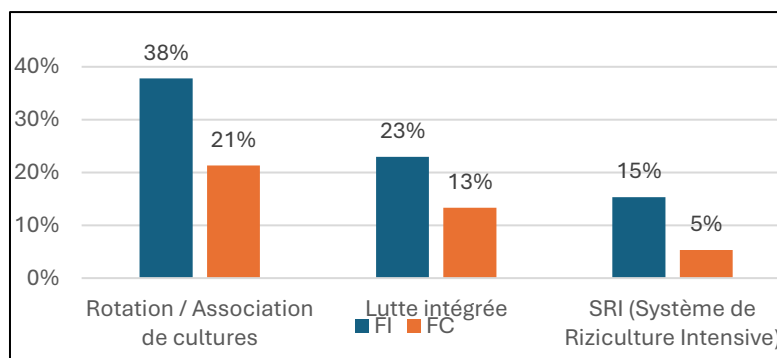
L'étude sur l'économie de la formation apporte un éclairage complémentaire en montrant que ces pratiques s'inscrivent dans des systèmes de production globalement peu intensifiés et faiblement dépendants des intrants chimiques. La majorité des jeunes FI déclarent ne pas utiliser d'engrais chimiques, et cette proportion augmente au fil du temps pour atteindre plus de quatre jeunes sur cinq en fin de période. Cette faible dépendance aux fertilisants de synthèse renforce l'importance des amendements organiques, disponibles localement, et explique la place centrale occupée par le compost dans les trajectoires techniques des jeunes.

Ces résultats traduisent une appropriation pragmatique des pratiques de fertilité, privilégiant les solutions accessibles et peu risquées économiquement, tandis que les innovations agroécologiques plus structurantes demeurent encore limitées, en raison des contraintes de travail, d'investissement et d'accompagnement technique.

Gestion des cultures et des itinéraires techniques

Figure 9 Innovations liées à gestion des cultures et des itinéraires techniques améliorés

Les innovations liées à la gestion des cultures et des itinéraires techniques sont sensiblement plus développées chez les jeunes FI que chez les FC. La rotation et l'association de cultures constituent les pratiques les plus fréquemment adoptées (38 % des FI contre 21 % des FC), suivies de la lutte intégrée contre les ravageurs (23 % contre 13 %).



Le Système de Riziculture Intensive est également davantage maîtrisé par les jeunes FI (15 % contre 5 %), tandis que les techniques de semis direct ou de travail du sol réduit restent absentes dans les deux groupes.

Les données issues de l'étude sur l'économie de la formation permettent de mieux comprendre ces choix techniques. Elles montrent que les pratiques culturales des jeunes FI reposent quasi systématiquement sur le désherbage manuel, le désherbage chimique restant très marginal⁷. Cette orientation traduit à la fois une forte mobilisation de la main-d'œuvre familiale, une maîtrise des coûts de production et une prudence vis-à-vis de techniques perçues comme plus risquées ou devant nécessiter de la trésorerie.

Par ailleurs, les pratiques de traitement phytosanitaire apparaissent contrastées. Une partie des jeunes recourt ponctuellement à des produits de synthèse, tandis qu'une proportion non négligeable mobilise des formes de lutte intégrée ou des solutions locales de type ady gasy, et qu'environ la moitié des jeunes ne réalise aucun traitement selon les périodes. Ces éléments confirment que les itinéraires techniques des jeunes FI combinent des principes de diversification, des savoir-faire locaux et une utilisation raisonnée des intrants, plutôt qu'une intensification systématique.

Innovations liées à l'élevage

Les innovations liées à l'élevage apparaissent particulièrement marquées chez les jeunes FI, notamment en matière de santé animale, avec 59 % déclarant recourir à la vaccination, contre 36 % des FC. Les données issues de l'étude sur

⁷ A noter qu'à Madagascar, l'usage des herbicides tend à augmenter. Selon la Direction de la Protection des Végétaux, la quantité d'herbicides importée est passée de 59 tonnes en 2008 à près de 202 tonnes en 2017. Dans les régions d'implantation des collèges agricoles, les herbicides sont principalement utilisés pour le riz (irrigué mais aussi pluvial), le maïs et le coton.

l'économie de la formation montrent que, pour les jeunes dont l'élevage constitue l'activité principale, les systèmes reposent majoritairement sur des races locales, qui représentent environ 60 % des effectifs, complétées par des races métisses. Le recours aux races améliorées reste marginal.

Cette configuration traduit une stratégie prudente, privilégiant la rusticité et l'adaptation aux conditions locales, tout en accordant une attention croissante à la prévention sanitaire. Environ huit jeunes éleveurs sur dix déclarent vacciner leurs animaux, ce qui témoigne d'une prise en compte forte des enjeux sanitaires, y compris dans des systèmes peu intensifiés. La persistance d'une fraction de jeunes ne recourant pas à la vaccination rappelle toutefois l'existence de contraintes d'accès, de coût ou de perception du risque.

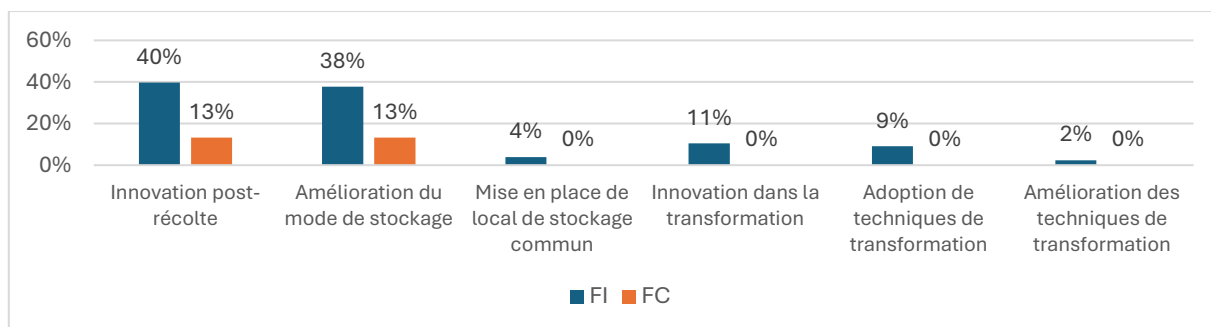
Innovations post-récolte

Les innovations post-récolte demeurent moins fréquentes que celles liées aux intrants et à la production, mais elles sont nettement plus développées chez les jeunes FI. Quatre jeunes FI sur dix déclarent avoir introduit des innovations post-récolte, contre 13 % des FC, ces innovations portant principalement sur l'amélioration des modes de stockage.

L'étude sur l'économie de la formation précise que la majorité des jeunes FI pratiquent un stockage de courte à moyenne durée, le plus souvent entre un et six mois. Cette pratique vise avant tout la sécurisation des récoltes et la satisfaction des besoins du ménage, plus que l'optimisation commerciale ou la transformation. Une part non négligeable de jeunes ne stocke toutefois pas leurs productions, révélant des contraintes matérielles et financières persistantes.

Les innovations en matière de transformation restent marginales, confirmant que l'aval des filières demeure encore un champ peu investi dans les trajectoires des jeunes. Cette situation s'explique en partie par un contexte de marché contrasté : si la demande en produits transformés peut être réelle dans certaines localités, notamment dans les grandes agglomérations, elle reste faible ou irrégulière dans de nombreuses zones d'installation, ce qui limite les débouchés et incite les jeunes à privilégier la vente de produits bruts. Dans les zones potentielles, la transformation apparaît ainsi comme une opportunité encore sous-exploitée, qui gagnerait à être davantage développée et accompagnée (accès aux équipements, normes, commercialisation) pour permettre aux jeunes de mieux capter la valeur ajoutée.

Figure 14 Innovations liées aux pratiques de gestion post-récolte et de transformation



L'analyse des pratiques selon le sexe indique que les garçons innovent légèrement plus que les filles dans la plupart des domaines, avec des écarts limités liés surtout aux contraintes des jeunes femmes (charge domestique, accès réduit au foncier et aux ressources, moindre marge de décision). À l'inverse, les filles se distinguent un peu en commercialisation, davantage impliquées dans les circuits courts et la vente de proximité.

Tableau 6 : Innovations techniques apportées à différents stades des filières selon la formation et le sexe

Rubrique	Garçons	Filles
Itinéraire technique/d'élevage	80%	75%
Intrants agricoles	72%	67%
Commercialisation	45%	47%
Stockage post-récolte	34%	31%
Transformation	10%	5%

4.5.3. Facteurs déterminants de l'insertion-installation et difficultés rencontrées par les jeunes

Les trajectoires d'insertion et d'installation apparaissent déterminées par une combinaison de facteurs individuels, familiaux et contextuels — notamment le soutien matériel et moral des parents, la maturité du jeune, l'efficacité de l'accompagnement post-formation, la qualité du projet professionnel, le niveau socio-économique du ménage, l'exposition récurrente aux chocs et le degré d'acceptation sociale dans le milieu d'accueil. Ce constat fait écho à celui de l'étude

« FAR de masse » qui définit l'insertion socioprofessionnelle comme une trajectoire située à la jonction de plusieurs sphères (sociale, économique, professionnelle) et incluant une dimension de reconnaissance.

En premier lieu, le soutien matériel et moral des parents et de la famille apparaît comme un élément central très largement mobilisé : 92% des jeunes déclarent avoir bénéficié d'un appui, avec un niveau particulièrement élevé chez les sortants de la formation initiale (98% contre 75% en formation continue). Cet appui combine des ressources financières et matérielles (équipements, intrants, parfois mise à disposition de terrain ou de main-d'œuvre) et un accompagnement plus immatériel (conseil, encouragement), qui contribue à sécuriser les premiers arbitrages et à maintenir l'effort dans la durée, y compris lorsque des tensions intra-ménage émergent autour des choix d'investissement ou de l'accès aux ressources.

La maturité du jeune est également évoquée comme condition facilitatrice, souvent associée par les équipes pédagogiques à des changements de statut (notamment le mariage), mais les entretiens montrent qu'elle renvoie plus largement à des attitudes et aptitudes transversales : capacité à se projeter, à gérer les priorités, à résister aux pressions, et à tenir un cap malgré les incertitudes. Autrement dit, le statut matrimonial peut jouer, sans constituer une condition systématique : des jeunes non mariés peuvent présenter le même degré de sérieux, d'organisation et de persévérance que des jeunes mariés.

S'agissant de l'efficacité de l'accompagnement post-formation et de la qualité du projet professionnel, les résultats disponibles rappellent que l'appui de proximité joue un rôle de "sécurisation" au moment où le projet bascule dans la mise en œuvre : visites sur l'exploitation, appui au montage/ajustement et au suivi du projet, conseils techniques et économiques, et parfois médiation avec l'environnement familial ou communautaire. Cet accompagnement est d'autant plus déterminant dans les premières années suivant la sortie, quand les décisions d'investissement, de calendriers techniques et de gestion sont encore fragiles et réversibles. Dans le même esprit, la dotation "coup de pouce" est conçue comme un soutien conditionné à la validation d'un projet et intégré à un processus (diagnostic, comité d'octroi, suivi), ce qui souligne que la qualité du projet tient autant à sa cohérence technique et économique qu'à la capacité du jeune à l'ajuster avec un appui régulier.

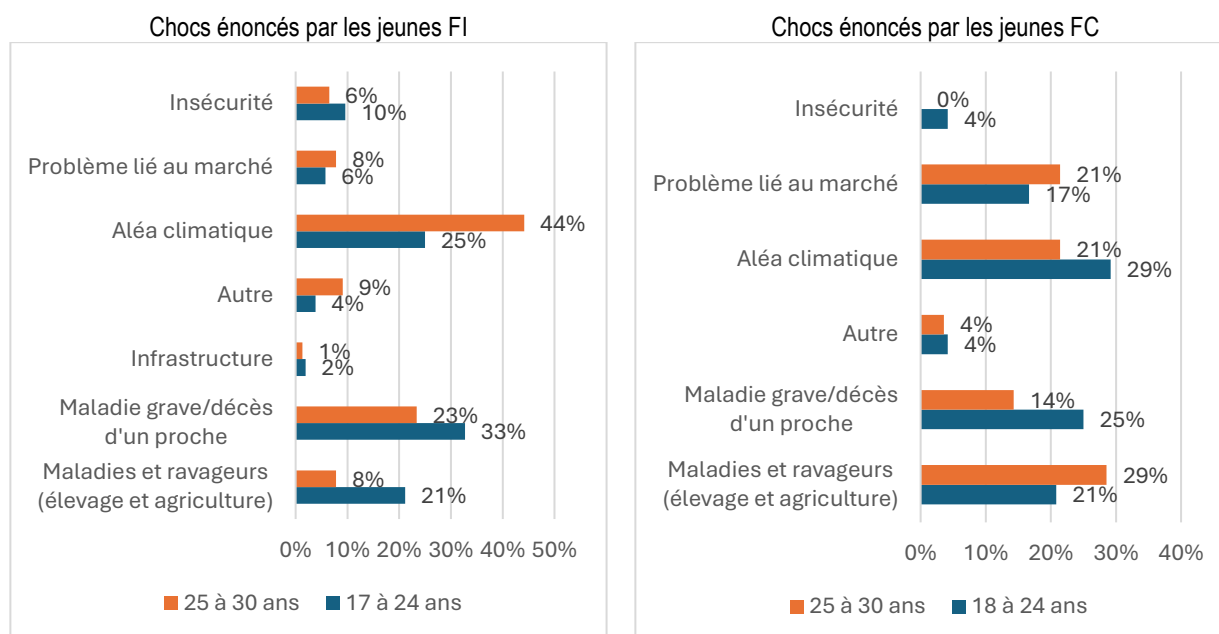
Le niveau socio-économique du ménage de départ pèse enfin sur l'accès aux facteurs de production et la marge de manœuvre face aux aléas. La majorité des jeunes situent leur ménage de référence à un niveau "moyen" (environ deux tiers), mais une fraction non négligeable se perçoit en situation "faible", plus fréquemment en formation continue, ce qui peut traduire des profils plus hétérogènes (ménage parental ou ménage du jeune). Dans ces situations, les trajectoires peuvent être plus contraintes par la capacité d'autofinancement et par la dépendance aux solidarités familiales, tandis que les ménages mieux dotés offrent plus facilement des amortisseurs (fonds, matériel, foncier) et réduisent la probabilité d'interruptions de parcours.

Les parcours d'insertion-installation des jeunes formés dans le cadre du dispositif Fekama, qu'ils soient issus de la formation initiale (FI) ou de la formation continue (FC), s'inscrivent dans des contextes marqués par une forte exposition aux chocs et aux contraintes structurelles. Les enquêtes quantitatives montrent que **78 % des jeunes FI (164 sur 209)** et **80 % des jeunes FC (60 sur 75)** déclarent avoir été confrontés à au moins un choc majeur au cours de l'année écoulée. Dans les deux groupes, ces chocs concernent majoritairement des jeunes de **30 ans et moins** (78 % chez les FI et 87 % chez les FC), confirmant que les phases d'entrée et de consolidation de l'insertion demeurent particulièrement vulnérables, indépendamment du type de formation suivie.

Les aléas climatiques constituent le premier facteur de fragilisation (cités comme principal choc par 36% des jeunes FI concernés, contre ~17% des FC), suivis des chocs de santé (maladies graves, décès d'un proche : 35% FI vs ~13% FC) et des maladies/ravageurs (13% FI ; ~17% FC, ces derniers étant souvent plus exposés du fait d'un engagement productif déjà avancé). Les difficultés de marché (baisse des prix des produits agricoles, hausse du prix des intrants, écoulement) touchent à fréquence comparable les FI et les FC (19% vs 19%), mais pèsent davantage sur les FI au moment critique d'entrée dans l'activité.

L'insécurité/sabotage est peu citée quantitativement (7% FI ; ~1% FC) mais ressort comme une préoccupation importante en qualitatif, surtout chez les FI. Enfin, au-delà de ces chocs, l'insuffisance de fonds de démarrage et l'accès limité au foncier constituent des obstacles communs, tandis que les pressions familiales affectent plus fortement les FI (malgré un soutien familial très fréquent), et que les jeunes femmes FI rencontrent des contraintes spécifiques (mariage, maternité, normes sociales) pouvant interrompre ou réorienter leur projet ; le changement de projet professionnel concerne surtout les FI, traduisant à la fois des limites de diagnostic initial et des capacités d'adaptation. (*Renvoi Annexe* : Encadré 5: Les difficultés liées à l'insertion-installation des jeunes).

Figure 15 Les chocs majeurs rencontrés par les jeunes FI et FC de moins de 30 ans



5. Impacts

5.1. Impacts économiques

5.1.1. Évolution des revenus agricoles et non agricoles des jeunes formés et accompagnés.

De manière générale, les jeunes constatent une amélioration de leur revenu au fil des années. Les résultats de l'enquête quantitative mettent en évidence une perception d'amélioration globalement positive, traduisant une progression jugée satisfaisante, voire confortable pour une partie d'entre eux.

La Figure 32 (Renvoi Annexe : Perception sur l'amélioration du revenu (n=284) met en évidence une perception globalement positive de l'évolution des revenus parmi les jeunes enquêtés, avec près de sept jeunes sur dix déclarant une amélioration, quels que soient le type de formation ou le genre. Cette perception favorable est légèrement plus marquée chez les jeunes issus de la formation continue (76 %) que chez ceux de la formation initiale (72 %), ce qui peut refléter des attentes différentes en matière de revenus ou des trajectoires d'insertion plus immédiates pour certains profils.

Des écarts persistent toutefois selon le genre et la phase d'installation. Les jeunes femmes déclarent moins fréquemment une amélioration de leurs revenus (68 % contre 76 % chez les garçons) et sont plus nombreuses à faire état d'une stagnation ou d'une régression, traduisant des trajectoires économiques plus fragiles liées à un accès plus restreint aux ressources productives, aux marchés et à une charge domestique plus élevée. De même, la proportion plus importante de jeunes de la formation initiale déclarant une régression de revenus (18 %, contre 8 % en formation continue) suggère des phases transitoires d'investissement et de réajustement économique au début de l'installation, plutôt qu'une dégradation structurelle. Dans ce contexte, l'analyse du revenu issue de l'étude Économie de la formation 2025 repose sur deux indicateurs – revenu annuel moyen et marge brute annuelle moyenne calculé à partir de trois activités agricoles et deux activités para-agricoles des jeunes – afin d'apprécier finement la dynamique économique des jeunes en formation initiale aux différentes étapes de leur trajectoire (N1 à N6).

Tableau 7 : Revenu annuel moyen et marge brute annuelle moyenne (n=388)

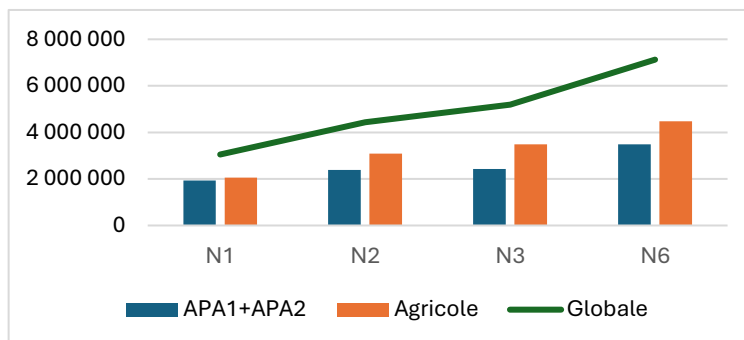
Année	Revenu annuel moyen		Marge brute annuelle moyenne		Écart Revenu (%)	Écart Marge (%)
	Revenu Filles	Revenu Garçons	Marge Filles	Marge Garçons		
N1	1 716 558	2 294 130	543 869	1 060 731	+33,6%	+95,0%
N2	2 187 119	3 580 159	1 110 937	2 021 366	+63,7%	+82,0%
N3	2 728 409	3 921 948	1 585 915	2 196 925	+43,7%	+38,5%
N6	3 178 404	4 217 375	1 890 875	2 629 410	+32,7%	+39,1%
Moyenne	2 452 623	3 503 903	1 282 399	1 977 108	+43,4%	+63,7%

Source : Base de données Économie de la formation, 2025

Pour les jeunes issus de la FI, les résultats mettent en évidence des écarts marqués entre filles et garçons, particulièrement en début d'installation. En première année (N1), le revenu des garçons est supérieur de 34 % à celui des filles et leur marge brute presque deux fois plus élevée (+95 %). Ces différences s'expliquent par des contraintes plus fortes pour les jeunes femmes au démarrage, notamment un accès plus limité à la main-d'œuvre familiale, des superficies plus réduites, une moindre disponibilité pour les travaux agricoles et une autoconsommation plus élevée, qui pèsent sur la rentabilité initiale.

À partir de la deuxième année, les dynamiques évoluent : si l'écart de revenu atteint un pic en N2 (+64 %), celui de la marge brute commence à se réduire, puis diminue nettement dès N3. En N6, l'écart de marge se stabilise autour de 39 %, contre près du double en N1. Ces trajectoires montrent que, malgré des désavantages structurels au départ, les jeunes femmes rattrapent progressivement une partie de leur retard grâce à une montée en compétences techniques, une gestion plus prudente des charges et une diversification mieux maîtrisée.

Figure 10 Evolution du revenu des jeunes



L'évolution du revenu met en évidence une progression graduelle, mais inégale, des trajectoires économiques des jeunes après leur sortie du collège. Les premières années sont marquées par des revenus modestes et instables, reflet d'une phase de transition avec des activités encore peu capitalisées, une forte dépendance familiale et une diversification contrainte. Ces tendances recoupent les perceptions recueillies, en particulier chez les jeunes femmes et les sortants de formation continue, qui déclarent plus souvent une stagnation ou une baisse de revenu.

À mesure que l'ancienneté d'installation augmente, on observe une montée en puissance progressive de l'activité agricole dans la structure des revenus, traduisant une consolidation économique appuyée par une meilleure maîtrise technique et un meilleur accès au marché. Les garçons et les jeunes issus de la formation initiale atteignent plus rapidement des niveaux de revenus plus élevés, grâce à un meilleur accès aux ressources. À l'inverse, les jeunes femmes et certains profils en formation continue restent plus exposés à des phases de stagnation, du fait de contraintes structurelles. L'amélioration du revenu apparaît ainsi comme un processus progressif, dépendant d'un ensemble de facteurs contextuels et individuels, plus que comme un effet direct et immédiat de la formation.

5.1.2. Diversification des activités comme stratégie de résilience

Un autre indicateur permettant d'apprécier l'impact des collèges sur la situation économique des jeunes est la diversification de leurs activités. En effet, la diversification ne contribue pas seulement à l'augmentation des revenus : elle constitue également un marqueur essentiel de la capacité de résilience des jeunes agriculteurs. Les différentes études réalisées sur les dispositifs Fekama-Fifata mettent en évidence que la diversification des activités constitue un élément central des trajectoires professionnelles des jeunes sortants. Dès la fin de leur formation, la majorité d'entre eux développe un ensemble d'activités combinant productions agricoles, services para-agricoles et initiatives extra-agricoles (Limousin, 2015).

La diversification des activités observée chez les jeunes doit être interprétée avec nuance. En milieu rural malgache, la pluriactivité est déjà une pratique courante : plusieurs études montrent qu'une majorité de ménages cumulent au moins deux sources de revenu pour faire face à l'instabilité agricole, où ce cumul touche 60 à 80 % des familles rurales⁸. Les enquêtes nationales de l'INSTAT indiquent également qu'entre 30 % et 45 % des ménages déclarent une activité secondaire en plus de l'activité principale⁹. Cela signifie que la pluriactivité n'est pas une nouveauté introduite par le projet, et qu'on ne peut pas conclure que « les jeunes sont devenus pluriactifs grâce au PROJA ».

Les jeunes présentent une diversification plus élevée et surtout plus structurée que celle observée au niveau national (où 97% des jeunes cumulent plusieurs activités). Elle s'inscrit dans des trajectoires cohérentes : 83 % démarrent avec 2-3 activités agricoles dès la première année et 43 % maintiennent encore trois activités en sixième année ce qui traduit une sécurisation progressive plutôt qu'une pluriactivité « de survie ». Dans de nombreux contextes ruraux, la pluriactivité est

⁸ Beck, H., Andriamparany, J., & al. (2015). Income diversification, wealth, education and well-being in rural south-western Madagascar : Results from the Mahafaly region

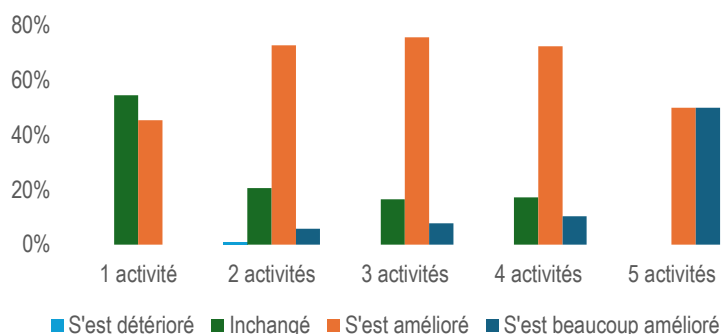
⁹ Institut National de la Statistique (INSTAT), Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM) 2021-2022 – Rapport principal, Madagascar

souvent une stratégie de survie (charbon, petits boulots, petits commerces ponctuels)¹⁰. Ils combinent des activités complémentaires, investissent de façon raisonnée et réinvestissent les bénéfices au fil du temps. (Renvoi Annexe : Tableau 15 : Pluriactivités chez les jeunes)

Cette diversification repose d'abord sur l'élevage à cycle court (84 % en première année), puis se rééquilibre vers les cultures (53 % élevage / 47 % cultures en sixième année). Près de 75 % des jeunes exercent au moins deux activités para-agricoles, les plus fréquentes étant les prestations de santé animale (46 % en N6) et le commerce (30 % en N6). Ces activités jouent un rôle d'amortisseur face aux chocs. Diversifier ne garantit pas automatiquement la réussite, mais ici la diversification « raisonnée » est associée à une meilleure stabilité perçue et les communautés estiment les jeunes formés globalement mieux lotis que ceux non formés. L'analyse du croisement entre diversification des activités et perception de la situation économique perçue confirme une relation claire : plus les jeunes exercent plusieurs activités, plus ils déclarent une amélioration de leur situation économique.

- Les jeunes ayant une seule activité présentent un profil relativement fragile, avec 45 % déclarant une amélioration contre 55 % une situation inchangée.
- En revanche, la perception devient nettement plus favorable dès que les jeunes diversifient leurs activités : parmi ceux ayant deux activités, 73 % estiment que leur situation s'est améliorée, 6 % qu'elle s'est beaucoup améliorée, tandis que seuls 21 % déclarent une stabilité et 1 % une détérioration.
- La tendance est encore plus marquée pour les jeunes ayant trois activités, dont 76 % déclarent une amélioration et 8 % une forte amélioration, tandis que 17 % rapportent une situation inchangée.
- Ce gradient positif se confirme parmi les jeunes fortement diversifiés : parmi ceux ayant quatre activités, 72 % déclarent une amélioration et 10 % une amélioration marquée.

Figure 11 Diversification des activités et perception de la situation économique



En multipliant des activités complémentaires, les jeunes réduisent leur dépendance à une seule activité, sécurisent l'alimentation et stabilisent leurs revenus. Leur logique est celle d'un enchaînement d'investissements : les profits d'une activité sont réinvestis dans une autre pour

renforcer progressivement le système de production, par exemple en passant de l'élevage de poulet gasy au porc, puis aux petits ruminants selon les régions et parfois aux bovins. Les revenus issus d'ateliers à cycle court servent de tremplin vers des activités plus capitalistiques (élevage, cultures irriguées), ce qui renforce l'autonomie économique et la résilience face aux chocs climatiques, sanitaires ou économiques.

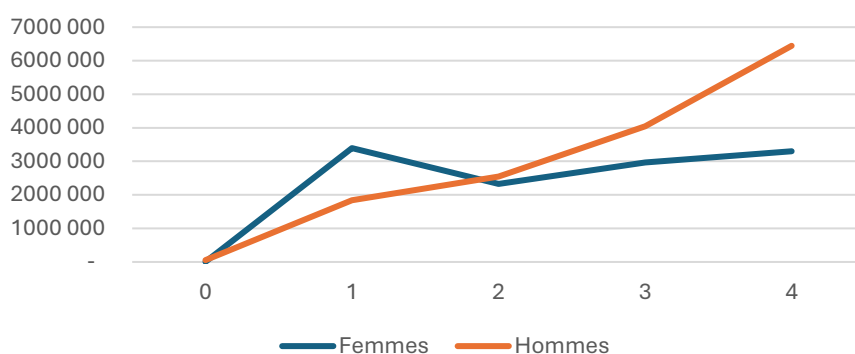
Pour les jeunes FI, la figure 17 confirme cette corrélation positive entre le nombre d'activités exercées et le niveau de revenu annuel déclaré, affirmant que la pluriactivité constitue un levier important de sécurisation et de progression économique pour les jeunes. En valorisant les données de deux activités para-agricoles sur les six présentes dans l'enquête EF, il apparaît que celles-ci contribuent à hauteur de 33% aux revenus de l'exploitation.

Les revenus augmentent avec le nombre d'activités pour les deux sexes, confirmant l'effet positif de la diversification, mais avec des écarts marqués. Chez les femmes, le revenu moyen progresse de façon modérée entre une et quatre activités (environ 2,3 à 3,3 millions d'Ar), ce qui suggère une diversification progressive mais relativement contenue. Chez les hommes, la dynamique est plus marquée : après un niveau déjà élevé avec une activité, le revenu croît nettement à partir de trois et surtout de quatre activités, atteignant en moyenne plus de 6,4 millions d'Ariary.

Cet écart s'explique par des contraintes différenciées d'accès au foncier, au capital, au matériel et aux activités les plus rémunératrices, ainsi que par une mobilité plus élevée des hommes et une charge domestique plus forte pour les femmes. Ainsi, la pluriactivité joue surtout un rôle de stabilisation chez les jeunes femmes, alors qu'elle devient plus souvent un levier d'accumulation économique chez les jeunes hommes ; elle renforce la résilience, sans garantir des performances identiques pour tous. Cette lecture est cohérente avec les analyses qualitatives montrant que les femmes restent plus contraintes dans l'accès au capital, au foncier et au matériel, et orientent leurs stratégies vers des activités compatibles avec les responsabilités domestiques.

¹⁰ Banque mondiale, Madagascar: Agricultural Development and Livelihoods Study – Analytical Report. 2016

Figure 12 Evolution des revenus en fonction du nombre d'activités selon le sexe



5.1.3. Productivité

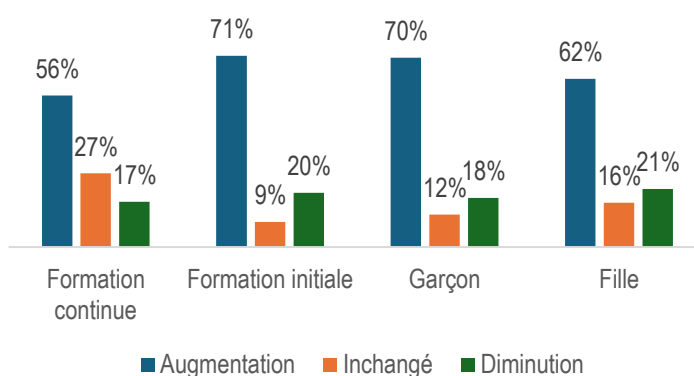
Dans cette évaluation, la productivité est traitée comme un **indicateur intermédiaire** permettant d'apprécier la maîtrise des pratiques et l'appropriation des compétences techniques, plutôt que comme un résultat final. La revue documentaire (IRAM 2013, Limousin 2015, évaluations TERO et IRAM des phases PROJA 1 et 2) montre toutefois que les données de productivité restent limitées, dispersées et peu standardisées, ce qui réduit leur portée comme indicateur d'impact attribuable.

L'étude a tenté de comparer la productivité 2025 à celle d'avant l'entrée au collège, mais cette démarche se heurte à des limites : difficultés d'estimation chez les jeunes sans enregistrement technico-économique ou ayant réorienté leur projet, et faible fiabilité des estimations « avant formation » du fait du jeune âge et du manque d'informations (production alors portée par les parents). Lorsque possible, l'appui des parents a été mobilisé, ce qui a néanmoins permis d'obtenir des valeurs exploitables pour certaines spéculations grâce au volume de réponses recueillies.

Par rapport à la perception des jeunes sur une évolution du rendement pour les spéculations pratiquées (agriculture, élevage) confondues, l'étude a pu apprécier la perception d'un changement du rendement après la sortie du collège. Globalement, la majorité des jeunes perçoivent une amélioration de leurs rendements après la sortie du collège, avec des écarts nets selon le type de formation. Les jeunes issus de la formation initiale déclarent plus souvent une hausse (71 %) que ceux de la formation continue (56 %), ces derniers mentionnant davantage des rendements inchangés (27 % contre 9 %) ou en baisse (17 % contre 20 %). Ces différences suggèrent que la FI, plus longue et mieux articulée entre théorie, pratique et alternance, favorise une appropriation plus poussée des itinéraires techniques, la dotation ayant aussi contribué à soutenir cette dynamique, surtout chez les jeunes FI.

Les écarts de genre confirment des inégalités d'accès aux ressources : les garçons déclarent plus fréquemment une augmentation (70 %) que les filles (62 %), tandis que ces dernières rapportent davantage de rendements inchangés (16 % vs 12 %) ou en diminution (21 % vs 18 %). Les entretiens indiquent que les jeunes femmes, notamment celles de la formation continue ou encore au sein du foyer parental, disposent plus rarement de parcelles de bonne qualité, de matériel adapté et de marges d'investissement suffisantes.

Figure 13 Perception sur l'évolution du rendement des principales filières



Les charges domestiques, plus lourdes pour les filles, réduisent aussi leur disponibilité pour appliquer régulièrement les pratiques apprises, ce qui peut affecter la performance.

L'évolution des rendements est analysée à partir de deux approches complémentaires : une lecture longitudinale N1-N6 issue de l'étude sur l'économie de la formation (centrée sur les jeunes installés, mais sensible aux aléas et aux réorientations), et une comparaison rétrospective avant/après l'entrée au collège issue de l'étude d'impact (utile pour apprécier les gains techniques, mais exposée à des biais déclaratifs et à des difficultés de standardisation). Ces deux lectures ne sont pas strictement comparables, mais se renforcent pour éclairer les trajectoires de performance technique.

La comparaison des deux sources met en évidence des tendances globalement convergentes, avec des écarts d'ampleur liés aux méthodes. Les cultures clés comme le manioc (+85% en économie de la formation ; +25% en étude d'impact) et le riz irrigué (+43% ; +5%) montrent une amélioration progressive, plus marquée dans la lecture N1–N6, ce qui suggère que les effets se renforcent avec le temps. Des gains convergents apparaissent aussi pour l'arachide (30% ; 20%) et le bovin (53% ; 19%), probablement sous l'effet cumulé de l'expérience et des investissements.

À l'inverse, des divergences existent pour le haricot, le maïs et le maraîchage : l'analyse N1–N6 enregistre des baisses apparentes, tandis que l'étude d'impact montre des gains. Cela renvoie moins à une contradiction qu'à des périmètres différents : la baisse en N1–N6 peut refléter des abandons, des arbitrages vers d'autres activités ou des aléas, alors que l'avant/après capte surtout l'entrée dans des pratiques améliorées par rapport à une situation initiale faible. Pour les élevages à cycle court, les deux lectures convergent nettement vers une amélioration (porc 33% ; 49% et poulet 26% ; 42%), confirmant leur rôle de levier technique et économique.

Tableau 8 : Gain de rendement sur certaines spéculations EF et EI

Spéculation	Unité	Evolution du rendement EF	Evolution du rendement EI
Arachide	Ka/ha	30%	20%
Bovin	Tête	53%	19%
Haricot	Kg/ha	-20%	13%
Maïs	Kg/ha	-27%	2%
Manioc	Kg/ha	85%	25%
Porc	Tête	33%	49%
Poulet	Tête	26%	42%
Riz irrigué	Kg/ha	43%	5%

Au total, les deux approches sont complémentaires : l'étude d'impact repère des signaux de progrès liés à la formation, tandis que l'économie de la formation éclaire la variabilité et la durabilité des trajectoires. Les facteurs associés à l'augmentation des rendements sont surtout l'accès aux facteurs de production (terre, eau), l'usage de semences/matériels adaptés, l'irrigation et l'application des techniques apprises, avec l'appui familial et les réseaux. Les stagnations ou baisses sont principalement liées aux aléas climatiques, au faible accès aux intrants/équipements, à des insuffisances techniques, aux maladies/ravageurs, ainsi qu'à l'insécurité et aux vols.

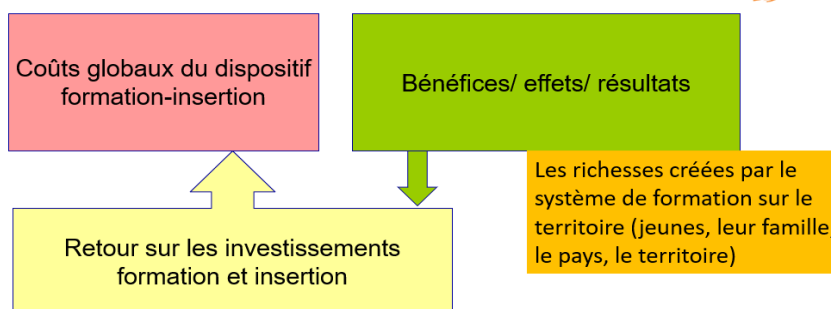
5.1.4. Retour sur investissements de la formation-insertion des jeunes

L'économie de la formation a été utilisée pour mesurer les effets économiques du dispositif. Cette approche permet de mesurer le retour sur investissement d'un tel dispositif en rapprochant les coûts et les bénéfices générés dans le temps (voir schéma ci-après). Dans le cadre de l'étude EF en 2025, la méthodologie d'enquête a été élargie : au lieu de collecter uniquement des données sur

i) une activité agricole principale, ii) une activité agricole secondaire et iii) une activité para-agricole (cette dernière n'étant pas intégrée au calcul du retour sur investissement), trois activités agricoles et deux activités para-agricoles ont été prises en compte. Ce choix vise à mieux refléter la réalité des jeunes agriculteurs et agricultrices qui s'installent, pour qui la diversification des activités constitue une nécessité afin de renforcer leur résilience face aux chocs sociaux, climatiques et économiques.

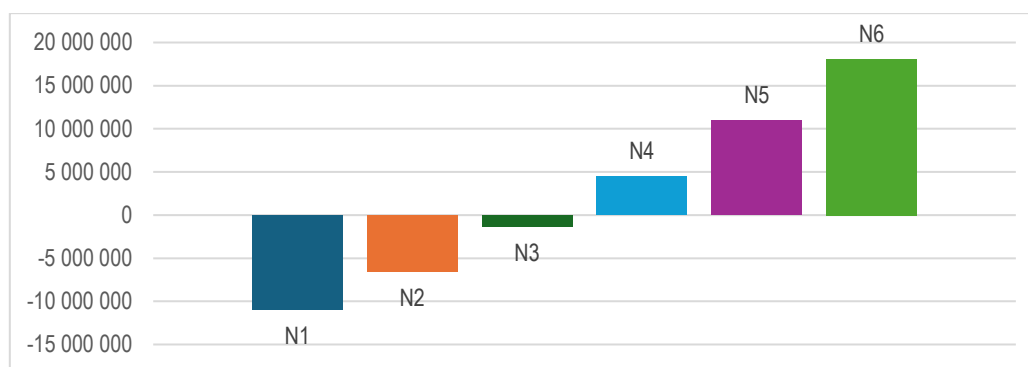
Les résultats de l'étude sont exposés ci-après, selon les axes d'analyse retenus. Le coût total de la formation s'élève en 2025 à 15 millions d'Ariary (3 216 €) pour 2022-2024, contre 17,1 millions d'Ariary en 2019-2021 (3 923 €). **C'est au cours de la 4^{ème} année que la richesse cumulée produite (marges brutes cumulées en Ar) devient supérieure au coût total de la formation-insertion** (voir graphique). Dans l'étude précédente, la richesse cumulée dépassait le coût de la formation seulement à partir de la 6^{ème} année. L'étude actuelle montre donc un retour sur investissement beaucoup plus rapide.

Figure 14 Processus de mesure du retour d'investissement



Source : Economie de la formation. 2019

Figure 21 : Durée du retour sur investissement par jeune : évolution des soldes marges brutes cumulées coût total de la formation (situation 2025)



Source : Economie de la formation, 2025

Toutefois, afin de comparer plus justement les deux études entre 2022 et 2025, une analyse a été réalisée avec la même base de calcul (2 activités agricoles) ; les résultats sont proches puisque la richesse cumulée dépasse le coût de formation de 3 584 699 Ariary au début de la 6^e année (contre 1 191 479 Ariary en 2023).

5.1.5. Innovations techniques et gestion économique

Les innovations techniques ayant déjà été abordées dans le chapitre sur l'insertion-installation, cette partie traite principalement de la gestion économique.

- Gestion économique

La gestion économique est un levier central de professionnalisation des jeunes formés par les collèges Fekama, surtout en formation initiale, où l'enregistrement technico-économique (charges, produits, rendements, marges) sert de base au projet professionnel¹¹. L'objectif est de développer le raisonnement économique, la planification et la prise de décision afin de piloter l'exploitation comme une entreprise, au-delà de la simple subsistance. Dans le référentiel Fekama, cet outil dépasse la comptabilité : il soutient l'apprentissage et le dialogue avec les formateurs et les CJA, et complète l'innovation technique en transformant les progrès productifs en performance économique durable¹².

Les travaux, notamment l'étude sur l'économie de la formation, montrent qu'à la sortie du collège la majorité des jeunes maîtrise les bases et peut renseigner correctement les cahiers de suivi¹³, compétence souvent renforcée durant l'accompagnement post-formation. Mais cette appropriation reste fragile et tend à diminuer lorsque l'appui des CJA se réduit ou s'arrête.

Tableau 9 : Adoption de l'enregistrement technico-économique selon la formation et le genre

Enregistrement technico-économique	Formation continue	Formation initiale	Garçons	Filles	Total général
Oui	40%	32%	35%	32%	96
Partiellement	1%	13%	11%	8%	28
Non	59%	56%	55%	59%	160
Total général					284

L'enquête confirme la fragilité de la gestion économique : 44 % des jeunes tiennent un enregistrement complet ou partiel, contre 56 % sans aucun suivi. Cette lacune limite l'analyse des coûts, des marges et des investissements, et réduit l'effet des innovations : produire mieux ne suffit pas si les résultats économiques ne sont pas suivis.

Ce résultat doit toutefois être interprété à la lumière des pratiques courantes en milieu paysan, où l'enregistrement est quasi-inexistant. Dans ce contexte, le collège apparaît déjà comme un levier de changement pour une partie des jeunes, en installant des premiers réflexes (noter certaines dépenses/recettes, raisonner les charges, s'interroger sur la rentabilité), même si ces pratiques demeurent encore irrégulières et insuffisamment stabilisées. Il s'agit donc moins d'une contradiction que d'un processus en cours, qui appelle à être consolidé : renforcer la mise en pratique pendant la formation par des exercices concrets et réguliers d'enregistrement, si possible individuels, puis prolonger l'appui après la sortie via

¹¹ Fekama, *Référentiel professionnel de la formation agricole*, 2019.

¹² Fekama, *Capitalisation sur la dotation et l'accompagnement des jeunes*, 2019.

¹³ Fert-Ifoicap, *Étude Économie de la formation, 2019 ; Économie de la formation, 2025.*

un coaching adapté (outils simplifiés, routines mensuelles, accompagnement des CJA) afin d'ancrer durablement ces compétences de gestion.

Les profils diffèrent : en FI, l'enregistrement est plus souvent partiel ; en FC, la pratique est plus polarisée (complète ou inexistante). Les écarts de genre sont faibles, mais les filles sont légèrement plus nombreuses à ne pas enregistrer, possiblement du fait de contraintes structurelles comme la charge domestique ou un moindre accès aux outils de suivi¹⁴.

Comme plus d'un jeune sur deux n'a aucun suivi, la durabilité des installations est en jeu : sans gestion, difficile d'ajuster les choix et de renforcer la résilience. Cela plaide pour un accompagnement post-formation renforcé (CJA) et des outils simples, liés au maintien du projet professionnel et pour une articulation plus effective entre collègues et OPR pour garantir la continuité du suivi.

L'analyse du tableau 16 : Gestion économique et projet professionnel (Renvoi Annexe) montre un lien net entre gestion économique et stabilité : les jeunes qui poursuivent leur projet tiennent plus souvent un enregistrement régulier (38 % contre 24 % chez ceux qui ont abandonné), tandis que l'absence totale d'enregistrement est plus fréquente chez les abandons (66 % contre 52 %). L'enregistrement partiel (10 % dans les deux groupes) ne semble pas différencier les trajectoires. Globalement, l'enregistrement renforce la résilience en donnant de la visibilité sur coûts, marges et besoins, et en aidant à ajuster les choix techniques et financiers.

La pratique du suivi dépend fortement du niveau de scolarisation et des habitudes d'écriture : manque d'aisance, manque de temps, ou sentiment que « tout est dans la tête ». Même lorsque des notes sont prises, certains jugent les outils peu adaptés ou se découragent en constatant une rentabilité faible, ce qui réduit la motivation à poursuivre les enregistrements. D'autres jeunes soulignent que, même lorsqu'ils prennent des notes, les outils proposés ne leur semblent pas toujours adaptés à la réalité de leur exploitation, ou que l'exercice peut parfois être décourageant : une fois les calculs effectués, ils constatent des pertes ou une rentabilité plus faible que prévu, ce qui réduit leur motivation à poursuivre les enregistrements.

Le tableau 17 : Lien entre niveau de scolarisation et pratique de l'enregistrement technico-économique (Renvoi en Annexe) illustre la relation entre le niveau de scolarisation et la pratique de la gestion économique, mettant en évidence que ces compétences dépendent autant des acquis scolaires que de la perception de l'utilité des outils et de la capacité à les intégrer dans la gestion quotidienne de l'exploitation. Le tableau met en évidence un lien clair entre scolarisation et gestion économique : les jeunes ayant un niveau secondaire du second cycle et plus sont les plus nombreux à tenir un enregistrement complet (50 %), tandis que ceux de niveau primaire sont majoritairement non pratiquants (68 %). Le secondaire 1^{er} cycle i.e. entre la classe de 6^{ème} et la classe de 3^{ème} est intermédiaire (environ 30 % pratiquent correctement, mais 59 % ne pratiquent pas), ce qui confirme que l'enregistrement requiert des compétences minimales de lecture/écriture et conditionne l'autonomie de pilotage de l'exploitation.

Selon les CJA, de nombreux jeunes maîtrisent l'outil à la sortie du collège, mais très peu le maintiennent ensuite : par exemple à Amoron'i Mania, sur 20 jeunes suivis, seuls 3 continuent un enregistrement régulier. Ce constat rejoint les retours des enquêteurs de l'étude sur l'économie de la formation (portant sur les jeunes issus de la FI), qui indiquaient déjà un faible niveau de tenue des enregistrements, avec des disparités marquées selon les régions – en particulier en Sofia où la pratique apparaissait très marginale. Les entretiens confirment les freins (manque de temps, complexité, difficulté à valoriser l'autoconsommation, découragement face à une rentabilité faible), si bien que l'enregistrement est souvent vécu comme une contrainte plus qu'un outil d'aide à la décision lorsque l'accompagnement diminue. À l'inverse, les jeunes de la formation continue le maintiennent davantage, car ils sont souvent déjà membres d'OP, habitués aux registres et suivis plus régulièrement par les techniciens (CTE ou SO), ce qui structure la pratique.

5.1.6. Création d'emplois ruraux directs et indirects, effets multiplicateurs locaux.

Un impact souvent peu visible mais important du dispositif concerne la création progressive d'emplois ruraux (directs et indirects) et les effets multiplicateurs autour des jeunes installés. Les documents et évaluations convergent : ces emplois se développent de manière différée, au fur et à mesure que l'installation se consolide, et contribuent à dynamiser l'économie locale en mobilisant de la main-d'œuvre, en stimulant de nouvelles activités et en diffusant des innovations¹⁵.

Le tableau ci-après présente, par cohorte de sortie, la part de jeunes recourant à une main-d'œuvre supplémentaire pour faire fonctionner leur exploitation, en rappelant qu'une partie du travail repose aussi sur l'entraide familiale ou de proximité (parents, fratrie, voisins apparentés, amis).

¹⁴ Olga R., *Étude sur le bien-être et les trajectoires des jeunes filles en formation*, 2021.

¹⁵ PROJA 2 – Rapport d'évaluation externe ; PROJA 3 – Documents de projet et rapports annuels.

Tableau 10 : Recrutement de main d'œuvre par cohorte

Année de sortie du collège	Main d'œuvre externe	Main d'œuvre familiale rémunérée	TOTAL
2007-2012	25%	41%	56
2013-2017	18%	37%	94
2018-2023	7%	37%	134
MOYENNE	17%	38%	

Le tableau montre que le recours à la main-d'œuvre dépend fortement de l'ancienneté d'installation. Les cohortes anciennes (2007–2012) mobilisent davantage de main-d'œuvre externe (25 %) et familiale rémunérée (41 %), signe d'exploitations plus mûres et capitalisées ; ce recours diminue chez les sortants 2013–2017, puis chute chez les cohortes récentes (2018–2023), dont seulement 7 % embauchent à l'extérieur, tandis que la main-d'œuvre familiale rémunérée reste autour de 37 %, indiquant des exploitations encore petites et très dépendantes de l'entraide.

Dans l'ensemble, la création d'emplois directs demeure limitée : seuls 37 % des jeunes (107/284) externalisent une partie des activités, le plus souvent de façon ponctuelle et pour des besoins spécifiques. En agriculture, l'appui est surtout saisonnier (labour, semis, sarclage), alors qu'en élevage il peut être plus régulier (gardiennage, entretien, fourrage), notamment pour les jeunes engagés dans des activités nécessitant des déplacements (collecte, santé animale). La main-d'œuvre familiale et communautaire reste centrale (conjoint, enfants, entraide/valin-tanana), et l'embauche augmente surtout quand le projet se professionnalise ; elle est plus faible chez les femmes (≈33 % contre 40 % chez les hommes), en lien avec des exploitations souvent plus petites.

Au-delà des emplois directs, des emplois indirects et para-agricoles émergent autour des jeunes installés (vaccination, insémination, vente d'intrants, transport, production de plants, collecte/commercialisation)¹⁶. Même si les volumes restent modestes, ces services contribuent à densifier l'économie locale, surtout dans les zones enclavées, via la circulation monétaire et la structuration de petites chaînes de valeur.

5.2. Impacts sociaux et humains

L'évaluation d'impact ne se limite pas aux performances économiques et techniques : elle met aussi en évidence des transformations sociales et humaines majeures. Formation, accompagnement et installation influencent les parcours de vie des jeunes, leurs relations familiales, leur statut dans la communauté et leur confiance en eux. Cette section montre comment, au-delà de la production, PROJA contribue à une affirmation progressive des jeunes comme acteurs reconnus et à une évolution durable de leurs trajectoires au sein de leurs territoires.

5.2.1. Changements dans les trajectoires personnelles : autonomie, confiance, statut social.

Parmi les impacts sociaux majeurs, l'étude souligne l'évolution des trajectoires personnelles des jeunes installés. Au-delà des compétences techniques, la formation et l'accompagnement transforment leur capacité à agir, décider et se positionner dans la famille et la communauté. Cette section montre comment les trois phases du projet ont renforcé leur autonomie, leur confiance en eux et leur statut social.

- Autonomie décisionnelle

L'autonomie décisionnelle est un indicateur clé des transformations sociales liées au PROJA, au-delà des résultats économiques. Elle reflète la capacité des jeunes à peser sur les décisions financières, la gestion des biens du ménage et l'orientation de leur projet de vie, et permet d'apprécier l'évolution des rapports d'autorité et de responsabilité selon le genre et le niveau d'installation.

Le Tableau 18 : Prise de décision sur la gestion financière et la gestion du bien du ménage (Renvoi en Annexe) présente les modalités de décision sur la gestion financière et les biens du ménage, selon le sexe et le statut (inséré/ installé). Il permet d'identifier si les décisions sont prises individuellement, conjointement ou par d'autres membres du ménage, et de comparer les effets de l'installation et des rapports de genre sur cette autonomie. Ces résultats illustrent que l'autonomie décisionnelle ne découle pas mécaniquement de la formation : elle dépend surtout du niveau d'installation économique atteint après la sortie. L'accès réel aux ressources productives (foncier, équipements, cheptel), la génération de revenus propres et, parfois, la constitution d'un ménage autonome structurent cette évolution. À l'inverse, les jeunes encore en insertion, vivant dans le ménage parental et ne maîtrisant pas directement les ressources, restent largement dépendants des décisions familiales, même lorsqu'ils contribuent financièrement, confirmant que l'installation est un levier majeur d'autonomisation¹⁷.

¹⁶ PROJA 3 – Rapports de mise en œuvre ; Fert-Institut Agro, 2023, *Synthèse des impacts*.

¹⁷ IRAM (2013) – Évaluation externe PROJA ; TERO (2019) – Évaluation PROJA 1.

Les données montrent une rupture nette entre insérés et installés : chez les insérés, les décisions sur la gestion financière et les biens du ménage sont majoritairement prises par d'autres membres de la famille (76 %, principalement les parents), traduisant une autonomie limitée. Chez les installés, la décision se fait surtout au sein du couple (70 %) ou par le jeune lui-même (24 %), l'intervention de la famille devenant marginale (5 %). Les écarts de genre sont plus nuancés : les jeunes femmes déclarent plus souvent décider seules (30 % contre 17 % chez les garçons), mais cette autonomie reste fragile car plus exposée aux normes sociales, à l'accès inégal aux ressources et à la charge domestique ; les garçons déclarent davantage une décision conjointe (61 %), en lien avec une reconnaissance sociale souvent plus rapide de leur rôle économique renforcée par une plus grande mobilité et une insertion plus visible dans les réseaux économiques locaux¹⁸. La persistance d'une part non négligeable de décisions prises par d'autres membres de la famille, notamment chez les jeunes insérés, rappelle que l'autonomie décisionnelle ne s'acquiert pas automatiquement à l'issue de la formation, mais dépend étroitement de l'accès aux ressources productives, du statut résidentiel et du degré d'installation économique.

Les entretiens qualitatifs éclairent les mécanismes : le soutien parental peut être déterminant mais parfois ambivalent, certains engagements initiaux (terre, équipements) n'étant pas tenus, et les obligations domestiques ou attentes de contribution freinant la consolidation du projet tant que le jeune reste « dans » le ménage. Le parcours personnel pèse aussi : un mariage trop précoce, surtout pour les jeunes femmes rejoignant le foyer du conjoint, peut retarder l'autonomie en obligeant à reconstruire un projet ailleurs. Enfin, la reconnaissance communautaire dépend de la visibilité des résultats : lorsque l'activité réussit, certains jeunes gagnent en crédibilité au point d'être sollicités par des projets/ONG et de débattre avec des techniciens ; à l'inverse, l'accumulation de contraintes, réorientations et chocs rend la trajectoire moins lisible et freine la reconnaissance comme acteur économique à part entière.

- Autonomie économique

L'autonomie économique des jeunes installés dépasse la seule génération de revenus : elle tient à leur capacité à sécuriser des ressources (constitution d'une épargne, investissement, foncier) pour consolider l'exploitation et résister aux aléas.

Les enquêtes indiquent que 40 % des jeunes ont acquis un terrain après leur sortie (48 % des garçons et 55 % des filles). Le fait que les filles achètent davantage s'explique par des contraintes qualitatives récurrentes : héritage souvent moins favorable (moins de terres de qualité et d'accès à l'eau) et risque de perdre l'accès au foncier en cas de mariage, d'où l'achat comme stratégie de sécurité (séparation, veuvage). Dans plusieurs zones étudiées, notamment à Ambatondrazaka, Menabe, Ambondromisotra et Ambalavao, le partage de l'héritage reste souvent défavorable aux femmes, qui accèdent moins fréquemment aux terres de bonne qualité, telles que les rizières ou les parcelles bénéficiant d'un accès sécurisé à l'eau. Les garçons, plus souvent bénéficiaires d'une mise à disposition parentale, sont moins incités à acheter, même si cet accès reste parfois juridiquement fragile. Cette situation, bien que favorable à court terme, repose sur une forme de "pseudo-sécurisation" foncière : les parcelles restent juridiquement familiales et sont ultérieurement partagées entre les héritiers.

Ainsi, le foncier sécurisé demeure un objectif central : il renforce la capacité de décision et rend possibles des investissements plus durables, conditionnant la consolidation progressive de l'installation. Les enquêtes quantitatives montrent que le nombre de terrains augmente avec l'ancienneté depuis la sortie : au départ, le foncier provient surtout de la famille (don/héritage), puis, à mesure que les jeunes génèrent des revenus, ils réinvestissent progressivement (souvent via le petit élevage, puis des ateliers plus capitalistiques) jusqu'à pouvoir acquérir de nouvelles parcelles.

Les jeunes des promotions anciennes sont ainsi plus nombreux à avoir acquis des parcelles, signe d'une installation progressive et d'une crédibilité croissante qui ouvre des opportunités d'accès à la terre.

Figure 22 : Acquisition de terrain par les jeunes selon l'année de sortie du collège



¹⁸ IRAM (2022) – Évaluation PROJA 2

Cette dynamique reste toutefois contrainte par des facteurs structurels : forte pression foncière dans plusieurs zones, difficultés d'accès aux rizières et bas-fonds, insécurité liée aux conflits successoraux, accès limité à la location/métayage faute de confiance des propriétaires, et mobilités freinées vers des zones moins saturées (manque d'accompagnement, information, insécurité). Dans plusieurs zones caractérisées par une forte pression foncière, notamment dans certaines parties de la région Amoron'i Mania (Fandriana, Ambositra), dans les districts d'Ambalavao et d'Isandra en Haute-Matsiatra, ainsi que dans les zones périphériques d'Ambatondrazaka en Alaotra-Mangoro, l'accès à la terre est devenu particulièrement difficile, en particulier pour les rizières et les bas-fonds.

Par ailleurs, les jeunes récemment sortis du collège rencontrent des difficultés importantes pour accéder à la location ou au métayage. Le manque de confiance des propriétaires fonciers, qui privilégient souvent des exploitants plus établis, limite l'accès des jeunes à ces formes intermédiaires de sécurisation foncière. Enfin, de nombreux jeunes expriment le souhait de s'installer dans des zones moins saturées, notamment dans des territoires comme Ambatofinandrahana ou Manandriana.

Ces contraintes poussent certains jeunes à privilégier des activités moins dépendantes du foncier (élevage, services), tandis que les familles restent prudentes dans l'appui matériel, combinant souvent pratiques traditionnelles et innovations pour limiter les risques.

Le tableau 19 : Constitution d'épargne chez les jeunes selon la formation et le sexe (Renvoi Annexe) présente la proportion de jeunes capables de constituer une épargne, ventilée selon le type de formation suivie et le genre. Il permet d'analyser dans quelle mesure les trajectoires professionnelles et les dispositifs de formation influencent la capacité des jeunes à sécuriser leur activité et à renforcer leur résilience face aux aléas. Moins de la moitié des jeunes déclarent disposer d'une épargne, ce qui souligne la fragilité économique persistante des trajectoires, surtout dans les premières années après la sortie et l'installation. Les jeunes de la formation initiale épargnent davantage (49 %) que ceux de la formation continue (30 %), ce qui suggère un effet positif d'une formation plus longue et d'un accompagnement plus structuré sur la stabilisation des revenus.

Les écarts de genre sont modérés mais réels (38 % des garçons contre 31 % des filles) et s'expliquent par des contraintes spécifiques pesant sur les jeunes femmes, notamment après le mariage (dépenses d'installation du ménage, charges domestiques, maternité) et par un accès souvent plus limité au foncier et aux équipements, réduisant leur capacité à dégager des excédents. Plus largement, l'absence d'épargne rend les jeunes issus de ménages fragiles très vulnérables aux chocs (maladie, décès, pertes, aléas) : le projet devient alors une variable d'ajustement (vente de bétail, mobilisation des ressources, contribution accrue au ménage), retardant la consolidation de l'autonomie.

La figure 33 : Stratégies d'atténuation des chocs désagrégées selon le statut foncier du jeune (Renvoi Annexe) propose un indicateur composite croisant accès au foncier et capacité d'épargne, mis en relation avec les stratégies d'atténuation face aux chocs. Il permet d'identifier dans quelle mesure ces deux ressources conditionnent les marges de manœuvre des jeunes pour absorber les imprévus sans compromettre durablement leur trajectoire économique.

Chez les ménages propriétaires, les stratégies d'adaptation traduisent une meilleure capacité à absorber les chocs grâce à une exploitation plus stable et une gestion plus structurée. Ils mobilisent plus souvent une épargne d'urgence (62 % contre 51 % chez les non-propriétaires) et ajustent davantage leurs dépenses, signes de marges de manœuvre plus importantes. Leur recours plus élevé à l'entraide reflète aussi une meilleure insertion sociale et une reconnaissance accrue au sein des réseaux communautaires, souvent liée à la réussite visible de l'exploitation.

Le crédit, plus fréquent chez les propriétaires (7 % contre 4 %), s'interprète surtout comme un indicateur de solvabilité : le foncier renforce la crédibilité auprès des prêteurs et permet un endettement davantage maîtrisé, utilisé pour lisser un choc ou investir. À l'inverse, l'absence de terre réduit la solvabilité perçue et rend le recours au crédit plus risqué et plus difficile.

Enfin, les propriétaires recourent davantage aux travaux journaliers, car la stabilité de l'exploitation leur permet de libérer ponctuellement du temps pour diversifier les revenus. Les non-propriétaires, eux, restent accaparés par la sécurisation de l'accès à la terre et les charges foncières (loyer, métayage), ce qui limite leur disponibilité et conduit à des stratégies d'adaptation plus contraintes, souvent coûteuses à long terme.

- Statut social

L'évolution du statut social est un impact humain majeur du dispositif : au-delà des compétences acquises, la formation et l'accompagnement transforment progressivement la place des jeunes dans la famille et la communauté.

Cette reconnaissance n'est ni immédiate ni automatique ; elle dépend du temps, de la consolidation de l'installation et de la visibilité des résultats sur l'exploitation¹⁹.

Pour l'apprécier, l'étude s'est appuyée sur la confiance en soi et l'intégration sociale, en comparant les interactions des jeunes avant formation et après la sortie du collège, en cohérence avec les analyses antérieures qui font de l'intégration un marqueur clé de réussite²⁰. Sur 284 jeunes enquêtés, 92 % des garçons et 87 % des filles déclarent une amélioration de leurs interactions sociales ; l'analyse par âge (et donc ancienneté depuis la sortie) permet de préciser cette dynamique.

Tableau 11 : Evolution du niveau des interactions sociales des jeunes selon l'âge

Age	S'est dégradé	Inchangé	S'est amélioré	Total
17-25	1%	11%	86%	128
26-33	0%	8%	92%	122
34-41	0%	0%	100%	32

Le tableau met en évidence une amélioration nette des interactions sociales, qui se renforce avec l'âge et l'ancienneté depuis la sortie. Chez les 17–25 ans, la majorité constate déjà une amélioration mais 11 % déclarent une situation inchangée, signe d'une reconnaissance encore en construction. Cette dynamique s'accroît à 26–33 ans (92 % d'amélioration) et devient unanimement positive à 34–41 ans, confirmant qu'expérience, stabilité et consolidation de l'activité renforcent progressivement la confiance en soi et la reconnaissance. La quasi-absence de dégradation, toutes tranches d'âge confondues, suggère un effet durable du PROJA sur l'intégration sociale.

Les entretiens montrent que cette reconnaissance est d'abord liée à l'autonomie décisionnelle : le basculement entre jeunes insérés (décisions encore portées par les parents) et jeunes installés (décisions prises dans le couple ou par le jeune) marque un tournant, car il consacre le jeune comme acteur économique à part entière. Elle dépend aussi de la visibilité des progrès économiques : lorsque les conditions de vie s'améliorent, la communauté associe cette réussite à une bonne maîtrise technique, ce qui renforce la crédibilité et conduit d'autres producteurs à solliciter conseils et pratiques.

Enfin, l'implication dans des activités utiles à la communauté accélère la reconnaissance (prestations de santé animale, responsabilités dans les OP, rôles au niveau commune/fokontany). Cette reconnaissance tient à la fois aux qualités personnelles (communication, leadership) et aux compétences renforcées par des formations complémentaires (Ceffel, FFLP), mais reste différenciée selon le genre : pour les jeunes femmes, elle demeure plus dépendante des normes familiales, du mariage et de la stabilité résidentielle²¹.

5.2.2. Évolution du rôle des jeunes femmes : inclusion, reconnaissance et égalité de genre.

L'évolution du rôle des jeunes femmes formées par le dispositif est un enjeu central des impacts sociaux et humains. Elle résulte d'interactions entre compétences acquises, accompagnement post-formation, dynamiques familiales, normes locales et accès différencié aux ressources. L'analyse mobilise des indicateurs d'autonomie économique, de pouvoir de décision, de reconnaissance sociale et de contraintes spécifiques, en s'appuyant sur les déclarations des jeunes femmes et, lorsque pertinent, sur la comparaison avec les jeunes hommes pour situer ces évolutions dans les rapports de genre.

Tableau 12 : Prise de décision sur l'utilisation du revenu

Rubrique	Formation continue	Formation initiale	Garçons	Filles	Total général
<i>Moi seul</i>	24%	23%	17%	30%	50
<i>Décision conjointe</i>	40%	64%	61%	54%	123
<i>Autre membre de la famille</i>	34%	13%	21%	16%	40
<i>Ma femme/mon mari</i>	2%	0%	1%	0%	1
<i>Total général</i>	62	152	112	102	214

Le tableau montre des évolutions marquées dans la prise de décision sur l'utilisation du revenu, révélatrices d'une autonomie économique en progression. La décision conjointe domine, surtout chez les jeunes de la formation initiale (64 % contre 40 % en formation continue), ce qui suggère une gestion davantage fondée sur la concertation au sein du couple.

¹⁹ TERO (2019), *Évaluation externe PROJA 1* ; IRAM (2013), *Évaluation externe des dispositifs Fekama*.

²⁰ Limousin (2015), *Étude d'impact du dispositif Fekama* ; PROJA 2 & PROJA 3, rapports annuels.

²¹ Olga R. (2021 ; 2022), *Études sur le bien-être et l'autonomisation des jeunes femmes en formation agricole* ; Fekama (2021), *Plan d'action égalité filles-garçons*.

À l'inverse, en formation continue, la décision est plus souvent portée par un autre membre de la famille (34 % contre 13 %), signe d'une insertion plus récente et d'une dépendance encore forte au cadre familial. Les focus groups l'expliquent par l'intégration, dès la formation, de principes d'égalité femmes-hommes et les actions de sensibilisation menées par les formateurs.

Les écarts de genre confirment une recomposition des rapports de décision : les jeunes femmes déclarent plus souvent décider seules (30 % contre 17 % chez les garçons), tandis que les jeunes hommes déclarent davantage une décision conjointe (61 % contre 54 %). La faible part des décisions attribuées au conjoint seul (1 %) et la part relativement limitée des décisions prises par d'autres membres indiquent qu'il s'agit moins d'un transfert unilatéral que d'une évolution progressive des modes de gouvernance. Les entretiens soulignent toutefois que l'implication des parents/beaux-parents reste une contrainte importante pour certaines jeunes femmes, surtout lorsqu'elles résident dans ou près du ménage parental.

Comparés aux données nationales²² en milieu rural (60–65 % des femmes mariées indiquent que l'usage du revenu est décidé surtout par le mari ou un autre membre du ménage, 25–30 % évoquent une décision conjointe et moins de 10–15 % décident seules), ces résultats suggèrent des avancées positives associées à la formation, même sans attribution causale stricte. Pour apprécier plus finement l'autonomisation réelle, il reste pertinent d'analyser aussi le contrôle effectif des biens du ménage, au-delà de la seule décision sur le revenu.

La figure 34 : Au nom de qui sont enregistrés les biens (Renvoi Annexe) révèle des écarts nets entre garçons et filles dans l'enregistrement des biens, reflet de rapports de pouvoir inégaux au sein des ménages et liés au contrôle du revenu. Chez les garçons, les biens sont majoritairement enregistrés à leur nom (64 %), signe d'un accès direct aux actifs. Chez les jeunes femmes, seuls 29 % des biens sont à leur nom et 45 % au nom du conjoint, ce qui traduit une autonomisation souvent « sous tutelle » : même actives économiquement, elles gardent un contrôle formel limité, surtout pour les décisions structurantes (investissements, gestion des chocs, transmission).

Les entretiens expliquent ces écarts par les trajectoires de vie et les normes locales : la succession favorise souvent les hommes, tandis que les biens des femmes restent davantage rattachés au foyer parental. Des actions de sensibilisation (État, OPR, collègues) encouragent l'enregistrement au nom des deux époux pour sécuriser les femmes, mais celles-ci soulignent que le changement des mentalités, notamment au sein des familles, reste lent et exige un effort de long terme. Enfin, l'analyse intègre d'autres indicateurs de position familiale des jeunes femmes, dont le fait de résider encore au foyer parental après la formation, révélateur du regard de l'entourage, du niveau de reconnaissance et de la légitimité qui leur sont réellement accordés.

La première figure, Figure 37 : Considération des filles insérées par les autres membres du ménage depuis la formation (Renvoi en annexe) montre une hausse très nette de la considération accordée aux jeunes femmes restées au foyer parental : 94 % déclarent une amélioration, les situations inchangées ou négatives étant marginales. Cela suggère que la formation et les premières formes d'insertion jouent comme un « signal » de reconnaissance au sein de la famille, lié à la capacité perçue de contribuer au ménage et à l'évolution de la posture individuelle (assurance, initiative, maîtrise technique).

La seconde figure, Figure 38 : Evolution des responsabilités des filles au sein du foyer de leurs parents (Renvoi en Annexe) est plus contrasté sur les responsabilités : 62 % déclarent une augmentation, mais plus d'un tiers évoquent une stabilité ou une baisse. Cette hausse peut traduire une confiance accrue (gestion d'activités, organisation du ménage), mais aussi, dans certains cas, un renforcement des attentes familiales : certaines familles estiment que la jeune femme doit « rendre » l'investissement de la formation par davantage de tâches domestiques ou de contributions financières.

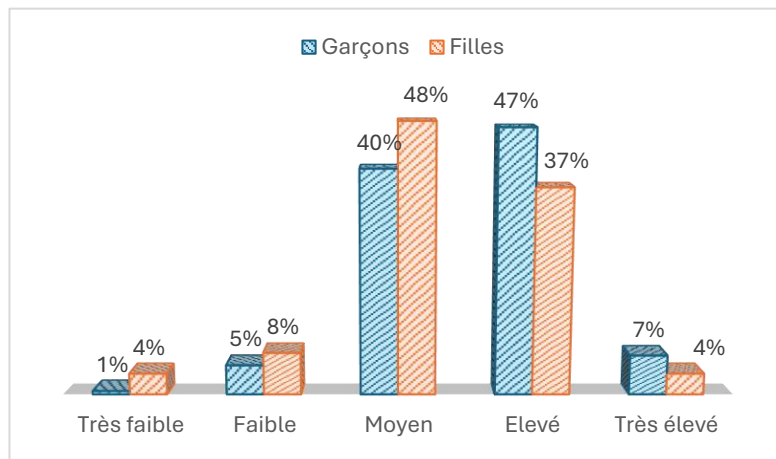
Les entretiens qualitatifs complètent cette lecture en soulignant que, pour une partie des parents, le maintien des jeunes femmes formées au sein du foyer parental s'inscrit dans une logique volontaire de préparation à la vie future. Les parents expriment l'objectif de « forger » des femmes capables, autonomes et résilientes, en leur confiant progressivement davantage de responsabilités, tout en conservant un cadre protecteur. Cette phase est perçue comme une étape de transition, visant à renforcer les compétences pratiques, la confiance en soi et la capacité à faire face aux exigences de la vie conjugale et économique à venir.

La figure 23 montre une amélioration globale de la confiance des jeunes à négocier, explorer des opportunités de marché et s'affirmer. La majorité, filles comme garçons, se situe à des niveaux intermédiaires à élevés : chez les jeunes femmes, 48 % déclarent une confiance « moyenne » et 41 % « élevée/très élevée », soit près de neuf sur dix se sentant capables d'interagir au-delà du cercle familial.

²² INSTAT, Ministère de la Santé Publique, ICF (2021) – *Enquête Démographique et de Santé Madagascar 2021*, indicateurs « Participation des femmes à la prise de décision ».

Des écarts persistent toutefois : 54 % des garçons se disent « élevés/très élevés » contre 41 % des filles, et ces dernières sont un peu plus présentes dans les niveaux faibles (12 % vs 6 %), en lien avec des normes sociales, une moindre expérience de négociation et un accès plus restreint aux réseaux. Pour les jeunes FI, les entretiens indiquent que cette confiance se construit d'abord au collège, via les modules de leadership, communication et prise de parole, et surtout grâce aux exercices de préparation et de présentation du mémoire/projet professionnel, qui aident à dépasser la peur de s'exprimer et à gagner en légitimité.

Figure 15 Confiance en soi des jeunes depuis leur formation



Elle se consolide ensuite – ou se freine – selon le soutien familial : lorsque l'entourage fait confiance, les jeunes osent davantage, mais des réticences parentales peuvent limiter l'application de pratiques (ex. vaccination animale) raison des craintes exprimées par les parents liés aux risques pour le capital.

Enfin, les regroupements de jeunes et l'intégration dans les organisations paysannes renforcent durablement la confiance par l'entraide, le partage d'expériences et la construction de réseaux. À terme, l'engagement associatif et la prise de responsabilités consolident l'assurance sociale et économique et facilitent l'accès à de nouvelles opportunités.

5.2.3. Effets sur le bien-être familial : conditions de vie, scolarisation des enfants, santé, logement.

L'analyse des effets du dispositif sur le bien-être familial repose sur des indicateurs quantitatifs et déclaratifs couvrant la sécurité économique et alimentaire, l'accès aux services essentiels (santé, éducation), l'amélioration du cadre de vie et la diffusion des bénéfices à l'entourage. L'objectif n'est pas d'attribuer automatiquement ces évolutions au dispositif, mais d'apprécier dans quelle mesure les trajectoires des jeunes s'accompagnent de changements concrets des conditions de vie de leur ménage.

- Sécurité alimentaire et nutrition du ménage

Les effets du dispositif sur la sécurité alimentaire sont appréhendés notamment par le nombre de mois d'autoconsommation, indicateur clé de la capacité des ménages à couvrir leurs besoins à partir de leur propre production (riz, manioc, maïs) et à réduire l'exposition à la soudure et la dépendance au marché. **En comparant la situation avant et après la formation, 86% des jeunes FI évoquent une amélioration de la situation alimentaire contre 79% des jeunes FC.** Les résultats indiquent que les ménages des jeunes formés disposent en moyenne de 8,3 mois d'autoconsommation, traduisant une disponibilité alimentaire relativement élevée sur une grande partie de l'année. Les jeunes issus de la formation initiale couvrent en moyenne 8,8 mois d'autoconsommation, contre 6,9 mois pour ceux de la formation continue. Cette différence reflète une meilleure capacité des jeunes de formation initiale à produire pour satisfaire les besoins alimentaires de leur ménage. Elle s'explique notamment par un niveau de capitalisation plus élevé, une orientation plus vivrière des productions et une formation technique plus longue. Les jeunes FC, sont dans une situation plus précaire, résultant de multiples facteurs (accès au foncier et aux matériels de production plus limité, connaissances techniques moins complètes...).

On observe aussi un écart de genre : 7,8 mois chez les jeunes femmes contre 8,6 mois chez les jeunes hommes, lié surtout à un accès plus limité des femmes au foncier et aux équipements. Enfin, le nombre de mois de soudure complète l'analyse en captant les périodes où les stocks et la production ne suffisent plus, reflétant production vivrière, gestion des stocks, stabilité des revenus et résilience aux aléas.

Les données sur la soudure (Renvoi Annexe : Tableau 21 : Evolution de mois de soudure désagrégé selon l'année N et Tableau 22 : Nombre de mois de soudure désagrégé selon le statut professionnel) rapprochées de l'autoconsommation, indiquent une situation globalement maîtrisée mais encore vulnérable : les ménages déclarent en moyenne 1,7 à 2,1 mois de soudure par an, cohérent avec environ 8 mois d'autoconsommation. Les écarts filles/garçons sont faibles à l'échelle annuelle, mais les ménages des jeunes femmes apparaissent plus exposés (2,4 mois contre 1,8–1,9 chez les garçons), en lien avec des surfaces plus faibles, un accès limité aux équipements et, pour les jeunes insérées, la taille plus élevée du ménage parental. Les jeunes et leurs parents perçoivent une réduction de la soudure grâce à l'application de techniques améliorées (semences, fertilisations, lutte contre ravageurs/maladies, vaccination), mais les entretiens soulignent des

contraintes persistantes : baisse de la pluviométrie, gestion de l'eau coûteuse, dégradation des sols et contexte économique défavorable limitant la diversification des revenus.

La diversité alimentaire (SDAM) complète l'analyse : calculé sur 12 groupes consommés en 24h, le score moyen est de 5,36 indiquant une diversité modérée. Cela suggère qu'au-delà des produits de base, l'accès régulier à des aliments plus diversifiés reste limité pour une partie des ménages. Ce résultat doit être interprété avec prudence car l'enquête a eu lieu en octobre, période de fin de stocks et de revenus monétaires souvent plus faibles. Les ménages se replient alors davantage sur l'autoconsommation (riz, manioc, maïs), ce qui réduit mécaniquement la diversité observée et reflète à la fois des contraintes structurelles et un effet saisonnier.

L'analyse régionale montre des écarts marqués de diversité alimentaire : Amoron'i Mania affiche le score le plus élevé (6,3), probablement lié à un meilleur accès aux marchés et à la présence de plusieurs interventions nutritionnelles (DEFIS, IFNA, PASAN, FAO, ...). À l'inverse, Haute Matsiatra/Ihorombe (4,7) et Menabe (4,9) présentent des scores plus faibles, cohérents avec une forte dépendance aux cultures de base, des contraintes climatiques, un accès plus difficile aux marchés et une vulnérabilité saisonnière. Alaotra Mangoro (5,3) et Sofia (5,5) sont intermédiaires : production vivrière relativement sécurisée, mais diversification encore sensible aux revenus et à la saison. (Renvoi Annexe : Tableau 23 : Score de diversité alimentaire du ménage sur les cinq régions)

Les entretiens indiquent que l'amélioration de l'alimentation (notamment des enfants) est mieux intégrée dans les représentations, surtout chez les promotions récentes, mais sa traduction reste limitée. Faute de ressources, les jeunes privilégient d'abord la production et les revenus, et vendent souvent les aliments à fort potentiel nutritionnel (légumes, œufs, protéines) pour couvrir des besoins immédiats. Les jeunes plus âgés ou mieux stabilisés déclarent davantage intégrer des objectifs nutritionnels, grâce à une sécurité accrue des ressources et des revenus.

- *Accès aux services sociaux : santé et éducation*

L'accès à la santé et à l'éducation est un indicateur clé du bien-être des ménages et des transformations associées aux trajectoires d'insertion/installation. Faute de données de référence et de groupe de contrôle, les résultats restent déclaratifs et doivent être interprétés avec prudence, mais ils constituent une base utile pour de futurs suivis comparatifs.

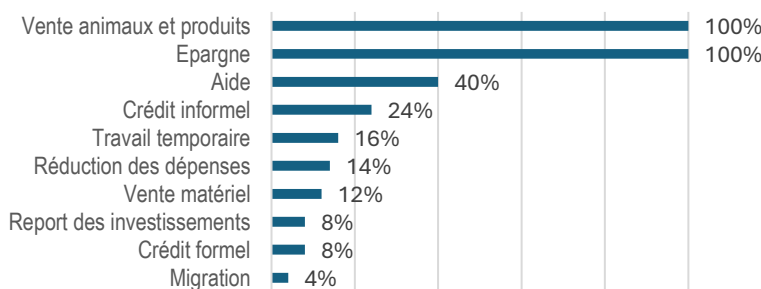
Pour la santé, 79 des 284 jeunes déclarent au moins un épisode de maladie dans le ménage sur les 12 derniers mois ; parmi eux, environ 72 % ont eu des difficultés à couvrir les dépenses de soins. Le Tableau 24 : Difficulté à payer les dépenses de santé (Renvoi Annexe) montre une forte vulnérabilité des ménages face aux dépenses de santé : plus de sept jeunes sur dix déclarent des difficultés à payer les soins en cas de maladie, sans différence notable entre garçons et filles.

En revanche, l'écart est marqué selon le type de formation. Les jeunes issus de la formation continue apparaissent nettement plus exposés aux difficultés de paiement des dépenses de santé (82 %) que ceux issus de la formation initiale (69 %). Cet écart peut s'expliquer par des situations économiques et sociales distinctes. Les jeunes en formation continue sont souvent déjà engagés dans des activités productives, parfois avec des responsabilités familiales plus importantes et des charges récurrentes, ce qui limite leur capacité à absorber des dépenses imprévues. À l'inverse, une partie des jeunes issus de la formation initiale bénéficie encore, au moins temporairement, de mécanismes de solidarité familiale ou d'un partage des dépenses au sein du ménage, ce qui peut atténuer l'impact immédiat des chocs sanitaires.

Ces résultats confirment que les dépenses de santé restent un facteur majeur de fragilisation : elles peuvent épuiser l'épargne, pousser au crédit informel, entraîner la vente d'animaux ou obliger à réduire d'autres dépenses, y compris productives.

La figure montre que, pour payer les soins, les ménages recourent surtout à l'épargne et à la vente d'animaux/produits, ce qui permet de gérer l'urgence mais entraîne une décapitalisation pouvant peser sur la production. Le recours fréquent à l'aide extérieure et au crédit informel confirme une faible protection financière, tandis que le crédit formel reste rare. Enfin, les ajustements (réduction des dépenses, travail temporaire, report d'investissements) traduisent des arbitrages contraints qui soulagent la trésorerie à court terme mais fragilisent le développement à moyen terme.

Figure 16 Stratégie pour faire face aux dépenses de santé



Néanmoins, le Tableau 25 : Perception d'amélioration de l'accès aux services de santé (n=283) (Renvoi Annexe) montre une **perception très positive de l'évolution de l'accès aux soins depuis la formation : 91 % des garçons et 87 % des filles estiment que l'accès s'est amélioré**, les situations inchangées ou dégradées restant marginales. Cette perception très positive s'explique notamment par une amélioration de la capacité financière des jeunes à faire face aux dépenses de santé, grâce à l'épargne constituée et à l'existence d'actifs facilement mobilisables (animaux, produits agricoles) pouvant être vendus en cas de besoin. Les jeunes de la formation initiale déclarent plus souvent une amélioration (92 %) que ceux de la formation continue (84 %), ces derniers évoquant davantage une situation inchangée ou dégradée, ce qui peut refléter des charges familiales plus lourdes et un accès plus contraignant malgré des progrès.

Cette amélioration perçue reste toutefois fragile au regard du coût des soins : 52 % des ménages touchés déclarent des dépenses jusqu'à 600 000 Ar et 30 % entre 600 000 et 1 800 000 Ar, des montants équivalents à un capital productif important. Rapporté en équivalent productif, un montant de 600 000 Ariary correspond approximativement à deux porcs adultes, une trentaine de poulets ou encore 25 kg de semences de paddy, soit un niveau de capital significatif pour une exploitation agricole de petite taille. Les jeunes expliquent qu'ils doivent souvent vendre des actifs, réduire l'investissement ou s'endetter, et que la reconstitution du capital mobilisé peut prendre plus de deux ans, affectant durablement la trajectoire de l'exploitation.

Concernant l'éducation, bien que le dispositif n'intervienne pas directement, les jeunes considèrent la scolarisation comme prioritaire et l'amélioration des revenus et de la stabilité économique contribue à sécuriser les parcours scolaires. Les ménages comptent en moyenne 1,16 enfant scolarisé (avec une médiane de 1), incluant enfants, ou parfois frères/sœurs/neveux/nièces dont les jeunes soutiennent la scolarisation. Le tableau 26 : Perception sur l'évolution de l'accès à l'éducation des enfants des jeunes après la sortie du collège (Renvoi Annexe) analyse la perception des jeunes quant à l'accès à l'éducation pour les enfants aujourd'hui, en comparaison avec leur propre expérience passée. Le tableau montre une **perception largement positive de l'évolution éducative des enfants à charge** : dans toutes les catégories, plus de 82 % des jeunes déclarent une amélioration. Cela renvoie à des progrès combinés (maintien à l'école, meilleure capacité à payer les frais, valorisation accrue de l'éducation) et apparaît assez homogène entre formation initiale et continue, suggérant que l'effet tient surtout à l'amélioration des conditions économiques et à la priorité accordée à la scolarisation. Les écarts de genre sont modestes, mais les jeunes femmes déclarent un peu plus souvent une situation inchangée (18 % contre 11 %), possiblement du fait de contraintes familiales ou financières, sans remettre en cause la priorité donnée à l'éducation.

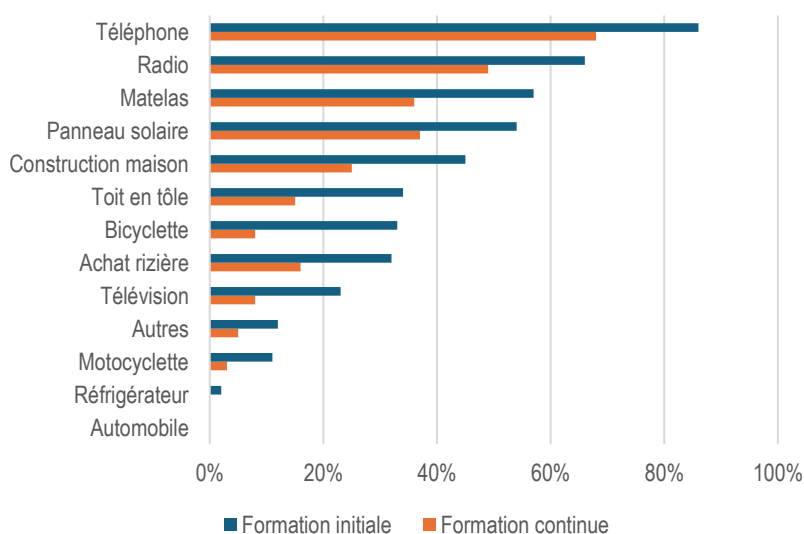
- Amélioration des conditions de vie et du bien-être des jeunes

L'amélioration du cadre de vie est un effet visible des trajectoires d'insertion/ installation : elle se traduit par des investissements progressifs dans le logement, le foncier et les équipements domestiques, visant à sécuriser les conditions de vie, réduire la pénibilité et renforcer le statut social. Les données d'enquête, croisées aux analyses antérieures, montrent des trajectoires différenciées selon le type de formation et le genre, tout en confirmant un processus graduel et cumulatif²³.

Les jeunes issus de la formation initiale investissent davantage que ceux de la formation continue, surtout sur les postes clés : 45 % déclarent avoir engagé une construction de maison (contre 25 % en FC) et 32 % avoir acquis une rizière (contre 16 %). Cela traduit des trajectoires d'installation plus avancées et une capacité plus forte à dégager des excédents, avec des investissements qui, selon les analyses longitudinales, se concentrent souvent à partir de la 2^e-3^e année après la sortie²⁴.

Les écarts de genre sont marqués : les garçons investissent plus fréquemment dans les biens patrimoniaux (maison : 47 % vs 30 %

Figure 17 Acquisition de biens après la formation



²³ Rapports annuels d'exécution, Fekama/Fifata, 2017-2024

²⁴ Economie de la formation, 2025

; rizière : 31 % vs 22 %) et la mobilité, en lien avec un accès généralement plus favorable au capital et au foncier, et des normes qui leur attribuent les investissements "lourds"²⁵. Les jeunes femmes, moins présentes sur ces postes, privilégient davantage des équipements améliorant immédiatement le quotidien (matelas, panneaux solaires, communication), signe de stratégies de sécurisation du ménage dans un contexte de vulnérabilité.

Côté investissements productifs, l'acquisition d'animaux de trait est fréquente (42 %), mais très masculine ; la mécanisation reste rare (10 %). Le stockage est largement pratiqué (>85 %), mais le stockage long demeure surtout masculin, reflétant des contraintes d'infrastructures et de contrôle des stocks. Les panneaux solaires (49 %) constituent un marqueur transversal, lié à l'amélioration du logement et à l'accès à l'information, et renforcent aussi la reconnaissance sociale.

Au total, ces investissements montrent que la formation se traduit en améliorations concrètes du cadre de vie : d'abord via les biens de bien-être, puis, plus tard, via le foncier et l'habitat, avec des écarts persistants selon le genre et le type de formation. Sans groupe de contrôle, l'attribution exclusive au dispositif est limitée, mais les tendances restent cohérentes avec les constats des évaluations antérieures.

5.3. Impacts territoriaux et collectifs

5.3.1. Intégration dans les organisations collectives

Cette sous-section analyse l'intégration des jeunes formés dans les organisations collectives (OPR, coopératives, GVEC), leur rôle dans l'accès aux ressources et services, et les conditions d'une participation durable, notamment selon le genre. Les données des enquêtes quantitatives de l'EI indiquent **un engagement relativement important : 59% des jeunes sont membres d'un groupement/association** (Renvoi Annexe : Tableau 26 : Proportion des jeunes membres d'une association (n=167)).

Parmi les 167 jeunes concernés, près de 60 % déclarent être membres d'au moins une association, avec des proportions proches entre garçons (59 %) et filles (58 %), ce qui suggère une adhésion globalement paritaire. Les entretiens indiquent toutefois que les filles intègrent souvent plus tard, notamment en raison du mariage, des enfants et de l'installation dans la famille du conjoint.

L'engagement apparaît progressif et lié à la stabilisation : les jeunes installés adhèrent davantage (63 %) que les jeunes insérés (48 %), en cohérence avec l'étude Économie de la formation qui montre une entrée dès la première année pour une partie des jeunes et une progression jusqu'à N6²⁶.

Les jeunes de la formation initiale adhèrent aussi un peu plus (61 %) que ceux de la formation continue (53 %), probablement grâce à une sensibilisation plus poussée au rôle de l'action collective. Enfin, le contexte familial joue : parmi les membres, 68 % ont des parents déjà engagés, avec une proportion plus élevée chez les jeunes issus de la formation initiale (51 %) que de la formation continue (16 %), ce qui facilite l'entrée dans les organisations. Les entretiens (notamment en Menabe) suggèrent aussi que beaucoup de jeunes de la formation continue sont venus surtout chercher des compétences techniques, sans ancrage préalable dans une OP, ce qui peut expliquer un engagement plus faible. Pour les jeunes FI en particulier, l'EF a mis en évidence des disparités territoriales.

La très grande majorité des jeunes membres d'organisations sont engagés dans des structures en lien direct avec le développement agricole et environnemental, ce qui confirme la cohérence entre leur activité productive et leur implication collective.

Tableau 13 : Répartition des jeunes par type d'organisation liée au développement agricole (n=160)

Type d'organisation	Formation continue	Formation initiale	Garçon	Fille
AUE	2%	1%	1%	0%
Association de producteurs	77%	77%	52%	79%
GVEC ²⁷	19%	18%	8%	21%
Association sur l'environnement	2%	4%	38%	0%
Coopérative	0%	1%	0%	0%

Les associations de producteurs sont le principal cadre d'engagement (77 %), loin devant les GVEC (18–19 %), où les jeunes femmes sont plus présentes (21 % contre 8 % chez les garçons). Les entretiens expliquent cette surreprésentation par leur rôle de gestion de la trésorerie et des ressources matérielles du ménage. Elle s'explique également, pour une

²⁵ IRAM, *Évaluation externe du PROJA 2, 2022* ; TERO, *Évaluation externe du PROJA 1, 2019*.

²⁶ Économie de la formation, 2025

²⁷ Inclut toute forme d'organisation communautaire d'épargne et de crédit dont le nom peut varier d'une région à une autre : Voamami, Lakile telo, AVEC, GVEC et FIFANTANTSAHA

partie d'entre elles, par un accès plus limité ou « la peur » des dispositifs de financement formels, souvent perçus comme risqués, ce qui conduit les femmes à privilégier des mécanismes d'épargne et de crédit de proximité jugés plus sécurisants. Les coopératives restent marginales, signe d'une structuration filière encore limitée.

Au-delà de l'adhésion, l'engagement est souvent actif : 64 % disent avoir initié la création/structuration de leur organisation et 48 % y exercent une fonction. Cette dynamique répond à des besoins concrets (intrants, accès au marché) et vise à mutualiser, mieux négocier et sécuriser les débouchés. Elle est renforcée là où les filières sont déjà organisées (ex. Poulet de race locale en Haute Matsiatra), l'adhésion devenant une stratégie d'insertion. Les entretiens nuancent toutefois la pérennité : dans certains territoires, l'engagement reste faible lorsque l'organisation est associée à des "dotations" attendues, et il diminue si la valeur ajoutée (services, appui) n'est pas jugée suffisante.

Les garçons accèdent plus souvent à des rôles techniques ou visibles et sont légèrement plus représentés parmi les responsables élus, tandis que les jeunes femmes restent majoritairement simples membres (57 %) même si leur responsabilisation progresse avec l'ancienneté. Les entretiens soulignent que l'accès des femmes aux responsabilités dépend d'un accompagnement ciblé (appui familial, techniciens), mais demeure freiné par la charge domestique, la mobilité et parfois des réticences des conjoints.

Une part des jeunes occupe déjà des fonctions techniques clés (ex. paysans relais/multiplicateurs de semences : 47 sur 360 en Haute Matsiatra (soit 13 %), grâce aux compétences acquises et à leur capacité d'adoption des innovations. En revanche, l'intégration aux structures supra-locales reste limitée (14,4 % membres d'une OPR ou des instances d'organisations du groupe Fifata), avec de fortes disparités territoriales. Quand des espaces sont ouverts, les jeunes prennent progressivement des responsabilités (ex. Menabe : 5/18 membres du collège et 2/7 du CA issus de promotions récentes), mais beaucoup hésitent encore à rejoindre les niveaux régionaux, par manque de légitimité perçue et du fait d'espaces dominés par les adultes, ce qui renforce le besoin de reconnaissance et de renforcement de capacités.

5.3.2. Contribution des jeunes au développement des filières locales

L'intégration des jeunes dans les filières locales est un levier clé des impacts territoriaux du dispositif, car elle facilite l'accès aux intrants, aux services techniques et aux marchés, et contribue potentiellement à la structuration économique des territoires. Les enquêtes montrent toutefois une dynamique progressive et encore peu structurée : **environ 130 jeunes sur 284, soit 46%, déclarent avoir amélioré leur commercialisation**, mais ces évolutions restent surtout individuelles et centrées sur des circuits de proximité. (Renvoi Annexe : Tableau 29 : Modalité de vente). Ce constat doit être néanmoins replacé dans un contexte plus large : les difficultés d'accès au marché et de structuration des filières ne sont pas propres aux jeunes, mais renvoient à des contraintes plus globales du secteur agricole (faible organisation des débouchés, coûts logistiques, asymétries d'information, volatilité des prix et pouvoir de négociation limité).

La vente au bord du champ et sur les marchés locaux reste dominante (près de 80 %), signe de débouchés peu organisés et d'une forte dépendance à la demande immédiate. Les jeunes disent souvent ne pas trouver de circuits clairement identifiés via les OPR, ce qui limite la valorisation de leurs produits ; les parents confirment que beaucoup restent ancrés dans les circuits traditionnels du ménage, reproduisant les mêmes schémas. Cette situation renforce la dépendance aux collecteurs, réduit le pouvoir de négociation et la captation de valeur ajoutée. Les jeunes de la formation initiale y recourent plus (21 % vs 9 % en FC), probablement en lien avec des volumes plus importants mais sans régulation collective. Les écarts de prix sont marqués : à Befandriana, la carotte peut être payée ~700 Ar/kg par les collecteurs contre ~1 500 Ar/kg au marché local, avec des cas similaires (porc, arachide, oignon) dans plusieurs zones.

Les jeunes les plus récents ou moins capitalisés adoptent alors des stratégies prudentes : limiter la production à ce que le marché local absorbe, ou vendre plus tôt faute de trésorerie et de stockage. En élevage porcin, certains préfèrent commercialiser des porcs autour de 60 kg plutôt que d'engraisser au-delà de 100 kg (mieux valorisé mais plus coûteux), afin de multiplier les cycles malgré des marges unitaires plus faibles. Globalement, l'accès à des marchés plus rémunérateurs reste limité, ce qui freine la croissance des exploitations, surtout en zones enclavées où les collecteurs imposent les prix et captent l'essentiel de la marge.

L'analyse de l'existence d'acheteurs fixes constitue un autre indicateur clé de l'intégration dans les filières locales, car elle renseigne sur la sécurisation des débouchés et la stabilité des revenus. (Renvoi Annexe : Tableau 30 : Existence d'acheteur fixe). Plus de la moitié des jeunes n'ont pas d'acheteur régulier et, lorsqu'un débouché existe, il est surtout informel (environ 40 %), signe d'une commercialisation encore peu structurée. Les contrats restent exceptionnels (2 %) et les ventes via OP/coops quasi inexistantes, sans différences marquées selon le genre ou le type de formation. Les échanges montrent une réticence à contractualiser : le contrat est perçu comme sécurisant, mais beaucoup craignent de ne pas pouvoir respecter les volumes, la qualité ou la régularité. Fait notable, les rares jeunes sous contrat tiennent tous un enregistrement technico-économique et poursuivent leur projet.

Malgré ces limites, des dynamiques plus organisées existent dans certaines filières (riz, volaille, élevage) lorsque les jeunes sont intégrés dans des organisations paysannes appuyées. Dans ces cas, l'action collective facilite intrants, conseil et parfois des débouchés plus stables. La filière poulet gasy (Haute Matsiatra, Alaotra-Mangoro) illustre ces trajectoires : des groupements de jeunes parviennent à planifier et à répondre à des commandes régulières, y compris vers des marchés urbains comme Antananarivo, confirmant que l'intégration filière se construit progressivement.

Les jeunes contribuent aussi indirectement à la structuration des marchés par la demande qu'ils génèrent : besoins en aliments du bétail (son de riz, maïs, arachide), en produits vétérinaires/phytosanitaires et en semences améliorées, avec parfois l'émergence de jeunes fournisseurs en zones enclavées ; certaines innovations (ex. lombricompost à Ambatondrazaka) illustrent cette diffusion. Mais la majorité reste dépendante des marchés de proximité faute de stockage, d'infrastructures et de trésorerie pour différer les ventes, ce qui réduit la valeur ajoutée captée (ex. fortes marges des collecteurs sur porc, oignon, lait).

Dans ce contexte, les jeunes restent contraints de vendre des produits bruts à faible prix, la transformation et l'analyse stratégique des marchés demeurant encore peu développées. Rares sont les jeunes capables de stocker leurs produits en période de surplus pour les écouler lorsque les prix redeviennent attractifs. Cette difficulté s'explique par la fragilité économique des exploitations, qui ne leur permet pas de constituer des stocks sans compromettre leur cycle de production ou leur sécurité alimentaire, mais aussi par le manque de connaissances ou de réseaux leur permettant d'identifier des acheteurs fiables, ainsi que par une insuffisance d'accompagnement et de conseils.

Au-delà de la commercialisation, l'intégration filière est freinée par une production encore insuffisante en quantité et en qualité, liée notamment à l'accès difficile et coûteux aux intrants et équipements (semences, engrais, produits phyto/véto, races améliorées). Or, seuls 14,4 % des jeunes sont membres d'une OPR, limitant l'accès aux services d'approvisionnement ; les entretiens suggèrent que cette faible adhésion tient surtout à une offre de services jugée inadaptée ou trop ciblée sur certaines filières par rapport aux besoins réels des jeunes.

5.3.3. Rôle dans la gouvernance locale : participation aux instances communales et dans les activités communautaires

Les documents et évaluations montrent une implication des jeunes dans la gouvernance locale progressive mais inégale selon les territoires, le niveau d'installation et le genre. Elle s'ancre d'abord dans les dynamiques de développement agricole et de services techniques, puis s'étend, pour une minorité, vers des espaces de concertation communaux ou infra-communaux : la consolidation économique apparaît ainsi comme un facteur clé de reconnaissance institutionnelle et sociale.

Sur le plan formel, 15 % des jeunes (44/284) déclarent participer à des instances locales (commune, fokontany, comités). Trente-trois ont pris part à des cadres de concertation/planification, avec un écart marqué selon le genre (environ 10 % des garçons contre 2 % des filles). Les domaines évoqués concernent surtout l'environnement, la vulgarisation agricole, la santé animale, l'éducation et la commercialisation, et les rôles sont le plus souvent opérationnels (secrétariat, animation, rapportage), signe d'une reconnaissance des compétences sans accès généralisé aux fonctions décisionnelles.

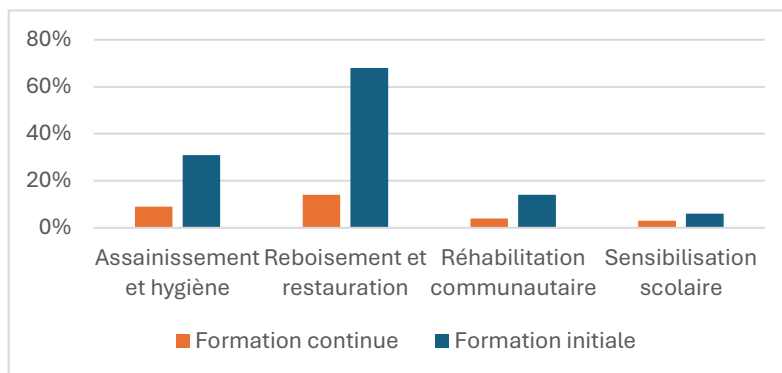
Cette faible représentation s'explique par des freins socioculturels persistants : primauté de l'âge dans la légitimité, gouvernance dominée par les adultes, intégration des jeunes davantage pour leur scolarisation (appui administratif/technique) que pour leur pouvoir de décision, autocensure et faible appétence pour l'engagement politique. Les jeunes femmes sont plus fortement contraintes (normes sociales, charge domestique, réticences au sein du ménage). En parallèle, beaucoup de jeunes jouent un rôle actif mais informel d'appui de proximité (vaccination, vermifugation, diffusion de pratiques améliorées, conseils), au service de la famille, du voisinage et des organisations locales²⁸.

Au niveau communautaire, l'analyse de la participation des jeunes aux activités collectives locales constitue un indicateur pertinent pour apprécier leur implication dans le développement de la société dans laquelle ils vivent. (Renvoi Annexe : Tableau 31 : Participation des jeunes par domaines d'activités communautaires (n=140). **Les jeunes issus de la formation initiale participent bien davantage aux actions collectives que ceux de la formation continue (30 % contre 7%),** surtout dans le reboisement/restauration environnementale, mais aussi dans la réhabilitation communautaire et la sensibilisation scolaire. Les garçons restent plus engagés que les filles (25 % contre 12 %), reflet de normes et d'opportunités encore inégalement accessibles, même si la participation féminine demeure réelle, notamment sur les activités de sensibilisation et d'environnement.

²⁸ PROJA 3 – Rapports de mise en œuvre et de suivi.

Cette dynamique territoriale est fortement portée par l'insertion des jeunes dans les organisations paysannes : une part importante des jeunes installés adhère à des structures collectives et certains y exercent des fonctions, ce qui facilite leur implication dans des actions communales (mobilisation, diffusion d'innovations, initiatives locales). Les plus engagés sont souvent ceux issus de la formation initiale et/ou avec davantage d'ancienneté d'installation, confirmant un accès progressif aux espaces collectifs et de gouvernance.

Figure 18 Participation des jeunes aux activités communautaires (n=140)



Au-delà, les jeunes renforcent la vitalité locale via des services agricoles et para-agricoles : parmi 161 jeunes membres d'organisations actives sur le développement agricole/environnemental, 19 assurent des rôles de sensibilisation/vulgarisation/animation ; d'autres deviennent pépiniéristes au niveau des aires protégées, vaccinateurs ou auxiliaires en santé animale, puis élargissent vers la vente d'intrants, l'insémination porcine, la mise à disposition de reproducteurs, la production de compost ou le transport. Les données de l'EF indiquent une proportion importante de jeunes FI (46%) impliqués dans la prestation animale. Les analyses confirment enfin que cet engagement dépend de la réussite économique : le leadership se renforce avec le temps d'installation, tandis que les jeunes dont l'exploitation reste fragile se désengagent plus facilement²⁹. Globalement, le dispositif favorise l'émergence de jeunes acteurs territoriaux, mais l'accès aux instances décisionnelles — surtout pour les jeunes femmes — demeure freiné par des facteurs structurels au-delà du dispositif.

5.3.4. Effets multiplicateurs locaux

L'effet multiplicateur correspond aux changements positifs, directs, indirects et cumulatifs générés par l'installation d'un jeune au-delà de sa propre exploitation, au bénéfice de son entourage, de la communauté et parfois de la filière. Il se manifeste notamment par la diffusion, dans le village, des techniques et innovations que le jeune met en pratique : à mesure que les résultats deviennent visibles sur son exploitation, celui-ci gagne un rôle de référence technique et ses pratiques se répliquent progressivement, sans intervention directe du jeune.

Les données issues de l'enquête montrent que plus de la moitié des jeunes issus de la formation initiale déclarent avoir introduit de nouvelles espèces ou races dans leur localité, contre moins d'un tiers des jeunes de la formation continue, avec des écarts modérés selon le genre (Renvoi Annexe : Figure 37 : Proportion des jeunes ayant introduit de nouvelles espèces/races dans leurs exploitations (n=248). **De manière plus large, 56 % des jeunes indiquent que les améliorations techniques qu'ils ont mises en œuvre se sont diffusées au sein de la communauté.**

Afin de mieux comprendre ces dynamiques, les jeunes ont été interrogés sur les modalités concrètes de diffusion des innovations techniques au sein de leur environnement immédiat. Deux mécanismes principaux ressortent : la diffusion active par le conseil direct (51%), la diffusion passive par imitation (49%).

Tableau 14 : Comment les nouvelles techniques que tu appliques se diffusent-elles auprès des autres membres de ta communauté ?

Mode de diffusion	FC	FI	Garçon	Fille	Moyenne
Le jeune participe directement à la diffusion	61%	48%	55%	44%	51%
Les autres imitent	39%	51%	45%	55%	49%

*Le jeune participe directement à la diffusion

**Les autres imitent

***Les autres questionnent

La diffusion active est davantage déclarée en formation continue (61 %) qu'en formation initiale (48 %), ce qui suggère que les jeunes de la FC se retrouvent plus souvent en posture d'intervention directe (probablement via des services rendus, des échanges au sein des réseaux locaux ou des sollicitations ponctuelles). À l'inverse, la diffusion par imitation est plus marquée en formation initiale (51 %) qu'en formation continue (39 %), indiquant que l'exploitation du jeune issu de la FI joue davantage un rôle de "vitrine" : les producteurs observent les résultats obtenus et reproduisent progressivement les pratiques sans nécessairement demander un appui formel.

²⁹ Économie de la formation, 2025.

L'analyse par genre nuance ces dynamiques. Les garçons déclarent plus fréquemment une diffusion active (55 %) que les filles (44 %), ce qui renvoie à un positionnement plus visible dans l'espace public et à une mobilité généralement plus élevée (prestations, déplacements).

Cette diversité montre que les jeunes contribuent, par des voies multiples et complémentaires, à la transformation des pratiques agricoles locales. Ces dynamiques confirment que les impacts du dispositif dépassent les bénéficiaires directs et participent à une évolution plus large des systèmes de production et des savoirs au niveau territorial.

5.4. Impacts institutionnels et politiques

Au-delà des effets sur les trajectoires individuelles, l'action de Fert avec Fekama et Fifata a produit des impacts institutionnels et politiques notables, aux niveaux national et international. Ils se traduisent par une évolution de la gouvernance du dispositif, une reconnaissance accrue du modèle Fekama, une influence sur les politiques de formation/insertion agricole et une contribution à la production et à la diffusion de connaissances sur l'insertion des jeunes ruraux.

5.4.1. Effets sur la gouvernance du dispositif et montée en compétences institutionnelles

L'un des impacts institutionnels majeurs réside dans la montée en compétences et à l'autonomisation progressive de Fekama comme acteur technique et politique de la formation et de l'insertion des jeunes. L'accompagnement de long terme de Fert, combiné à la participation à divers événements, a renforcé ses capacités pédagogiques, organisationnelles et de pilotage, aujourd'hui reconnues au-delà de Madagascar. Cette reconnaissance se traduit par l'intérêt d'autres dispositifs, y compris à l'international, et par la validation de ses compétences par des acteurs de référence comme le CNEAP.

Cette évolution dépasse le seul renforcement technique : elle s'inscrit dans un modèle où la formation et l'insertion sont portées par des organisations paysannes, garantissant une cohérence entre choix pédagogiques et réalités agricoles. Ce portage par les OP, encore peu répandu là où la formation reste surtout du ressort de l'État, constitue un marqueur central de l'impact institutionnel du dispositif.

5.4.2. Reconnaissance institutionnelle du modèle Fekama au niveau national et régional

Le modèle Fekama est désormais reconnu comme une référence dans le système national de Formation Agricole et Rurale, notamment pour le caractère très pratique des formations, leur ancrage dans les réalités des exploitations familiales et leur lien direct avec l'insertion des jeunes. L'attribution du label Soafar au collège d'Ambondromisotra illustre cette reconnaissance : elle atteste la qualité du dispositif, renforce sa crédibilité auprès des partenaires publics et techniques, et positionne le collège comme une référence à la fois nationale et régionale.

Cette reconnaissance s'est construite progressivement, grâce à des résultats tangibles et à la capacité de Fekama et de ses partenaires à formaliser et rendre visibles leurs pratiques. Dans un contexte où l'offre publique reste souvent peu adaptée aux réalités rurales, Fekama s'affirme ainsi comme un interlocuteur légitime dans les espaces de dialogue sectoriel, tout en valorisant le rôle des organisations paysannes dans la formation des jeunes. A noter toutefois que si cette reconnaissance est largement technique (qualité pédagogique, cohérence avec les besoins du terrain, résultats d'insertion), sa formalisation officielle demeure partiellement inaboutie. En effet, l'institutionnalisation complète du référentiel et/ou des filières implique des procédures administratives relevant du METFP pouvant mobiliser des dispositifs de contrôle et de validation et générer des coûts logistiques et de mobilisation, particulièrement en régions.

Dans un contexte de ressources limitées, ces contraintes financières constituent un frein à une reconnaissance officielle pleinement stabilisée, alors même que la légitimité technique du modèle est largement acquise.

Cette reconnaissance se manifeste aussi par l'essaimage du modèle au-delà du réseau paysan, y compris dans le secteur privé. La création en 2020 d'un CFPA dans la région SAVA par Authentic Products et Firmenich en est un exemple : le centre reprend plusieurs principes clés (formation pratique, ancrage territorial, insertion), tout en adaptant le format aux contraintes locales (formation ramenée à 11 mois et ciblage des 18–25 ans déjà en activité). Cette expérience confirme la légitimité du modèle Fekama, tout en offrant un cas d'apprentissage utile pour la FAR, notamment sur les arbitrages entre durée de formation, profils des jeunes et accessibilité des dispositifs.

5.4.3. Influence sur les politiques publiques de formation et d'insertion agricole

L'action de Fert, Fekama et Fifata a contribué de façon significative à l'évolution des politiques publiques de formation et d'insertion professionnelle agricole à Madagascar, notamment à travers l'élaboration et la mise à jour de la SNFAR, où Fekama a apporté des contributions reconnues fondées sur l'expérience des collèges agricoles et des dispositifs d'accompagnement post-formation.

Cette influence ne se limite toutefois pas aux cadres institutionnels formels (SNFAR, dispositifs de financement de la FAR) : elle s'est aussi traduite par une contribution à la diversification des métiers et des publics, avec la prise en compte progressive de jeunes de 14 à 18 ans en situation de décrochage scolaire à travers le référentiel national du métier de « Producteur agricole professionnel » sanctionné par le Certificat d'Aptitude Professionnelle. En intégrant ces profils dans des parcours adaptés, le dispositif a élargi la réflexion nationale sur les liens entre formation agricole, politiques éducatives et insertion, en repositionnant la FAR à la fois comme outil de professionnalisation et comme levier de prévention de l'exclusion sociale et économique des jeunes ruraux.

Enfin, les travaux menés ont nourri des réflexions structurantes sur le coût de la formation agricole, la définition du référentiel du producteur agricole professionnel et l'opérationnalisation du service FAR dans des mécanismes de financement tels que le FDAR. La participation de Fekama et de Fifata à la création et à l'animation du réseau FARMADA illustre également cette capacité d'influence, via la mise en réseau des acteurs. Au total, ces contributions ont renforcé, dans les politiques publiques, l'idée d'une insertion des jeunes comme processus complexe et de long terme, exigeant des dispositifs intégrés, des moyens dédiés et une coordination étroite entre formation, accompagnement et structuration des organisations paysannes — une approche encore à consolider.

5.4.4. Contributions à la capitalisation et à la production de connaissances sur l'insertion des jeunes

Un impact institutionnel majeur réside dans la production et la diffusion de connaissances sur l'insertion des jeunes ruraux. Longtemps peu visible, l'expérience Fekama a été progressivement formalisée via des capitalisations, études d'impact et analyses économiques, alimentant les débats nationaux et internationaux sur les modèles de formation et d'installation (voir Annexe G – Inventaire des productions).

Les travaux sur l'économie de la formation et de l'insertion constituent un apport central : nourris d'échanges méthodologiques (notamment avec le programme AFOP au Cameroun), ils ont développé une lecture comparative dans le temps et montré que le modèle Fekama atteint une rentabilité socio-économique à l'horizon de six à sept ans, fournissant des arguments clés de plaidoyer face aux approches court-termistes fondées sur des formations brèves et sectorielles.

Plus largement, les capitalisations sur le continuum formation–accompagnement–insertion, la dotation à l'installation et la formation des leaders paysans ont rendu visible le caractère systémique de l'approche Fert–Fekama–Fifata, centrée sur l'exploitation familiale et la structuration citoyenne des jeunes. Cette diffusion s'est appuyée sur l'implication de Fert dans des travaux collectifs : séminaire international FAR à Montpellier (2016, avec Montpellier SupAgro), conférence sur l'emploi des jeunes ruraux à Paris (2017, avec l'AFD et Montpellier SupAgro) et, en 2024, étude de référence sur la FAR de masse menée avec l'AFD, l'Institut Agro Montpellier, l'Iram, Tero et le réseau FAR, consolidant et diffusant les enseignements issus de Fekama pour éclairer les choix d'investissement à grande échelle.

5.4.5. Impacts à l'échelle internationale et changement d'échelle

Enfin, l'action de Fert, Fekama et Fifata a eu des effets au-delà de Madagascar, principalement dans l'espace francophone. L'expérience conduite dès le début des années 2000 a joué un rôle précurseur, à une période où la formation et l'installation des jeunes n'étaient pas encore des priorités pour les bailleurs et les politiques agricoles, ce qui confère aujourd'hui au dispositif une valeur de référence dans les débats sur l'emploi des jeunes et le renouvellement des générations agricoles.

Cette valorisation a notamment contribué à la création, en 2018–2019, du Centre de Formation Agricole et Rurale des Savanes en Côte d'Ivoire, illustrant une transférabilité partielle du modèle et son potentiel de changement d'échelle. Les échanges entre pairs, notamment avec des dispositifs comme AFOP, ont aussi nourri des réflexions collectives sur le continuum formation–insertion et la formation de leaders paysans, renforçant les dynamiques de structuration des mouvements paysans à l'international.

Les échanges entre pairs ne concernent pas uniquement les formateurs mais s'étendent aux jeunes. La correspondance entre les collèges Fekama et des lycées agricoles du CNEAP permet également des échanges de courriers entre les élèves (sur des thématiques comme l'arbre ou l'eau), jugés particulièrement formateurs dans les deux sens.

Au total, l'expérience Fert–Fekama–Fifata rappelle que l'insertion des jeunes en agriculture relève d'un processus de long terme plutôt que d'une réponse ponctuelle, exigeant du temps, des organisations solides et une vision politique durable. Cet enseignement constitue en soi un impact institutionnel majeur, porté par Fekama dans les espaces nationaux et internationaux de réflexion sur l'avenir de l'agriculture familiale.

6. Facteurs de changement, conditions de durabilité et enseignements clés

Les impacts du dispositif résultent d'une combinaison de facteurs internes (qualité de la formation, portage paysan, intensité du suivi post-formation) et externes (reconnaissance institutionnelle, articulation avec d'autres dispositifs, environnement de services). Ils tiennent moins à un « effet projet » ponctuel qu'à la capacité du dispositif Fekama-Fifata à maintenir, dans la durée, un continuum cohérent formation-insertion, à sécuriser des ressources de fonctionnement et à consolider une gouvernance partagée entre niveaux national et régional.

Moteurs internes des changements : un continuum structuré, porté par les OP

Le premier facteur déterminant est l'architecture d'ensemble : le dispositif est performant parce qu'il articule, sur la durée, recrutement, formation, accompagnement, dotation, mise en réseau et ouverture vers d'autres services. Cette logique de continuum répond au constat central que la formation seule ne suffit pas à sécuriser l'insertion, surtout dans les premières années où les risques techniques, économiques et sociaux sont les plus élevés.

Un second moteur interne tient à la qualité du référentiel et à sa capacité d'évolution. La formation initiale s'appuie sur un référentiel révisé en 2019, renforçant l'approche par compétences, la professionnalisation progressive et le lien explicite entre apprentissages et projet d'installation. L'architecture (2 ans en internat puis 1 an en alternance) favorise l'acquisition simultanée de compétences techniques et transversales (gestion technico-économique, diagnostic, analyse des risques, responsabilisation), tout en s'alignant sur les orientations nationales (CAP/Producteur Agricole Professionnel), ce qui renforce la crédibilité et la transférabilité du modèle. Des points de vigilance subsistent toutefois (place des contenus techniques en 3e année), plaidant pour des ajustements ciblés (rééquilibrage, recyclages).

Enfin, le portage paysan constitue un facteur structurant : la finalité n'est pas seulement de « former », mais de préparer une nouvelle génération d'agriculteurs professionnels et d'acteurs territoriaux. La place des producteurs dans le pilotage, l'harmonisation pédagogique et la représentation inscrit l'action dans un horizon institutionnel de long terme.

Leviers de sécurisation des trajectoires : accompagnement, dotation, leadership et mixité

L'accompagnement post-formation, structuré à partir de 2009, joue un rôle d'amortisseur dans la phase critique d'installation : visites de terrain, appui au montage/ajustement du projet, conseils techniques et économiques, médiation sociale (notamment sur l'accès aux ressources familiales et la prise de décision).

La couverture est élevée sur la période longue (depuis 2010, 93,4 % des jeunes ayant achevé le cursus ont bénéficié d'un accompagnement). Les enquêtes confirment son importance (environ 65 % de jeunes satisfaits ou très satisfaits), tout en pointant des limites de régularité (fréquence insuffisante, visites absentes pour une partie, durée trop courte), souvent liées aux contraintes budgétaires et organisationnelles. Les regroupements de jeunes (76 % de participation, forte satisfaction) complètent utilement le suivi (diffusion de messages, entraide, détection de fragilités), sans pouvoir remplacer l'accompagnement individualisé.

La dotation à l'installation (« coup de pouce ») constitue un autre mécanisme de sécurisation : capital de départ en biens productifs, réduction du risque, accélération du démarrage et marqueur institutionnel de reconnaissance du parcours. Son efficacité est maximisée lorsqu'elle est adossée à un accompagnement rapproché ; à défaut, elle peut être sous-optimisée, avec des enjeux spécifiques pour les jeunes femmes (contrôle effectif des intrants, accès au foncier), ce qui renforce le besoin d'un conseil de proximité adapté.

Sur les composantes différenciantes, il est utile de distinguer : (i) la mixité, qui relève d'une orientation fondatrice dès la création des collèges (principe d'équité d'accès filles/garçons), dont les effets sur la considération des jeunes filles se sont construits progressivement par la sensibilisation, l'évolution pédagogique et l'accompagnement social ; et (ii) des innovations structurées avec le dispositif post-formation à partir de 2009 (dotation, conseil CJA, volet leadership/FLP) visant le renouvellement des instances paysannes et la durabilité du mouvement.

Facteurs externes et ancrage territorial : reconnaissance, partenariats, dispositifs complémentaires

Les facteurs externes de changement tiennent d'abord à un environnement institutionnel progressivement plus favorable : la reconnaissance croissante de Fekama comme interlocuteur légitime sur la FAR et l'insertion des jeunes renforce la durabilité (intégration dans des cadres nationaux, partenariats, légitimation du modèle).

Ensuite, les dispositifs complémentaires jouent un rôle de levier lorsqu'ils prolongent ou renforcent l'appui (services techniques, opportunités de financement, formations ciblées). Environ 31 % des jeunes déclarent un appui complémentaire (techniciens d'OPR, Cap Malagasy, projets/organisations partenaires tels qu'APDRA ou Formaprod, OP de base) avec une appréciation globalement positive (74 % satisfaits ou très satisfaits). Cette complémentarité réduit la dépendance à un seul canal de conseil et permet une adaptation aux filières et opportunités territoriales ; elle ouvre aussi des pistes de cofinancement, sous réserve d'acceptabilité sociale.

Conditions de durabilité : gouvernance, financement et qualité du transfert

La viabilité repose sur une gouvernance multi-niveau combinant coordination nationale (harmonisation, suivi qualité, pilotage) et ancrage territorial via les OPR. Cette architecture est pertinente, mais exige des outils communs, une clarification des rôles (« le collège est l'affaire de tous ») et des mécanismes d'harmonisation pour limiter les disparités territoriales.

Le modèle financier demeure hybride (projets, contributions du mouvement paysan, partenariats privés, fondations). La diversification apporte de la souplesse et des possibilités d'expérimentation, mais ne suffit pas à stabiliser les besoins récurrents, en particulier pour le conseil post-formation et certaines fonctions de coordination. Le transfert du portage des CJA vers les OPR renforce l'ancrage, mais accroît le risque d'hétérogénéité : budgets, volumes de missions et coûts par mission varient fortement ; les OPR contribuent à hauteur de 25–30 % au financement de leurs PTBA. Ces disparités affectent la régularité du suivi, et peuvent fragiliser la qualité des diagnostics et projets présentés en dotation.

Pour pérenniser les impacts, plusieurs conditions se dégagent : clarifier et articuler les « jeunes relais » (introduits à partir de 2019) avec le conseil CJA ; renforcer l'intensité/qualité du conseil dans les périodes critiques (0–36 mois) et pour les situations de vulnérabilité (aléas, pressions familiales, contraintes spécifiques des jeunes femmes) ; et surtout sécuriser un financement durable du continuum, en garantissant une enveloppe annuelle stable compatible avec le transfert aux OPR et en mettant en avant l'alignement aux cadres nationaux (référentiel métier) pour élargir les possibilités de mobilisation de ressources publiques ou mutualisées.

Limites, défis persistants et leçons transférables

Plusieurs défis dépassent le dispositif lui-même : l'accès au foncier (pression, insécurités successorales, difficultés de location/métayage...), l'accès au financement/crédit (qui explique la centralité de la dotation), et la coordination multi-acteurs (hétérogénéités de pratiques, pilotage/harmonisation insuffisants, articulation fragile entre formation–accompagnement–financement lorsqu'elle repose trop sur des arrangements ponctuels plutôt que sur des mécanismes formels et stables).

L'enseignement transférable majeur est qu'un dispositif d'insertion gagne en efficacité lorsqu'il passe d'une logique « formation = résultat » à une logique formation + accompagnement + services + réseaux, pensée comme une chaîne de valeur de l'insertion. Le conseiller de proximité (ou son équivalent) apparaît comme une fonction critique, autant pour l'appui technique que pour la sécurisation des décisions et la gestion des risques au démarrage. Pour l'essaimage et la mise à l'échelle, les priorités portent sur la reconnaissance et la qualité (référentiels, accréditation/contrôle qualité, formation des formateurs et conseillers), la production de données sur les trajectoires, l'articulation avec les structures nationales (MINAE, CRFAR/CNFAR) et la prise en compte, dans les politiques publiques, des déterminants clés de réussite (foncier, crédit, assurance, équipements).

Malgré des impacts globalement positifs sur les trajectoires d'insertion et les performances des jeunes, la consolidation des exploitations reste freinée par des contraintes structurelles et des besoins non couverts. Les jeunes expriment en particulier des besoins très concrets pour développer leurs activités à la hauteur de leurs ambitions, en cohérence avec les défis persistants identifiés (accès aux facteurs de production, financement, sécurisation du démarrage). Les priorités ci-dessous permettent ainsi de relier les résultats d'impact aux leviers d'action à renforcer, et d'introduire directement les recommandations.

Les jeunes placent très nettement en tête des besoins matériels et financiers, et ce dans les deux parcours. Chez les jeunes issus de la FI, le besoin prioritaire concerne d'abord les matériels (40%), devant le financement (29%) et les intrants (25%), ce qui traduit une logique de consolidation progressive des moyens de production et de sécurisation des cycles de culture/élevage. Viennent ensuite le foncier (14%) et, à un niveau comparable, l'alimentation animale et la formation/conseil (13% chacun), suggérant que l'extension des activités dépend à la fois de l'accès à la terre et d'un appui technique ciblé. Du côté des jeunes de FC, la hiérarchie est similaire mais plus marquée : les matériels (47%) et le financement (35%) dominent, tandis que le foncier remonte (19%), au même niveau que les intrants (19%). L'alimentation animale reste un besoin important (15%), alors que la formation/conseil apparaît moins fréquemment citée (7%). Enfin, les besoins liés aux débouchés, à l'amélioration des bâtiments d'élevage, à la sécurité, à l'accès à l'eau et aux moyens de transport sont très peu évoqués (0 à 3%), ce qui indique que, dans l'immédiat, l'enjeu principal est d'abord l'équipement, la trésorerie et les facteurs directs de production.

7. Recommandations

Les recommandations qui suivent sont structurées en trois niveaux complémentaires. D'une part, des recommandations stratégiques portent sur les choix clés du dispositif (ce qui doit être consolidé ou réorienté pour préserver la cohérence et les impacts). D'autre part, des recommandations opérationnelles traduisent ces orientations en actions concrètes et

directement pilotables (organisation, outils, procédures, ressources, suivi). Enfin, des recommandations politiques et institutionnelles ciblent les leviers de reconnaissance, de financement et d'alignement avec les politiques publiques, indispensables pour sécuriser la pérennité et l'essaimage.

Pour chaque recommandation, la présentation suit la logique suivante : (i) l'action prioritaire — c'est-à-dire la décision ou le chantier à engager (ce que l'on fait, avec quel cap) ; (ii) l'objectif, qui explicite le résultat attendu et la valeur ajoutée recherchée (pourquoi on le fait, quel changement on vise) ; (iii) les modalités de mise en œuvre, qui précisent de façon pragmatique les principaux leviers de mise en œuvre : activités concrètes, outils à produire, modalités de pilotage, acteurs à mobiliser, ainsi que quelques repères de suivi (indicateurs de revue) permettant de vérifier l'avancement et d'ajuster en cours de route.

7.1 Recommandations stratégiques

R1. Consolider le “cœur du modèle” et sécuriser la qualité.

Accompagner l'auto-évaluation des collègues avec l'appui du CNEAP et déployer un plan qualité pluriannuel centré sur le paquet d'appui qui fait la valeur du dispositif (formation, alternance, pratique, accompagnement post-formation).

- Objectif : stabiliser la qualité entre collègues, réduire les fragilités récurrentes (discontinuités, insuffisance de pratique, contraintes matérielles) et préserver les impacts sur l'insertion/installation.
- Modalités de mise en œuvre : référentiel qualité commun (pédagogie, alternance, pratique, suivi) et outils de revue ; revue annuelle collègue par collègue avec plan d'actions priorisé et suivi des écarts ; priorisation explicite des investissements « indispensables à la qualité » (pratique, équipements, encadrement) ; suivi d'un noyau d'indicateurs qualité (présence formateurs, volume de pratique, continuité alternance, suivi sortants).

R2. Renforcer la reconnaissance institutionnelle et la capacité de plaidoyer.

Capitaliser les résultats d'impact et structurer une stratégie de plaidoyer portée conjointement par les acteurs du dispositif.

- Objectif : transformer les preuves produites par l'étude en leviers de reconnaissance, d'alignement avec les politiques publiques et de partenariats durables.
- Modalités de mise en œuvre : kit de plaidoyer (note courte, fiches arguments, indicateurs clés, cas illustratifs) ; messages différenciés par cible (État, régions, partenaires, OP/OPR, communes) ; valorisation des effets territoriaux (services, emploi, leadership, alimentation) en plus des effets individuels ; calendrier d'opportunités (instances FAR, événements sectoriels) et prise de parole coordonnée.

7.2 Recommandations opérationnelles

R3. Renforcer la visibilité et l'attractivité des collègues.

Mettre en œuvre une stratégie de communication continue, structurée et ciblée, combinant médias locaux, actions de proximité et mobilisation des réseaux.

- Objectif : sécuriser le recrutement, réduire les abandons et améliorer l'équité d'accès (notamment des filles) en traitant explicitement les freins perçus (coût, durée, réputation, concurrence).
- Modalités de mise en œuvre : clarification et opérationnalisation de la répartition des rôles de mobilisation (Kitangorona) avec moyens minimum et redevabilité ; témoignages systématiques de sortants/parents (dont filles et parents de filles) dans les campagnes ; « communication de valeur ajoutée » : bénéfices concrets et transparence sur exigences/contraintes ; suivi de 2-3 indicateurs de campagne (contacts, candidatures, admissions/abandons) pour ajuster.

R4. Renforcer la qualité, la crédibilité et la compétitivité de l'offre de formation.

Déployer un plan d'amélioration continue qui renforce la pratique, la performance des ateliers et l'environnement de formation, en s'appuyant sur des priorités réalistes et progressives.

- Objectif : améliorer la crédibilité de l'offre, limiter la concurrence défavorable et renforcer l'adhésion des jeunes et des familles à la valeur de la formation.
- Modalités de mise en œuvre : paquet « qualité » articulant contenus, pratique, ateliers, équipements, compétences pédagogiques ; priorisation des investissements selon leur effet sur la qualité perçue et la pratique effective ; partenariats techniques/privés ciblés sur les maillons critiques (élevage, intrants, santé animale, équipements) ; revue annuelle des améliorations et communication des progrès (preuves de qualité).

R4.1. Renforcer l'élevage dans les contenus et l'accompagnement (pratique + sécurisation sanitaire).

Augmenter le volume et la régularité de pratique en élevage et sécuriser l'appui technique post-formation, notamment sur les points sanitaires et d'alimentation.

- Objectif : limiter l'effet de « perte de confiance » des jeunes et réduire les risques (sanitaires et économiques) dans les premières années d'installation.

- Modalités de mise en œuvre : séquences pratiques renforcées (prophylaxie, alimentation, reproduction) + évaluations en situation ; protocoles sanitaires simples et référents identifiés (collège/territoire) ; démonstrations en exploitation et visites ciblées sur les cas à risque ; campagnes ponctuelles (ex. vaccination) via partenariat encadré (vétérinaire mandataire/acteurs habilités).

R4.2. Améliorer la performance économique des ateliers/ exploitations pédagogiques du collège.

Renforcer la gestion et le pilotage économique des ateliers (coûts, marges, débouchés) et prioriser les filières/activités réellement porteuses.

- Objectif : augmenter le réalisme économique des apprentissages, améliorer l'attractivité des ateliers et outiller les jeunes pour des arbitrages productifs.
- Modalités de mise en œuvre : tableau simple de suivi coûts/produits par atelier (au moins 3 indicateurs) ; priorisation des ateliers selon potentiel pédagogique et débouchés locaux ; plan de production/vente réaliste (calendrier, volumes, qualité) et retours d'expérience réguliers ; liens systématiques entre atelier, alternance et projet du jeune.

R4.3. Relancer la gestion technico-économique par appropriation progressive.

Simplifier et séquencer l'apprentissage de la gestion (outils courts, cas réels) et renforcer les rappels post-formation au moment où les difficultés apparaissent.

- Objectif : améliorer l'appropriation effective par les jeunes, y compris les moins scolarisés, et consolider la résilience économique des exploitations.
- Modalités de mise en œuvre : supports « minimum viable » (carnets, pictogrammes, 5–7 indicateurs utiles) ; cas pratiques sur productions réellement conduites par les jeunes (marges, coûts d'aliments, arbitrages) ; rappels/renforcement 6–12 mois après la sortie (coaching ciblé) ; mobilisation des pairs (réseaux de sortants/jeunes relais) comme appui d'usage, sans substitution.

R4.4. Engager une stratégie de rénovation progressive mais indispensable des infrastructures et équipements.

Planifier une rénovation progressive et priorisée des infrastructures/équipements qui conditionnent directement la qualité de la pratique et l'attractivité.

- Objectif : réduire les freins matériels à l'apprentissage, améliorer la qualité perçue et sécuriser la durabilité des ateliers pédagogiques.
- Modalités de mise en œuvre : audit rapide « équipements critiques » par collège et priorisation (sécurité, pratique, ateliers) ; plan d'investissement phasé avec coûts, financement et calendrier réalistes ; maintenance préventive (responsable, budget minimum, suivi) ; mobilisation de partenariats ciblés (intrants, matériels, services) pour compléter l'investissement.

R4.5. Mettre à jour et harmoniser certaines compétences pédagogiques sur des thématiques en évolution.

Renforcer un socle commun de compétences et d'outils pédagogiques (notamment sur les thématiques en évolution) et organiser la mutualisation entre collèges.

- Objectif : harmoniser les pratiques, réduire la variabilité de qualité et renforcer la capacité à convaincre les jeunes et les familles de la valeur de la formation.
- Modalités de mise en œuvre : modules courts ciblés (numérique utile au terrain, agroécologie, animation, inclusion/genre, entrepreneuriat) ; banque de séquences et d'outils communs (supports, évaluations, guides d'alternance) ; temps de mutualisation inter-collèges (revue de pratiques, co-animation) ; priorité à la continuité pédagogique (organisation des remplacements / binômes lorsque nécessaire).

R5. Renforcer l'accompagnement post-formation et sécuriser le rôle des CJA.

Structurer l'accompagnement post-formation comme un service essentiel, avec une gouvernance claire, un financement sécurisé, des outils de pilotage et une articulation forte avec la formation.

R5.1. Clarifier la gouvernance et la redevabilité du dispositif d'accompagnement post-formation.

Formaliser une gouvernance Fekama–Fifata–OPR–Collèges–CAP qui précise le pilotage, la mise en œuvre, le contrôle et les responsabilités.

- Objectif : éviter les zones grises depuis l'évolution des modalités d'ancrage des CJA et de sécuriser la qualité du suivi dans la durée.
- Modalités de mise en œuvre : matrice de clarification des rôles et responsabilités (qui décide/ agit/ valide/ informe) et règles de redevabilité ; contrat de service CJA (missions minimales, zones, fréquence, reporting) ; revue trimestrielle des résultats avec analyse des écarts et actions correctives ; procédure simple de gestion des plaintes/dysfonctionnements et de remédiation.

R5.2. Sécuriser le financement de l'accompagnement et réduire les retards de décaissement.

Mettre en place un mécanisme de financement plus prévisible et protéger un minimum incompressible pour les visites et actions prioritaires.

- Objectif : éviter les interruptions de suivi, la démotivation des accompagnateurs et la baisse de couverture des jeunes.
- Modalités de mise en œuvre : calendrier de décaissement contractualisé (entre Fifata et la structure qui va assurer le portage du CJA) et suivi des retards ; constitution d'une réserve de trésorerie (fonds de roulement/avance) pour couvrir les périodes de rupture ; priorisation des visites et actions incompressibles (ciblage par risque) ; reporting financier simple liant dépenses et couverture/activité.

R5.3. Restaurer la continuité « formation → post-formation » (chaînon pédagogique).

Organiser un passage de relais formel entre collègue et accompagnement post-formation, avant la sortie, avec un plan de suivi individualisé.

- Objectif : préserver la dynamique d'apprentissage, éviter les ruptures de parcours et faciliter l'installation progressive.
- Modalités de mise en œuvre : plan de suivi initial construit en fin de formation (projet, risques, besoins actions prioritaires) ; rencontre formelle jeune-accompagnateur avant la sortie et calendrier des premières visites ; outil simple de continuité (carnet/fiche de suivi) partagé collègue-CJA ; rappels techniques/gestion dans les premiers mois (moment critique).

R5.4. Rendre l'approche Kitangorona « l'accompagnement des jeunes est l'affaire de tous » réellement opérationnelle (coordination, pas substitution).

Clarifier ce que la coordination multi-acteurs doit apporter (complémentarité) et ce qu'elle ne doit pas remplacer (cœur du suivi).

- Objectif : éviter que la mutualisation attendue ne masque les manques de suivi et de renforcer l'efficacité collective sur des objectifs communs.
- Modalités de mise en œuvre : réunions de coordination planifiées avec agenda orienté problèmes/solutions ; messages harmonisés entre techniciens (qui fait quoi, quand, avec quel message) ; règles simples de partage d'information sur les jeunes (avec consentement) ; suivi des engagements de chaque acteur (actions promises → actions réalisées).

R5.5. Repositionner le rôle du CJA : scénarios à tester

Tester et formaliser un modèle d'ancrage du CJA adapté aux réalités locales, en sécurisant l'interface collègue-OPR-CAP et la supervision.

- Objectif : maximiser la continuité relationnelle et l'efficacité du suivi tout en tenant compte des contraintes de faisabilité et de coûts.
- Modalités de mise en œuvre : scénario A : CJA rattaché au collègue avec interface OP/OPR/CAP ; scénario B : CJA rattaché à l'OPR sous contrat tripartite (pilotage/financement/contrôle et rapportage clarifiés) ; scénario C : CJA rattaché à l'équipe CAP Malagasy, avec mandat explicite de coordination post-formation (harmonisation des outils, supervision de proximité, articulation avec collègues et OPR) ; Scénario D – Modèle différencié par région (ancrage "à géométrie variable") prenant en compte le niveau de dynamisme de l'OPR, la capacité de pilotage du collègue, la présence/force de CAP Malagasy, la densité de jeunes à suivre (nombre de sortants + stock de jeunes, concentration géographique), distances/enclavement (coût/km, accessibilité saisonnière, temps de déplacement) et ressources disponibles (budget, moyens logistiques, partenariats, cofinancement possible).

R5.6. Mettre en place un dispositif minimal de suivi-évaluation et un système de suivi des jeunes unifié, digitalisé et utile au pilotage.

Instaurer un cadre commun de suivi orienté résultats, fondé sur un identifiant unique jeune (FI/FC) et un noyau de variables minimales partagées.

- Objectif : piloter la couverture et la qualité de l'accompagnement (actions correctives) et d'orienter les décisions (priorisation du conseil, ciblage dotation et services).
- Modalités de mise en œuvre : tableau de bord post-formation (couverture, régularité, écarts/mesures correctives) ; variables minimales de consolidation (épargne, santé animale/végétale, accès intrants/marchés) ; extraction trimestrielle par collègue/OPR, sexe et cohorte + revue de résultats ; règles de qualité des données (responsable, fréquence, validation, sécurisation).

R5.7. Professionnaliser l'appui des jeunes relais sans les substituer aux CJA.

Structurer le rôle des jeunes relais comme relais d'information et d'animation, avec un encadrement clair et des limites de mandat.

- Objectif : tirer parti de leur proximité avec les jeunes sans créer de confusion de responsabilités ni fragiliser le cœur du suivi.
- Modalités de mise en œuvre : fiche de rôle/mandat (ce qu'ils font / ne font pas) et circuit de remontée d'information ; formation courte (communication, collecte d'informations simples, orientation) ; supervision par le CJA et coordination avec collèges/OPR ; mécanismes de motivation adaptés (non nécessairement salariaux) et transparents.

R5.8. Outiller le rôle des élus et des collèges pour lever les blocages, sans les transformer en substituts de l'accompagnement.

Définir des actions ciblées où les élus et les collèges ont une valeur ajoutée (médiation, accès services, mobilisation) et leur donner des outils légers.

- Objectif : débloquer des situations ponctuelles (foncier, accès intrants, conflits, orientation) sans déplacer la responsabilité du suivi technique-économique.
- Modalités de mise en œuvre : protocoles de médiation (qui saisit qui, dans quels cas) et carnet de suivi des blocages ; boîte à outils d'orientation vers services (OPR, crédit, foncier, santé animale) ; formation courte des élus sur le rôle attendu et les limites.

R5.9. Renforcer l'insertion organisationnelle des jeunes.

Accompagner l'adhésion et la participation active des jeunes dans les OP/OPR et espaces territoriaux (services, responsabilités, réseaux).

- Objectif : consolider l'accès aux services (intrants, marché, conseil), renforcer la dynamique collective et améliorer la durabilité du dispositif.
- Modalités de mise en œuvre : parcours d'intégration des jeunes dans les OP/OPR (information, parrainage, services) ; accès priorisé à certains services conditionné à l'engagement collectif (selon règles OP/OPR) ; mise en réseau des sortants par filière/territoire adossée aux OP/OPR ; suivi d'indicateurs d'insertion organisationnelle (adhésion, participation, responsabilités).

R6. Déployer un paquet « services para-agricoles » en professionnalisant sans sur-formaliser.

Soutenir les services déjà observés notamment sur la santé animale et la vente de produits phytosanitaires et vétérinaires par une professionnalisation progressive, proportionnée aux risques.

- Objectif : améliorer la fiabilité et la qualité de service, sans exposer inutilement les jeunes à une formalisation lourde ou à des risques réglementaires.
- Modalités de mise en œuvre : cadrage légal ; encadrement strict des activités à risque (santé animale : protocoles, responsabilités) ; formes légères d'organisation lorsque pertinent (registre, rattachement coopérative/OP, contractualisation simple) ; articulation aux besoins et services des OP/OPR (commande, qualité, mutualisation).

R7. Apporter une réponse aux contraintes foncières et financières en privilégiant une approche réaliste.

Combinaison médiation locale, accompagnement progressif et outils de sécurisation minimale pour lever les blocages fonciers et financiers à l'installation.

- Objectif : réduire les freins structurels à la consolidation des jeunes, en renvoyant le plaidoyer et la coordination institutionnelle aux cadres régionaux (voir R11).
- Modalités de mise en œuvre : médiation foncière au cas par cas (familles/communes/OPR) quand pertinent et faisable ; groupes d'épargne/crédit comme point d'entrée d'éducation financière et d'investissement progressif ; passerelles graduelles vers des services financiers plus formels lorsque pertinent (produits adaptés).

R8. Mieux accompagner les filles par une démarche concrète centrée sur les familles, les outils et les moments clés.

Mettre en place une démarche structurée de sensibilisation familiale et d'accompagnement adapté, ciblant les contraintes de temps, d'accès aux ressources et de normes sociales.

- Objectif : améliorer la continuité de parcours des filles, leur capacité de pratique et leurs conditions d'installation/consolidation.
- Modalités de mise en œuvre : sensibilisation des familles aux moments clés (recrutement, périodes de retour au foyer / hors internat, année professionnelle, installation) ; outils simples (séances avec les parents, engagement/contrat moral, médiation) ; adaptation du calendrier d'appui (visites ciblées, appui au moment des décisions) ; mesures concrètes d'accès aux ressources (équipements partagés, appuis ciblés, priorités de services).

R9. Renforcer la formation continue comme levier de visibilité et de soutenabilité financière des collèges.

Structurer et élargir l'offre de formation continue comme une offre distincte de la formation initiale, adaptée à un public spécifique et mise en œuvre selon des modalités plus ouvertes et payantes.

- Objectif : améliorer la visibilité des collèges, diversifier leurs sources de revenus en assumant clairement deux logiques de parcours différentes.
- Modalités de mise en œuvre : politique d'accès à la FC ne nuisant pas à la FI ; contribution financière des participants (frais de formation) avec une grille transparente ; formats flexibles (externat par défaut, option internat avec participation à l'hébergement et aux repas) et règles de fonctionnement associées.

7.3 Recommandations politiques (institutionnalisation, financement public, gouvernance multi-acteurs)

R10. Sécuriser une reconnaissance officielle progressive du référentiel à coûts maîtrisés.

Engager, avec le METFP, une démarche d'officialisation progressive du référentiel et/ou des filières, fondée sur la reconnaissance technique déjà acquise et sur des modalités de validation proportionnées aux moyens.

- Objectif : lever le frein financier des procédures de contrôle/validation et stabiliser la reconnaissance officielle sans fragiliser le fonctionnement des collèges.
- Modalités de mise en œuvre : définir une feuille de route METFP en étapes (prioriser 1–2 filières/volets à officialiser en premier) ; standardiser un dossier technique unique (preuves de qualité, résultats d'insertion, éléments pédagogiques) pour réduire les coûts de re-préparation ; mutualiser et rationaliser les validations (missions groupées par région, échantillonnage, modalités hybrides quand possible) et rechercher un cofinancement ciblé des coûts de validation.

R11. Mobiliser durablement les mécanismes publics par une stratégie de cofinancement pragmatique.

Structurer une stratégie de cofinancement fondée sur des pilotes et des « petits tickets », alignés sur les instruments existants (FDAR, projets gouvernementaux) et documentés par des preuves coût/effets.

- Objectif : augmenter progressivement l'écoute et la crédibilité auprès du secteur public malgré la rareté des ressources.
- Modalités de mise en œuvre : ciblage de leviers finançables (accompagnement, pratique, équipements critiques, insertion) ; pilotes cofinancés et évalués (résultats rapides, apprentissages) ; argumentaire coût/effets et suivi des résultats (indicateurs simples) ; coordination avec les cadres FAR et les priorités régionales.

R12. Diversifier et renforcer les mécanismes de financement local des collèges et de Fekama.

Structurer une stratégie de financement territorial combinant amélioration de la rentabilité des exploitations, mobilisation de ressources locales et contribution des bénéficiaires, en concertation avec les acteurs du dispositif.

- Objectif : réduire la dépendance aux financements externes et sécuriser la pérennité du fonctionnement des collèges (formation, dotation, accompagnement post-formation), en ancrant une part croissante du financement au niveau local.
- Modalités de mise en œuvre : diagnostic financier par collège (coûts réels, besoins incompressibles, marges d'optimisation) et cartographie des contributeurs locaux (OPR/OP, communes, régions, opérateurs économiques, institutions de microfinance, FDAR, projets) ; définition d'un panier de ressources adapté par territoire (cotisations/participations OPR, appuis des collectivités, partenariats filières, mécénat local, services payants ciblés) ; mise en place d'un mécanisme de contribution des anciens sortants sous-tendu par l'intégration d'un volet « exploitations plus rentables » (priorisation de modules technico-économiques, appui à la gestion et au marché, contractualisation locale) afin d'augmenter la capacité contributive et l'effet levier des revenus ; formalisation d'un cadre de gouvernance et de transparence (règles d'affectation, reporting simple, redevabilité locale) pour renforcer la confiance et stabiliser les contributions.

R13. Renforcer la participation active aux cadres régionaux FAR (CRFAR) pour coordonner l'insertion des jeunes.

Renforcer la participation des acteurs du dispositif (Fekama/Fifata/OPR) dans les CRFAR et, lorsque nécessaire, contribuer à leur réactivation autour d'un mandat explicite « insertion/installation des jeunes ».

- Objectif : éviter les doublons, mieux articuler formation–accompagnement–services, et porter de façon crédible les contraintes structurelles (foncier, financement, marché).
- Modalités de mise en œuvre : mandat et feuille de route annuels (objectifs, rôles, calendrier) ; tableau de bord partagé (cohorte, couverture d'accompagnement, services mobilisés) ; coordination des contributions des acteurs (OP/OPR, communes, services, projets) ; espace de résolution de blocages (foncier/financement/marché) avec suivi des décisions.

8. Annexes

ANNEXE 1 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Encadré 1 : Les questions centrales mentionnées dans le DAO

Sans être exhaustif, voici des questions auxquelles l'étude d'impact devra tenter de répondre :

- Combien de jeunes sont aujourd'hui insérés/installés en agriculture, en distinguant les filles et les garçons ? quelle agriculture pratiquent-ils ? quelle est leur situation sur les plans économique et social ?
- Comment évaluer la résilience de ces jeunes face aux chocs (vols, événements climatiques ...) ?
- Les jeunes sont-ils des acteurs de la transition agroécologique et, plus généralement, des innovations agricoles ? quels sont les effets et impact de leurs actions dans ce domaine ?
- Qu'est ce qui a changé au niveau des familles de ces jeunes, tant au niveau de leurs aînés que des familles qu'ils ont créées ?
- Comment les jeunes ont-ils réussi à diffuser leurs savoirs et compétences autour d'eux ? comment se mesure l'adoption des pratiques diffusées ? quel rôle jouent ces jeunes dans leur communauté ?
- Quels sont les impacts différenciés entre formation initiale (3 ans de formation + 2 années d'accompagnement à l'insertion) et formation continue courte ?
- Quelle a été l'évolution de la place des jeunes filles, au sein des collèges agricoles, des familles, de leur communauté ?
- Quel est l'apport de l'alternance en 3ème année de formation initiale et le rôle joué par les maîtres de stages ?
- Quel est le retour sur investissement du dispositif formation-insertion ?
- Quel est le taux d'intégration des jeunes dans des organisations professionnelles (OP, ...) et leur rôle au sein de ces organisations (paysans relais, élus d'OP existantes, fondateurs d'OP...) ? est-ce un plus pour les OP de compter des jeunes parmi leurs membres et leaders ?
- Est-ce que le dispositif formation-insertion des jeunes contribue à la vision de Fifata « Une agriculture familiale, professionnelle, compétitive, qui s'agrandit dans le respect de l'environnement » ? quel est l'impact de Fekama au sein du groupe Fifata ?
- Quels rôles ont joué Fifata/Fekama dans la rénovation de la SNFAR et au sein des CRFAR et CNFAR et pour quel impact ?
- Quelle a été la contribution de cette action de formation et insertion professionnelle dans l'écosystème de la FAR à l'échelle internationale ?

[Retour texte](#)

Encadré 2 : Méthodologie de collecte des données quantitatives

1. Approche générale et cadre méthodologique

La méthodologie de l'étude d'impact du PROJA a été définie lors de la phase de cadrage, conformément aux exigences formulées dans le dossier d'appel d'offres et en tenant compte des contraintes structurelles du dispositif. Elle vise à analyser les effets et impacts du projet sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires, tout en appréciant la contribution des dispositifs de formation et d'accompagnement à ces évolutions.

En l'absence de données de référence exhaustives et harmonisées couvrant l'ensemble des bénéficiaires des trois phases du PROJA, l'étude s'inscrit dans une approche d'analyse de la contribution. Cette approche permet d'apprécier dans quelle mesure les changements observés peuvent être raisonnablement associés aux actions du projet, sans rechercher l'établissement d'une relation de causalité stricte. Elle repose sur la combinaison d'outils quantitatifs et qualitatifs, la comparaison de profils et de trajectoires, ainsi que la triangulation des sources d'information.

2. Cadre d'échantillonnage et population étudiée

Le cadre d'échantillonnage retenu s'appuie sur les données effectivement disponibles au sein du dispositif PROJA. En l'absence d'une base consolidée recensant l'ensemble des jeunes sortants et installés, le choix méthodologique a consisté à mobiliser la liste nominative des 391 jeunes enquêtés dans le cadre de l'étude sur l'économie de la formation, couvrant quatre collèges agricoles. Cette base présentait des garanties suffisantes en termes de fiabilité, de traçabilité des parcours et de possibilités de tirage aléatoire.

Afin d'assurer une couverture plus complète du dispositif, ce cadre a été complété par l'intégration du collège de Bezezika à Morondava, spécialisé dans les formations continues, dont la prise en compte était jugée essentielle au regard des objectifs du PROJA et des spécificités régionales.

3. Détermination de la taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été dimensionnée ex ante, en considérant le collège agricole comme unité centrale d'analyse du dispositif. Un objectif de 50 jeunes enquêtés par collège a été retenu afin de garantir une base minimale d'observations

permettant des analyses comparatives entre collèges, types de formation et profils de bénéficiaires, tout en restant compatible avec les contraintes logistiques et temporelles de la mission.

Ce seuil a été jugé suffisant pour analyser des indicateurs de proportion, tels que l'insertion ou l'installation professionnelle, avec une précision acceptable. Sous une hypothèse prudente et un niveau de confiance de 95 %, un effectif de 50 observations par collège conduit à une marge d'erreur de l'ordre de ± 15 points en tenant compte d'un effet de plan lié à l'organisation en grappes. À l'échelle globale, l'effectif cible de 250 jeunes permettait d'atteindre une précision d'environ ± 7 à ± 8 points, jugée compatible avec les objectifs analytiques de l'étude.

4. Constitution de l'échantillon et gestion de la non-réponse

Les jeunes ont été sélectionnés par tirage aléatoire simple à partir des listes nominatives disponibles dans chaque collège, après vérification des critères d'éligibilité. Des listes de remplacement ont été constituées afin de faire face aux situations d'injoignabilité ou d'indisponibilité, sans introduire de biais de sélection.

Au total, 295 jeunes ont été contactés, et 284 jeunes ont effectivement été enquêtés, soit un taux de réponse de 96,3 %. L'écart entre l'effectif prévisionnel et l'effectif final s'explique par l'activation des listes de remplacement et par la volonté de sécuriser les quotas par collège et par type de formation.

L'échantillon final comprend 284 jeunes répartis sur cinq collèges, dont 209 issus de la formation initiale et 75 de la formation continue, incluant les bénéficiaires du collège de Bezezika. Il se compose de 176 jeunes hommes et 108 jeunes femmes, permettant des analyses différenciées selon le sexe.

5. Organisation de la collecte des données

La collecte des données quantitatives a reposé sur un dispositif décentralisé mobilisant dix enquêteurs, tous stagiaires au sein du dispositif Fekama. Les enquêteurs ont été organisés en binômes par collège, facilitant la mobilisation des jeunes et la gestion logistique.

Une formation préalable de deux jours a été organisée à Antsirabe les 15 et 16 octobre 2025, portant sur la compréhension du questionnaire, les techniques d'entretien et l'organisation pratique de la collecte. La phase de collecte s'est déroulée sur une durée moyenne de 20 jours, avec un dispositif de suivi comprenant une réunion intermédiaire le 27 octobre 2025 et une réunion de débriefing final.

6. Le questionnaire

Le questionnaire quantitatif constitue l'outil central de collecte auprès des jeunes bénéficiaires. Il a été conçu en cohérence avec les exigences du dossier d'appel d'offres afin de couvrir les principales dimensions d'impact : parcours de formation, insertion et installation professionnelle, performances économiques, pratiques agricoles, dynamiques d'innovation, dimensions sociales et de genre, ainsi que résilience face aux chocs.

Le questionnaire a été numérisé sous ODK, permettant d'intégrer des contrôles automatiques de cohérence, de sécuriser la collecte et de faciliter la centralisation des données. En l'absence de données de référence exhaustives, certaines valeurs issues du questionnaire constituent également des points de référence structurants, utiles pour l'analyse et pour de futures évaluations.

7. Traitement et analyse des données

Les données collectées ont été centralisées, nettoyées et structurées avant analyse. L'analyse s'est appuyée principalement sur des statistiques descriptives et comparatives, avec une désagrégation systématique par collège, type de formation et sexe. Elle s'est inscrite dans une logique d'analyse de la contribution du PROJA, enrichie par la triangulation avec les données qualitatives et les études antérieures, notamment celles relatives à l'économie de la formation.

8. Limites méthodologiques et précautions d'interprétation

Les résultats doivent être interprétés en tenant compte de certaines limites méthodologiques, en particulier l'absence de données de référence exhaustives permettant une comparaison stricte avant/après ou avec un groupe de contrôle. Le cadre d'échantillonnage couvre un périmètre défini de collèges et de bénéficiaires, ce qui invite à une lecture prudente de la généralisation des résultats. Ces limites ont été prises en compte par une analyse contextualisée et une triangulation systématique des sources.

Retour au texte

Encadré 3 : Calendrier de la mission et liste des personnes rencontrées

Date	Jour	Région	Activité
22/09/2025	Lundi	En distanciel	Réunion de lancement avec Fekama et Jean Jacques Loussouarn
29/09/2025	Lundi	En distanciel	Réunion de cadrage avec Fert, Fekama, Ceffel et Fifata
09/10/2025	Jeudi	En distanciel	Réunion de cadrage avec les élus
15/10/2025	Mercredi	En distanciel	Entretien avec FLP
16/10/2025	Jeudi	Antsirabe	Formation des enquêteurs
17/10/2025	Vendredi	Antsirabe	Formation des enquêteurs - Test Entretien avec Christophe Bouland
18/10/2025	Samedi	Amoron'i Mania	Finalisation du questionnaire FG Jeunes Commune Tsarasaotra FG Parents Commune Tsarasaotra
20/10/2025	Lundi	Antsirabe	Entretien avec Fekama Entretien avec Ceffel et CAP Malagasy Déplacement Antsirabe - Ambositra
21/10/2025	Mardi	Amoron'i Mania	Elus et fondateurs du collège Adjoint au maire de la Commune d'Ambondromisotra FG Jeunes FI (filles et garçons)
22/10/2025	Mercredi	Amoron'i Mania	Directeur du Collège FG Jeunes FC Maîtres de stage (2) Etude de cas (jeune fille installée)
23/10/2025	Jeudi	Amoron'i Mania	OPR FIFATAM (CTE, CJA) Déplacement Ambositra - Fianarantsoa
24/10/2025	Vendredi	Haute Matsiatra	Collège agricole (PE) FG jeunes FI et FC FG Parents et élus Etude de cas (jeune garçon relais)
25/10/2025	Samedi	Haute Matsiatra	OP locale mise en place par une jeune
26/10/2025	Dimanche		Déplacement Ambalavao - Ihosy Réunion intermédiaire avec les enquêteurs en distanciel
27/10/2025	Lundi	Ihorombe	Déplacement Ihosy - Mahasoa FG Jeunes FI FG OP incluant des jeunes Déplacement Ihosy-Fianarantsoa
28/10/2025	Mardi	Haute Matsiatra	OPR FIMPIAMA(CA et directeur) CJA Déplacement Fianarantsoa - Antsirabe
29/10/2025	Mercredi		Déplacement Antsirabe - Morondava
30/10/2025		Menabe	Directrice OPR VFTM CJA Président OPR DRAE/CRFAR 1 FG Jeunes FC et 1 FG Jeunes FI et FC Adjoint au maire de la Commune de Bezezika FG OP locales
31/10/2025	Vendredi		Déplacement Morondava - Antsirabe
02/11/2025	Dimanche		Déplacement Antsirabe - Tana
03/11/2025	Lundi	Alaotra Mangoro	Déplacement Tana-Ambatondrazaka

Date	Jour	Région	Activité
04/11/2025	Mardi	Alaoatra Mangoro	FG Jeunes FC FG jeunes FI et Jeunes Leaders Maître de stage Etude de cas Collège agricole (CA & PE) Parent d'élèves CJA
05/11/2025	Mercredi	Alaoatra Mangoro	FDAR Président OPR VIFAM Retour Tana
06/11/2025	Jeudi	En distanciel	CFPA Mahadera et ONG Mahadera CNEAP
07/11/2025	Vendredi	En distanciel	Directeur Collège agricole Tsarahafatra
09/11/2025	Dimanche	Sofia	Trajet Tana -Antsohihy
10/11/2025	Lundi	Sofia	FG Jeunes FI Ankiririky (Mampikony) Jeune Relais Rolia (Mampikony) Debriefing avec les enquêteurs (en distanciel)
11/11/2025	Mardi	Sofia	Directeur et élu, CJA FDAR DRAE Déplacement Antsohihy - Befandriana Avaratra
12/11/2025	Mercredi	Sofia	FG jeunes FI Proja, FG OP locales Parent FG Jeunes FC Technicien UEPLM Etudes de cas FG Maîtres de stage
13/11/2025	Jeudi	Sofia	Collège agricole (Président CA, Directeur et personnel enseignant) CJA (entretien complémentaire) Déplacement Befandriana-Antsohihy
14/11/2025	Vendredi		Retour sur Tana
18/11/2025	Mardi	En distanciel	Service FAR MINAE CFAR des Savanes (Côte d'Ivoire)
19/11/2025	Mercredi	Antananarivo	(Ex-Directrice FAR au Ministère de l'Agriculture, Membre du Conseil Consultatif Réseau FAR)
21/11/2025	Vendredi	En distanciel	Restitution Fert
22/11/2025 au 27/11/2025			Traitement et analyse de données
28/11/2025	Vendredi	Antsirabe	Restitution CA FEKAMA
02/12/2025	Mardi	Antsirabe	Administrateur de Fert (P.H Doublier)
29/11/2025 au 29/12/2025			Rédaction

Liste des personnes rencontrées

Les acteurs rencontrés dans le cadre de la mission relèvent des territoires des collèges, du groupe Fifata et de la FAR au niveau national et international.

Au niveau des territoires des collèges

- Présidents/élus, directeurs et équipes des collèges Ambondromisotra, Ambalavao, Befandriana, Manganoro, Tsarahafatra : 24 personnes
- Responsables des autres centres de formation accompagnés par Fert/Fekama : 3 personnes (Directrice du CFPA

Mahadera et le Responsable Développement Durable de l'entreprise Authentic Products Madagascar, Directeur du CFAR en Côte d'Ivoire)

- Présidents/élus, directeurs et techniciens des OPR dans les régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Menabe, Alaotra Mangoro et Sofia : 21 personnes
- Jeunes bénéficiaires : 82 personnes via 11 focus groups et 6 personnes en études de cas
- Familles des jeunes: 14 personnes
- Maîtres de stage : 4 personnes
- OP locales : 10 personnes
- Collectivités : 2 personnes
- CRFAR/DRAE, FDAR : 4 personnes.

Au niveau du groupe Fifata

- Elus et techniciens de Fifata, Fekama, Fert, FLP, Ceffel, CAP : 9 personnes
- A noter que 24 personnes ont également participé à la restitution (mais la plupart ont été rencontrées dans le cadre des entretiens).

Acteurs de la FAR au niveau national et international

- Au niveau national : Cheffe de Service en charge de la formation agricole au sein du MINAE, Ex-directrice de la DFAR du MINAE (2 personnes)
- Au niveau international : CNEAP, Institut Agro Montpellier : 2 personnes

Ci-après la liste des personnes rencontrées.

Prénoms et nom	Entité	Fonction
Anne PANEL	Fert	Directrice
Joseph POUZOULLIC	Fert	Chef de projet Madagascar, Malawi, Kenya et Afrique subsaharienne
Christophe BOULAND	Fert	Conseiller technique Madagascar
Nadja TARDIF	Fert	Conseillère technique Fekama
Heritsimilefitra ANDRIAMIADANA	Fifata	FLP
Robin ANDRIANANTENAINA	Fekama coordination	Chargé de relation terrain
Princy RAVELONANOSY	Fekama coordination	Responsable post formation et suivi évaluation
Rovamalala RASAMIHASIMBOLA	Fekama coordination	Responsable pédagogique
Ida RANDRIANASOLO	Ceffel	Directrice
Ando RAVONINAHITRA	CAP Malagasy	Coordonnateur
Rado A. RANDRIAEHELINARIVO	Collège agricole Ambondromisotra	Directeur
Lucien Barivelo FIDINANDRASANA	OPR Fifatam	Président du Conseil d'administration
JEAN	Collège agricole Ambondromisotra	Président du Conseil d'administration
Jean Paul RAKOTOMIADANA	Collège agricole Ambondromisotra	Membre du Conseil d'administration
RAZAFIMAHATRATRA	Collège agricole Ambondromisotra	Membre du Conseil d'administration
Christien Aimé DERA	Collège agricole Ambondromisotra	Membre du Conseil d'administration
Emmanuel RAZAFIMAHATRATRA	Commune rurale d'Ambondromisotra	Adjoint au Maire
Tendrinjanahary RAPINDRARAFENO		Jeune sortant 6ème Promotion Collège Ambondromisotra
Justin RAZAFINDRAMARO	Collège agricole Ambondromisotra	Maître de stage - Membre du Conseil d'administration
Tsiribihina ANDRIANTSOHARY	OPR Fifatam	CTE
Hajamanana RAKOTONARIVO	OPR Fifatam	CJA
Jean Narivelo RAHANTANIRINA	OPR Fifatam	Maître de stage
FG Jeunes FI Amoron'i Mania		Jeunes sortants Collège Ambondromisotra
FG Jeunes FC Amoron'i Mania		Jeunes FC Collège Ambondromisotra
FG Parents de jeunes sortants Collège Ambondromisotra		

Prénoms et nom	Entité	Fonction
MAMINIAINA	Collège agricole Ambalavao	Directeur du Collège Ambalavao
Valisoa	Collège agricole Ambalavao	Formateur en production animale
Angeline	Collège agricole Ambalavao	Responsable administratif
Solohery	Collège agricole Ambalavao	Formateur général
Jean	Collège agricole Ambalavao	Formateur en production végétale
Samson ANDRIAMAHITSY		Jeune relais Ambalavao
Jean Jacques ANDRIANAMIZAKA	OP mise en place par une jeune sortante du collège d'Ambalavao	Membre
Louissette RAZAFINDRANTSIMBA	OP mise en place par une jeune sortante du collège d'Ambalavao	Membre
Tantely	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
Ravelo	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
Jean Aimé RANDRIAMBOAVONJY	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
Safidiniaina	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
Nivo ANDRIAMALAZAMANGA	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
SIMPLICE	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
Aina	OPR FIMPIAMA	Membre du Conseil d'administration
Olivier RAZAFIMAHARAVO	OPR FIMPIAMA	Directeur
Solofo	OPR FIMPIAMA	CJA
FG Jeunes FI Haute Matsiatra		Jeunes sortants Collège Ambalavao
FG Jeunes FC Haute Matsiatra		Jeunes FC Collège Ambalavao
FG Jeunes FI Ihorombe		
Laricha Ninah Alphonsine AMBININTSOA	OPR VFTM	Directrice
Andry Ny Aina ANDRIAMASINAVALONA	OPR VFTM	CJA
FG Jeunes FI et FC Bezezika		
FG Jeunes FC Mahabo		
Blondelle ZACKO		Jeune FI sortante du collège de Bezezika (Etude de cas)
Lalaina ANDRIAMIHARISOA	DRAE Menabe	Cheffe du Service Professionnalisation des Producteurs et FAR et membre du CRFAR
Pascal JAONA	OPR VFTM	Président
Herinandrasana Roger RAKOTONIRINA	Commune Bezezika	Adjoint au maire
Joelson RANDRIANAJAINA	Collège agricole Manganoro	Président du Conseil d'administration
Haja Joharisolo ANDRIAMAMPIONONA	Collège agricole Manganoro	Directeur
Hasina Marie Anne ZARASOA	Collège agricole Manganoro	Agent Admin
Henintsoa SOLOFOMANANA	Collège agricole Manganoro	Formateur FA
Jean Claude ANDRIAMANJAKA	Collège agricole Manganoro	Formateur FV
Jakoba RABEVATIANA	Collège agricole Manganoro	Formateur général
Marinà RAHARISOA		Jeune sortante Collège Manganoro
Silviant RAZAFIADANANTSOA	OPR Vifam	Président
Bezame RANDRIANANTENAINA	OPR Vifam	CJA
FG Jeunes FI Manganoro		
FG Jeunes FC Manganoro		
Georgine RASOAMAMONJY		Parent d'un jeune sortant
Rado ZILIA	FDAR Alaotra Mangoro	Directeur

Prénoms et nom	Entité	Fonction
PHULGENCE	OPR FFTSS-Collège Befandriana	Président OPR FFTSS et Président CA du collège
Jean FRANÇOIS (Dagos)	OPR FFTSS	Directeur
Christophe Serge RAHAJASOA	OPR FFTSS	CJA
Rolia RABEMIHAJA	OPR FFTSS	Jeune relais Mampikony - Membre du Conseil d'administration FFTSS
Donatien	DRAE Sofia	Directeur
Bena Roger RATSIRO	OPR FFTSS	Technicien FFTSS/UEPLM
Nomenjanahary Maharavo MANANTSOA	Collège agricole Befandriana	Directrice
Mamy	Collège agricole Befandriana	Agent Administratif
Joseph	Collège agricole Befandriana	Formateur PA
Narindra	Collège agricole Befandriana	Formatrice PV
Solofo	Collège agricole Befandriana	Formateur général
FG Jeunes FI Ankiririky (Mampikony)		Jeunes sortants du collège de Befandriana
FG Jeunes FI Befandriana		
FG Jeunes FC Morafeno		
Albert RAZAFIMAMONJY	FDAR Sofia	Directeur
Lalaina Louis Renaud HERIMANANTSOA	Collège agricole Tsarahafatra	Directeur
Henintsoa RANORONANTENAINA	CFPA Mahadera	Directrice
Tojo RAKOTONIRINA	ONG Mahadera	Responsable du Développement Durable
Blandine	Fikambanan'ny Mpiompy Akoho gasy	Présidente
Félicia	Fikambanan'ny Mpiompy Akoho gasy	Membre
Hoby Andrianjatovo RAKOTOARISON	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE)	Chef de Service de la Formation Agricole et Rurale
Francine RASOLOFONIRINA	Réseau FAR Mada	Ex-Directrice FAR au Ministère de l'Agriculture, Membre du Conseil Consultatif Réseau FAR
Paul Henri DOUBLIER	Fert	Administrateur
Stéphanie DUMORTIER	CNEAP	Secrétaire générale
Jean Michel SORO	CFAR Côte d'Ivoire	Directeur
Betty WAMPFLER	Institut Agro Montpellier, France	Enseignante chercheuse et responsable du Master 2 Marchés, Organisation, Qualités et Services en appui aux agricultures du Sud (MOQUAS)

Retour au texte

Tableau 15 Calcul du taux d'achèvement par collège

Collège Befandriana																									
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total	
Recrutés																									
M	13	26	11	26	18	20	25	22	22	23	30	25	25	24	29	22	26	24	21						432
F	5	13	3	5	13	10	7	8	6	6	5	7	15	5	7	8	4	7	11						145
Total	18	39	14	31	31	30	32	30	28	29	35	32	40	29	36	30	30	31	32	0	0	0	0		577
Sortants																									
M				6	11	6	17	8	12	14	16	15	19	21	20	19	18	23	11	17	20	18			291
F				1	8	1	4	6	4	6	5	3	6	3	6	11	4	5	2	3	6	7			91
Total				7	19	7	21	14	16	20	21	18	25	24	26	30	22	28	13	20	26	25			382
Taux d'achèvement																									
M				46%	42%	55%	65%	44%	60%	56%	73%	68%	83%	70%	80%	76%	75%	79%	50%	65%	83%	86%			67%
F				20%	62%	33%	80%	46%	40%	86%	63%	50%	100%	60%	86%	73%	80%	71%	25%	75%	86%	64%			63%
Total				39%	49%	50%	68%	45%	53%	63%	70%	64%	86%	69%	81%	75%	76%	78%	43%	67%	84%	78%			66%

Collège Bezezika																									
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total	
Recrutés																									
M	17	10	15	16	23	21	20	28	26	22	29	22	21	14	13										297
F	6	9	5	7	5	6	12	8	8	12	10	6	10	5	9										118
Total	23	19	20	23	28	27	32	36	34	34	39	28	31	19	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	415
Sortants																									
M				11	2	4	8	13	11	12	12	12	12	16	8	11									132
F				4	0	1	0	1	0	2	2	4	6	5	2	3									30
Total				15	2	5	8	14	11	14	14	16	18	21	10	14	0	0	0	0	0	0	0	0	162
Taux d'achèvement																									
M				65%	20%	27%	50%	57%	52%	60%	43%	46%	55%	55%	36%	52%									44%
F				67%	0%	20%	0%	20%	0%	17%	25%	50%	50%	50%	33%	30%									25%
Total				65%	11%	25%	35%	50%	41%	44%	39%	47%	53%	54%	36%	45%									39%

NB : Pour le collège de Bezezika, les jeunes recrutés en 2017 et 2018 (cases colorées en jaune dans le tableau) n'ont pas été pris en compte dans le calcul du taux d'achèvement.

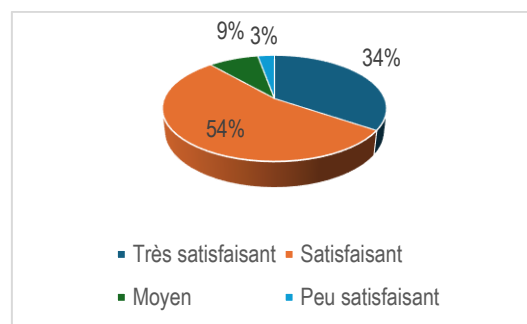
Collège Ambondromisotra																									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total		
Recrutés																									
M						26	18	20	24	21	22	19	24	18	18	28	30	28	21						317
F						5	11	10	5	12	12	6	11	10	7	9	11	8	8						126
Total						31	29	31	29	33	34	25	35	28	25	37	41	36	29						443
Sortants																									
M									16	14	11	18	14	18	14	17	12	8	14	23	12	16			207
F									4	8	9	4	10	8	7	5	5	5	4	7	5	7			88
Total									20	22	20	22	24	26	21	22	17	13	18	30	17	23			295
Taux d'achèvement																									
M									62%	78%	55%	75%	67%	82%	74%	71%	67%	44%	50%	77%	43%	76%			65%
F									80%	73%	82%	80%	83%	67%	117%	45%	50%	71%	44%	64%	63%	88%			70%
Total									65%	76%	65%	76%	73%	76%	84%	63%	61%	52%	49%	73%	47%	79%			67%

Collège Ambalavao																									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total		
Recrutés																									
M			21	24	23	24	23	26	17	20	31	31	24	23	25	30	21	26	17						406
F			9	5	11	7	9	6	12	10	7	8	12	7	11	4	7	12	7						144
Total			30	29	34	31	32	32	29	30	38	39	36	30	36	34	28	38	24						550
Sortants																									
M						16	18	18	18	9	21	12	13	13	24	14	12	18	22	19	16	13			276
F						9	2	6	4	7	3	5	6	4	3	10	6	6	3	6	7	7			94
Total						25	20	24	22	16	24	17	19	17	27	24	18	24	25	25	23	20			370
Taux d'achèvement																									
M						76%	75%	78%	75%	39%	81%	71%	65%	42%	77%	58%	52%	72%	73%	90%	62%	76%			68%
F						100%	40%	55%	57%	78%	50%	42%	60%	57%	38%	83%	86%	55%	75%	86%	58%	100%			65%
Total						83%	69%	71%	71%	50%	75%	59%	63%	45%	69%	67%	60%	67%	74%	89%	61%	83%			67%

Collège Manganoro																									
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total		
Recrutés																									
M											22	19	17	26	27	27	31	21							190
F											13	14	13	14	17	11	12	11							105
Total											35	33	30	40	44	38	43	32							295
Sortants																									
M															20	19	11	18	21	16	17	18			140
F															10	14	7	8	14	6	8	8			75
Total															30	33	18	26	35	22	25	26			215
Taux d'achèvement																									
M															91%	100%	65%	69%	78%	59%	55%	86%			74%
F															77%	100%	54%	57%	82%	55%	67%	73%			71%
Total															86%	100%	60%	65%	80%	58%	58%	81%			73%

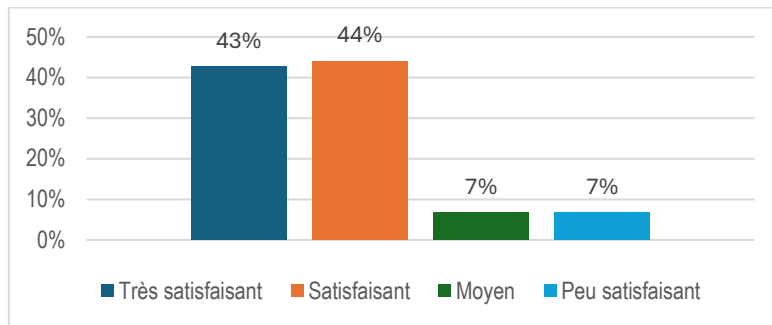
[Retour au texte](#)

Figure 27 :: Niveau de satisfaction des jeunes par rapport à la formation initiale



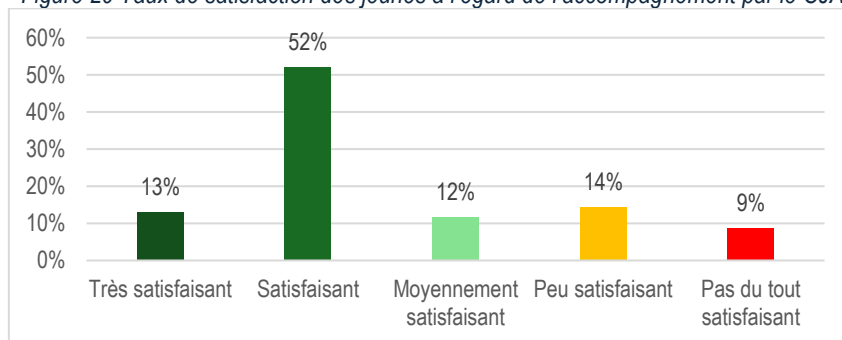
[Retour au texte](#)

Figure 28 :: Niveau de satisfaction des jeunes par rapport à la formation continue



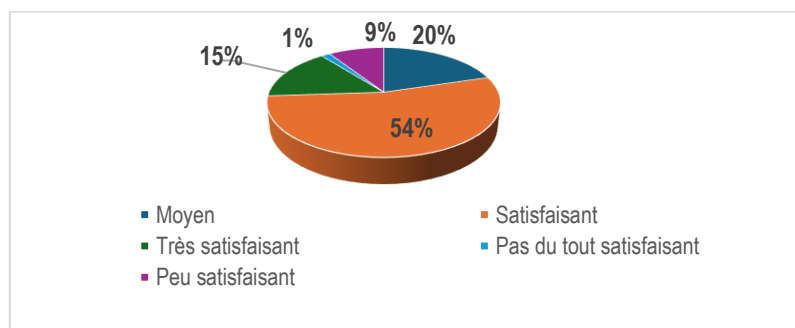
[Retour au texte](#)

Figure 29 Taux de satisfaction des jeunes à l'égard de l'accompagnement par le CJA



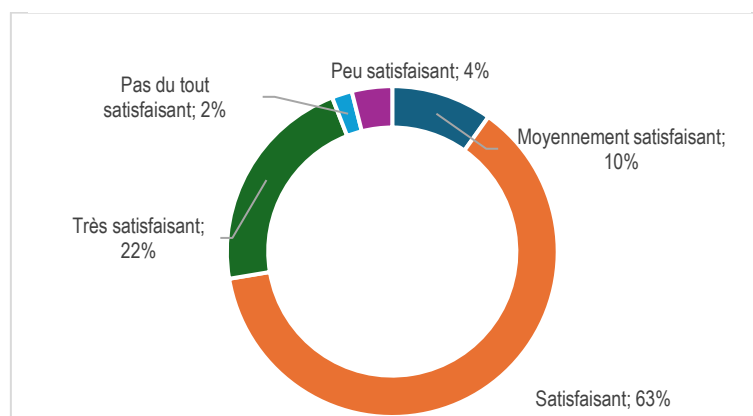
[Retour au texte](#)

Figure 19 Taux de satisfaction des jeunes à l'égard des regroupements



[Retour au texte](#)

Figure 20 Niveau de satisfaction à l'égard de la dotation (FI)



[Retour au texte](#)

Encadré 4 : Modalités de calcul du taux de maintien des jeunes issus de la FI dans les activités agricoles

Compte tenu des difficultés de retrouver l'ensemble des jeunes sortants des collèges, ce taux a été estimé à partir d'une méthodologie volontairement simple et robuste, visant à concilier fiabilité des résultats et prise en compte des dynamiques temporelles. L'analyse repose sur la distinction entre deux ensembles de cohortes : les promotions stabilisées (sorties entre 2017 et 2021), pour lesquelles les trajectoires professionnelles sont considérées comme consolidées, et les promotions récentes (sorties entre 2022 et 2024), encore en phase de transition mais reflétant les dynamiques actuelles du dispositif.

Le maintien est défini à partir d'un indicateur unique : le fait pour le jeune d'exercer toujours principalement dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche au moment de l'enquête. Les situations ont été documentées à partir d'informations directes ou indirectes jugées fiables, mobilisant notamment les conseillers jeunes agricoles, les techniciens des organisations paysannes régionales, le personnel des collèges, les jeunes relais et, le cas échéant, les familles/voisins.

Dans une première variante dite non prudente, le taux de maintien est calculé uniquement sur la base des jeunes pour lesquels une information a pu être recueillie. Pour les cohortes 2017–2021 totalisant 423 jeunes, 317 jeunes ont été retrouvés, dont 297 exerçaient principalement une activité agricole, soit un taux de maintien de 93,7 %. Pour les cohortes 2022–2024 totalisant 270 jeunes, 234 jeunes ont été retrouvés, parmi lesquels 220 étaient dans l'agriculture, correspondant à un taux de 94,0 %. Ces deux taux ont ensuite été agrégés à l'aide d'une pondération fixe attribuant 70 % aux cohortes stabilisées et 30 % aux cohortes récentes, afin de produire un indicateur global à la fois représentatif des trajectoires consolidées et attentif aux évolutions récentes. Selon cette approche, le **taux de maintien global pondéré** s'établit à **93,8 %**.

Afin de tenir compte des limites liées à la non-localisation d'une partie des jeunes sortants, **une seconde variante dite prudente** a été calculée. Dans cette variante, les jeunes non retrouvés sont intégrés au dénominateur du calcul et assimilés, par hypothèse, à des situations de non-exercice d'activité agricole. Sur cette base, les 297 jeunes en maintien des cohortes 2017–2021 sont rapportés à un total de 423 sortants, et les 220 jeunes en maintien des cohortes 2022–2024 à un total de 270 sortants. En appliquant la même pondération entre cohortes, le **taux de maintien global prudent** ressort à **73,6 %**.

La confrontation de ces deux variantes permet de situer le taux de maintien réel des jeunes sortants dans les activités agricoles dans un intervalle compris entre 73,6 % et 93,8 %.

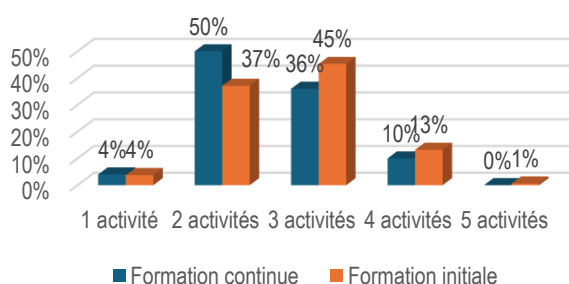
[Retour au texte](#)

Tableau 4 Situation professionnelle des jeunes FI

Période	Jeunes dont l'année de sortie est vérifiée	Insérés	Installés	Temps moyen d'installation (an)
2007–2011	13	8%	92%	4,1 à 5,7
2012–2016	39	8%	92%	3,3
2017–2021	81	21%	79%	2,7
2022–2024	36	58%	42%	1,5
Total	169	25%	75%	3

[Retour au texte](#)

Figure 21 Nombre d'activités mises en œuvre par les jeunes installés



Il apparaît que pour les jeunes issus de la FC, la diversification se concentre surtout sur deux activités (50 %), alors qu'en formation initiale les profils sont plus diversifiés, avec davantage de jeunes à trois activités (45 % contre 36 % pour les jeunes FC) et un peu plus à quatre ou cinq activités (13 % et 1 %).

[Retour au texte](#)

Encadré 5 Les difficultés liées à l'insertion-installation des jeunes

Les **aléas climatiques** constituent un facteur central de fragilisation pour l'ensemble des jeunes. Chez les jeunes issus de la FI, ils représentent le principal choc évoqué (**36 % des jeunes de moins de 30 ans ayant connu un choc**), tandis que chez les jeunes FC ils comptent pour **environ 17 %** des réponses. Cette exposition commune traduit la forte dépendance des systèmes de production aux conditions climatiques et la faiblesse des mécanismes d'anticipation et de sécurisation des risques, en particulier dans des contextes où les marges financières et techniques restent limitées.

Les **chocs liés à la santé**, notamment les maladies graves ou les décès d'un proche, constituent également un facteur majeur. Ils sont cités par **35 % des jeunes FI** concernés par un choc et par **environ 13 % des jeunes FC**. Ces événements illustrent l'imbrication étroite entre sphère productive et sphère familiale : la perte ou l'indisponibilité d'un membre du foyer affecte directement la disponibilité de la main-d'œuvre, les capacités d'investissement et la stabilité psychologique des jeunes, avec des répercussions immédiates sur la conduite des activités agricoles.

Les **maladies et ravageurs** représentent une autre source importante de vulnérabilité pour les deux groupes. Ils concernent **13 % des jeunes FI** et **environ 17 % des jeunes FC**, ces derniers étant proportionnellement plus exposés. Cette différence s'explique en partie par un niveau d'engagement productif plus avancé chez les jeunes FC, souvent déjà installés ou en phase d'intensification, ce qui les rend plus sensibles aux risques sanitaires. Les entretiens qualitatifs ont également mis en évidence des difficultés récurrentes liées à la prévention, à l'anticipation de l'alimentation des cheptels, aux ruptures de stock de vaccins et à la maîtrise incomplète des normes sanitaires, dont les conséquences apparaissent particulièrement lourdes pour les jeunes FI.

Les **problèmes liés au marché** constituent un facteur de fragilisation partagé par les deux groupes, sans différenciation marquée en termes de fréquence. Ils sont évoqués par **19 % des jeunes FI de moins de 30 ans** et par **19 % des jeunes FC du même groupe d'âge**. Ces difficultés recouvrent la chute des prix des produits agricoles, la hausse du coût des intrants et les problèmes d'écoulement des productions. Si leur occurrence est comparable, leur impact varie selon le stade d'insertion : pour les jeunes FI, ces contraintes s'ajoutent aux incertitudes propres à l'entrée dans l'activité, tandis que pour les jeunes FC, elles affectent directement la rentabilité d'activités déjà engagées et parfois fortement capitalisées.

Les **situations d'insécurité et de sabotage** apparaissent quantitativement limitées dans les enquêtes (**7 % chez les jeunes FI ; environ 1 % chez les jeunes FC**), mais les entretiens qualitatifs montrent qu'elles constituent une préoccupation largement partagée, en particulier chez les jeunes FI. Ces situations tendent à être plus fréquentes lorsque les jeunes sont isolés dans leur réussite, notamment lorsqu'ils sont seuls à adopter certaines pratiques ou lorsque leur projet devient économiquement visible. Elles surviennent le plus souvent à partir de la deuxième ou de la troisième année d'installation, lorsque l'activité atteint un certain niveau de stabilité et de rentabilité. Face à ces risques, les jeunes développent des stratégies de réduction des tensions fondées sur le partage des acquis techniques, l'implication dans des organisations paysannes, la création de collectifs de jeunes ou l'engagement comme paysans relais, avec l'appui d'acteurs tiers jouant un rôle de médiation sociale.

Au-delà des chocs ponctuels, les **contraintes structurelles** pèsent durablement sur les trajectoires d'insertion-installation. Les entretiens qualitatifs indiquent que **l'insuffisance de fonds de démarrage** et les **difficultés d'accès au foncier** constituent des obstacles communs aux jeunes FI et FC. En revanche, les **pressions familiales** concernent beaucoup plus fortement les jeunes issus de la formation initiale, en particulier lors de leur retour au sein du ménage après la formation. Même si 98% des jeunes FI évoquent avoir bénéficié d'un soutien de la part de leurs familles, ces pressions prennent la forme d'attentes économiques, de sollicitations financières ou de formes de contrôle sur les ressources productives, pouvant limiter la capacité des jeunes à sécuriser et développer leur projet.

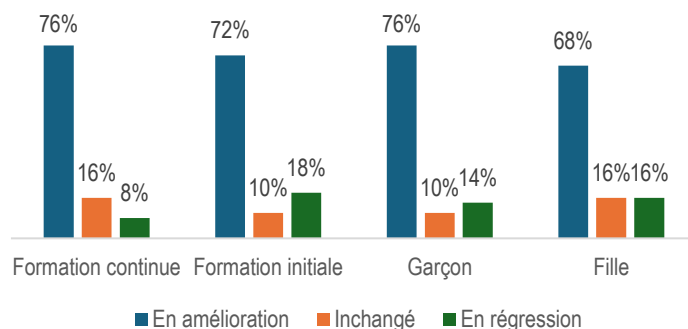
Les **difficultés spécifiques rencontrées par les jeunes filles** concernent principalement les jeunes issues de la formation initiale. Les contraintes liées au mariage, à la maternité et aux normes sociales peuvent entraîner des suspensions ou des réorientations de projet, fragilisant la stabilisation de leur activité après la formation. Les jeunes femmes issues de la formation continue sont majoritairement déjà installées au moment de la formation, ce qui limite l'expression de ces contraintes dans leurs trajectoires post-formation.

Enfin, le **changement de projet professionnel** apparaît comme un phénomène qui concerne essentiellement les jeunes issus de la formation initiale. Il peut traduire des limites dans le diagnostic initial ou l'accompagnement lors de l'élaboration du projet, mais également une capacité d'adaptation face aux aléas climatiques, sanitaires ou économiques rencontrés dans les premières années d'installation. Ce phénomène est beaucoup moins présent chez les jeunes issus de la formation continue, dont les projets s'inscrivent davantage dans la consolidation ou l'ajustement d'activités déjà existantes.

Dans l'ensemble, l'analyse comparative montre que si les jeunes issus de la formation initiale et de la formation continue sont confrontés à des chocs largement communs, **leur nature, leur intensité et leurs effets diffèrent selon le stade d'insertion**. Les jeunes FI apparaissent plus exposés aux difficultés sociales, familiales et relationnelles liées à l'entrée dans l'activité, tandis que les jeunes FC font davantage face à des contraintes productives et économiques associées à l'intensification et à la commercialisation.

[Retour au texte](#)

Figure 33 : Perception sur l'amélioration du revenu (n=284)



[Retour au texte](#)

Tableau 18 : Pluriactivités chez les jeunes

Nombre d'activités	1 activité	2 activités	3 activités	4 activités	5 activités	6 activités
Nombre	8	117	80	62	16	1
Pourcentage	3%	41%	28%	22%	6%	0%

Source : Evaluation d'impact, 2025

[Retour au texte](#)

Tableau 19 : Gestion économique et projet professionnel

Projet professionnel	Gestion économique et enregistrement économique			Total général
	Partiellement	Oui	Non	
Continue le projet	10%	38%	52%	191
A arrêté le projet	10%	24%	66%	88

[Retour au texte](#)

Tableau 20 : Lien entre niveau de scolarisation et pratique de l'enregistrement technico-économique

Niveau de scolarisation	Gestion économique et enregistrement économique			
	Oui	Partiellement	Non	Total général
Primaire	28%	4%	68%	25
Secondaire 1	29%	12%	59%	191
Secondaire 2 et plus	50%	6%	44%	68

[Retour au texte](#)

Tableau 21 : Prise de décision sur la gestion financière et la gestion du bien du ménage

Rubrique	Garçons	Filles	Inséré	Installé
Seul	17%	30%	20%	24%
Avec le conjoint	61%	54%	5%	70%
Autres	21%	16%	76%	5%

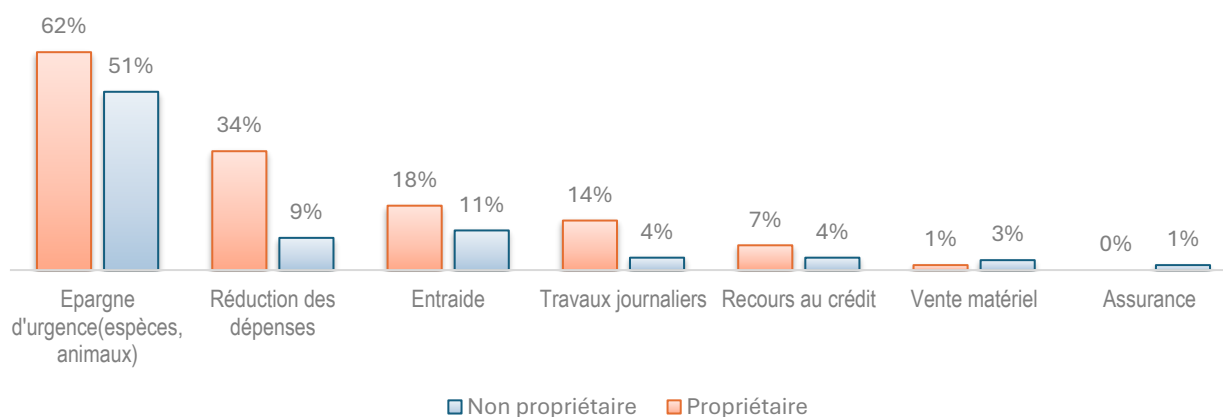
Retour au texte

Tableau 22 : Constitution d'épargne chez les jeunes selon la formation et le sexe

	Formation continue	Formation initiale	Garçons	Filles
Disposant d'une épargne	30%	49%	38%	31%
Total général	61	166	144	83

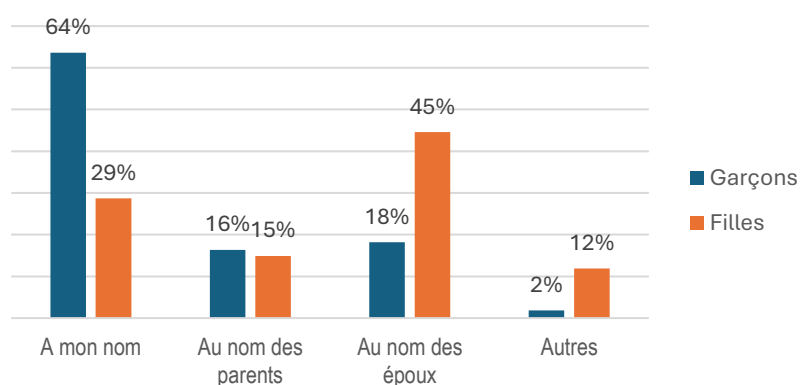
Retour au texte

Figure 34 : Stratégies d'atténuation des chocs désagrégées selon le statut foncier du jeune



Retour au texte

Figure 35 : Au nom de qui sont enregistrés les biens



Retour au texte

Figure 36 : Considération des filles insérées par les autres membres du ménage depuis la formation

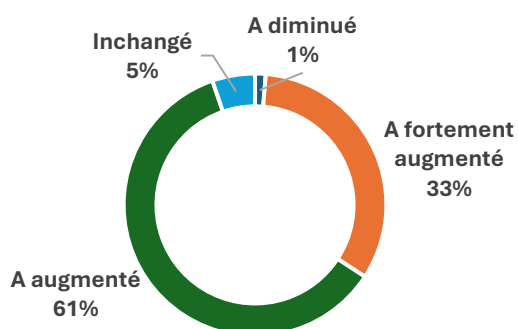
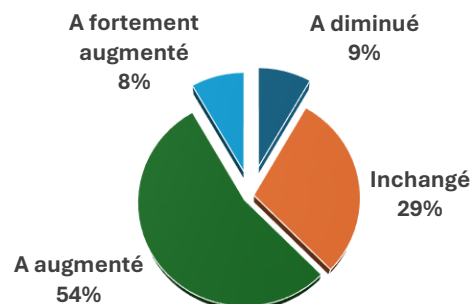


Figure 37 : Evolution des responsabilités des filles au sein du foyer de leurs parents



Retour au texte

Tableau 23 : Nombre de mois d'autoconsommation

Statut	Garçons	Filles	Total général
Inséré	8,2	7,3	7,9
Installé	8,7	7,9	8,4
Total général	8,6	7,8	8,3

Retour au texte

Tableau 24 : Evolution de mois de soudure désagrégé selon l'année N

Année	Filles	Garçons	Total général
N1	1,8	1,7	1,8
N2	1,6	1,6	1,6
N3	1,7	1,7	1,7
N6	1,9	1,6	1,8
Total général	1,8	1,7	1,7

Source : BDD Economie de la formation, 2025

Tableau 25 : Nombre de mois de soudure désagrégé selon le statut professionnel

Statut	Garçons	Filles	Total général
Inséré	1,9	2,4	2,1
Installé	1,8	2,4	2,1
Total général	1,9	2,4	2,1

Retour au texte

Tableau 26 : Score de diversité alimentaire du ménage sur les cinq régions

Région	SDAM
Alaotra Mangoro	5,3
Amoron'i Mania	6,3
Haute Matsiatra	4,7
Menabe	4,9
Sofia	5,5

Retour au texte

Tableau 27 : Difficulté à payer les dépenses de santé

	Garçons	Filles	Formation continue	Formation initiale
Oui	72%	73%	82%	69%

Retour au texte

Tableau 28 : Perception d'amélioration de l'accès aux services de santé (n=283)

Modalité	Garçons	Filles	Formation continue	Formation initiale
S'est amélioré	91%	87%	84%	92%
Inchangé	8%	9%	13%	7%
S'est dégradé	1%	4%	3%	1%

Retour au texte

Tableau 29 : Perception sur l'évolution de l'accès à l'éducation des enfants des jeunes après la sortie du collège

	Garçons	Filles	FC	FI
S'est détériorée	1%	0%	0%	1%
Inchangée	11%	18%	15%	13%
S'est améliorée	88%	82%	85%	86%
Total général	163	101	73	191

Retour au texte

Tableau 30 : Acquisition de biens depuis la formation (n=284)

Biens	Formation continue	Formation initiale	Garçons	Filles	Total%
Tôle	15%	34%	35%	19%	29%
Construction maison	25%	45%	47%	30%	40%
Achat rizière	16%	32%	31%	22%	27%
Téléphone	68%	86%	85%	75%	81%
Radio	49%	66%	68%	51%	61%
Télévision	8%	23%	20%	19%	19%
Bicyclette	8%	33%	37%	9%	26%
Motocyclette	3%	11%	11%	5%	8%
Automobile	0%	0%	1%	0%	0%
Panneau solaire	37%	54%	53%	43%	49%
Réfrigérateur	0%	2%	2%	2%	2%
Matelas	36%	57%	56%	44%	52%
Autres	5%	12%	10%	11%	10%

Retour au texte

Tableau 31 : Proportion des jeunes membres d'une association (n=167)

	Garçons	Filles	Formation continue	Formation initiale	Inséré	Installé
Proportion	59%	58%	53%	61%	48%	63%

Retour au texte

Tableau 32 : Modalité de vente

	Formation continue	Formation initiale	Garçons	Filles	Total général
Bord champ	73%	79%	78%	78%	221
Au marché	76%	67%	66%	73%	196
Vente organisée OP	1%	5%	4%	4%	11
Collecteur	9%	21%	20%	13%	50
Total général	120	358	297	181	478

Retour au texte

Tableau 33 : Existence d'acheteur fixe

Catégorie	FC	FI	Garçons	Filles	Total général
OP/Coopérative	0%	0%	0%	1%	1
Acheteur informel	40%	42%	43%	39%	117
Acheteur avec contrat	3%	2%	2%	2%	6
Pas d'acheteur fixe	57%	56%	55%	58%	159
Total général	75	208	175	108	283

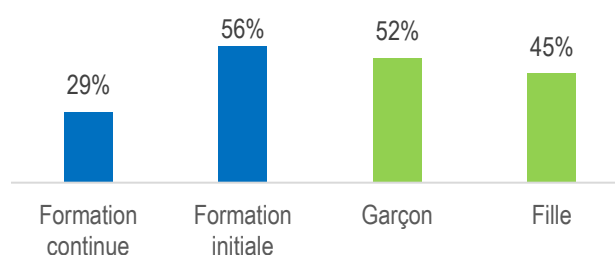
Retour au texte

Tableau 34 : Participation des jeunes par domaines d'activités communautaires (n=140)

Désagrégation	Assainissement et hygiène	Reboisement et restauration	Réhabilitation communautaire	Sensibilisation scolaire	Total général
Formation continue	9%	14%	4%	3%	7,3%
Formation initiale	31%	68%	14%	6%	30,0%
Garçon	26%	55%	14%	6%	25,2%
Fille	15%	26%	4%	4%	12,1%
Total général	20%	41%	9%	5%	

Retour au texte

Figure 38 : Proportion des jeunes ayant introduit de nouvelles espèces/races dans leurs exploitations (n=248)



Retour au texte

ANNEXE 2 : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AFD, Etude sur la formation agricole et rurale de masse, 2025
2. Beck, H., Andriamparany, J., & al., 2015, Income diversification, wealth, education and well-being in rural south-western Madagascar: Results from the Mahafaly region, Université de Göttingen
3. Bérut C. et Rasoalandinirina O., 2019, Evaluation finale du Projet « Les jeunes, acteurs-clés du développement rural à Madagascar » - PROJA, TERO.
4. Wampfler B. et Raharinjanahary H., Fert à Madagascar : Capitalisation de 35 ans d'accompagnement de Fifata, 2023
5. Fekama et Fifata, 2019, « Référentiels du certificat de compétence professionnelle agricole »
6. Fekama, « Document stratégique Fekama 2017-2024 »
7. Fekama, Capitalisation sur la dotation et l'accompagnement des jeunes, 2019.
8. Fekama, Plan d'action pour améliorer l'égalité de chance des jeunes filles et garçons, 2021
9. Fekama, Rapport annuel 2020-2021
10. Fekama, Rapport annuel 2022-2023
11. Fekama, Rapport annuel 2023-2024
12. Fekama, Rapport annuel 2019-2020
13. Fekama, Rapport annuel 2020-2021
14. Fekama, Référentiels du certificat de Compétence Professionnelle Agricole, 2019
15. Fert-Fifata, Etude d'impact de l'action de Fert à Madagascar : cas du groupe Fifata, 2023
16. Fekama, Formation et insertion des jeunes paysans à Madagascar - Evaluation externe après 12 ans d'action
17. INSTAT, Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM) 2021–2022 – Rapport principal, 2024
18. INSTAT, Ministère de la Santé Publique, ICF (2021) – Enquête Démographique et de Santé Madagascar 2021,
19. Loussouarn J.J, Moignier E., Etude de l'impact économique de la formation et de l'insertion professionnelle agricole dans les collèges agricoles Fekama à Madagascar, 2023, Ifocap
20. Erceau E., Ravelojaona E., Évaluation externe du projet « Les jeunes agriculteurs et agricultrices, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar » - PROJA phase 2, 2022, Iram
21. Liagre L., Ramboarison R., Bene S., 2013, Formation et insertion des jeunes paysans à Madagascar - Evaluation externe après 12 ans (rapport complet), Iram
22. Limousin C., 2015, Etude d'impact des dispositifs de formation et d'accompagnement des collèges agricoles de Fekama à Madagascar, Mémoire de fin d'étude.
23. Loussouarn J.J, 2019, Etude de l'impact économique de la formation et de l'insertion professionnelle agricole dans les collèges agricoles de Fekama à Madagascar, IFOCAP.
24. Rasoalandinirina O., Rasoarivelo S.P., Randriatsifrana J., 2021, Etude à visée opérationnelle concernant le bien-être en formation dans les collèges agricoles Fekama et l'insertion professionnelle des jeunes filles, Fekama - Fifata - Fert.
25. World Bank, Madagascar: Agricultural Development and Livelihoods Study – Analytical Report, 2016

ANNEXE 3 : ETUDES DE CAS

Étude de cas 1 – Trajectoire de vie et d'installation d'une jeune femme formée au collège d'Ambondromisotra (Promotion 6)

Profil : RAPINDRARAFENO Tendrinjanahary, 29 ans, femme, Fokontany Ambilombe, Commune d'Ambondromisotra. Elle a intégré le collège en 2014 et en est sortie en 2017 (promotion 6). Issue d'une fratrie de trois enfants, elle est la seule fille.

« De l'aide familiale à l'installation progressive : une trajectoire de résilience et de capitalisation »

Un basculement familial précoce et une socialisation "dans le travail"

L'histoire de Feno commence par une rupture familiale qui la fait grandir vite. Après la séparation de ses parents, elle vit chez sa mère jusqu'à l'âge de 14 ans, avant d'être "placée" chez son père avec ses deux frères. À partir de ce moment, le foyer se recompose autour d'un fonctionnement très contraint : la survie économique repose d'abord sur la production agricole, et chacun doit contribuer. Très tôt, Feno se retrouve engagée dans le travail familial, au point d'assumer à 13 ans une part importante des responsabilités liées au ménage et à l'exploitation.

L'activité familiale est centrée sur la riziculture : environ 1 ha de rizière hérité du côté paternel, et deux zébus utilisés pour les travaux agricoles. Dans le fokontany, la famille est perçue comme relativement mieux dotée en terre, et un certificat foncier sera obtenu en 2020. Mais cette dotation foncière ne signifie pas absence de difficultés : l'organisation du travail est lourde, et Feno explique que, dans la pratique, elle a été chargée d'une partie précise de la parcelle, tandis que l'autre moitié devait être complétée par de la main-d'œuvre salariée, faute de bras disponibles.

Le partage du travail est fortement genré : les hommes assurent surtout les travaux au champ, les femmes repiquent, et quand la charge devient trop importante, on embauche. Cette répartition pèse sur les trajectoires individuelles : Feno raconte ainsi qu'elle a dû retarder son entrée en formation parce que les travaux agricoles ne pouvaient pas être laissés.

Le déclic : une première preuve que "la technique" peut changer le quotidien

Le premier "signal" du rôle du collège dans la trajectoire de Feno ne vient pas d'elle, mais de son père. Celui-ci suit une formation courte au collège et se lance dans l'élevage de poulet gasy. Dans le récit de Feno, c'est un moment clé : les techniques acquises (notamment la vaccination et la prévention) transforment un élevage fragile et à forte mortalité en une activité plus sécurisée. Les pertes diminuent, la vente devient plus régulière, et les revenus permettent d'embaucher et de mieux faire face aux besoins du ménage.

Cette expérience agit comme une preuve concrète, vécue à l'échelle familiale : la formation n'est pas seulement "un apprentissage", elle devient une ressource pratique capable d'améliorer les conditions de vie. C'est dans ce contexte que se construit l'idée d'envoyer un enfant au collège.

Entrer au collège : une formation qui "parle" à une jeune déjà ancrée dans la production

Feno intègre finalement le collège à 18 ans. L'entrée implique une séparation affective – elle dit avoir été triste de quitter le foyer – mais sur le plan scolaire, l'adaptation est étonnamment fluide. Elle explique que les matières, les débats et surtout les exercices pratiques lui semblaient accessibles parce qu'elle avait déjà une expérience du terrain : production rizicole, contraintes de travail, réalités économiques. Elle se distingue et obtient des résultats élevés. À ses yeux, ceux qui échouent ou décrochent sont souvent trop jeunes ou manquent de motivation ; elle observe aussi des comportements d'immaturation, chez certains garçons (dépenses, irresponsabilité) comme chez certaines filles (détournement des objectifs de formation).

Son récit met ainsi en lumière un point important : la formation agit d'autant plus fortement que l'apprenant a déjà une exposition aux réalités productives. Le collège consolide, structure et professionnalise un savoir déjà vécu, en le traduisant en techniques, raisonnement économique et capacité à défendre un projet.

Choisir un projet "réaliste" : le haricot comme stratégie de maîtrise des risques

En deuxième année, Feno décide d'orienter son projet d'installation vers la culture du haricot, en s'appuyant sur une pratique familiale antérieure, mais jusque-là menée à petite échelle. Elle justifie ce choix par des critères très pragmatiques : une culture qui demande moins de soins, moins d'investissements, et dont les besoins financiers sont plus compatibles avec la fragilité du ménage. Ce passage est révélateur de la manière dont les jeunes arbitrent entre ambition et maîtrise du risque : l'objectif n'est pas seulement de produire, mais de choisir une option "tenable" dans leur environnement.

En troisième année, elle effectue un stage et prépare le dossier de projet (“boky”), perçu comme un exercice difficile au départ. Elle décrit ce travail comme un véritable apprentissage : produire un document, structurer une proposition, puis la présenter.

“Convaincre” pour recevoir : la dotation comme levier, mais aussi comme processus d’apprentissage

Un élément fort du récit est la manière dont la dotation est obtenue : elle n’apparaît pas comme un simple “don”, mais comme une étape conditionnée à une capacité à convaincre. Feno explique qu’il y a une première présentation devant les financeurs, puis une deuxième après le démarrage, lorsque l’élève comprend mieux ce dont il a réellement besoin. La dotation arrive environ un mois après cette seconde présentation.

Elle souligne aussi que le dossier doit intégrer la contribution des parents, qui sont préparés à cette contribution en amont. Dans son expérience, la dotation est le plus souvent composée de semences et d’animaux. Elle juge toutefois que la part de contribution du collège et des parents reste globalement limitée par rapport aux besoins.

Ce que montre sa trajectoire, c’est que le mécanisme de dotation agit à deux niveaux : comme capital de démarrage, mais aussi comme outil pédagogique qui oblige le jeune à planifier, argumenter, négocier et rendre visible l’engagement familial.

Après la sortie : l’encadrement comme “sécurisation” de l’installation

Après 2017, Feno rapporte une continuité d’appui via un système d’accompagnement des sortants sur trois ans. Pour elle, cet encadrement joue un rôle essentiel : même avec les compétences acquises au collège, les erreurs restent possibles au moment de la mise en œuvre ; l’accompagnateur aide à corriger, ajuster et améliorer. Dans son cas, il lui a notamment apporté des conseils techniques pour la culture du haricot.

Elle estime que les techniques apprises ont permis une amélioration de sa production (elle évoque environ 5% de progression). Même si ce chiffre reste indicatif dans son récit, il traduit surtout un ressenti : la formation change la manière de faire, donc les résultats.

Une trajectoire féminine sous pression : cumuler production, maternité et rôle social

Le récit de Feno est traversé par la question des responsabilités. Elle se marie après ses études mais reste vivre chez son père pour continuer à soutenir le foyer. Avec la migration de ses frères, elle se retrouve à assumer des rôles traditionnellement attribués aux hommes : obligations familiales, responsabilités communautaires, gestion des événements sociaux, implication associative. Elle dit clairement que ces charges pèsent sur sa capacité de production : le temps et l’énergie consacrés à la communauté entrent en concurrence avec les activités agricoles.

Elle est mère de trois enfants et élève aussi l’enfant de sa sœur. Elle parvient à payer les frais de scolarité dans le privé et en tire une conclusion très personnelle : limiter le nombre d’enfants lorsque les ressources ne suivent pas. Ce passage montre un effet moins visible mais important : l’aspiration à sécuriser l’avenir des enfants devient un moteur de la stratégie économique.

Choc climatique et résilience : réajuster sans renoncer

Lorsque le haricot est détruit par l’eau, Feno se recentre sur le riz, une culture plus “sûre” dans son contexte. Mais elle ne renonce pas : elle veut reprendre le haricot, qu’elle considère rentable si l’on peut stocker et vendre au bon moment. La trajectoire illustre ainsi une forme de résilience : face au choc, elle réalloue ses efforts à une base alimentaire (riz), tout en gardant une option de diversification (haricot) pour la rentabilité.

Perspectives : capitalisation et accès au financement

Aujourd’hui, Feno identifie deux besoins prioritaires : une vache (non mutualisée avec d’autres éleveurs) comme forme d’épargne et de capitalisation, et un financement pour renforcer la production. Elle compare la vache au poulet : l’élevage bovin représente à ses yeux un capital plus durable, transmissible, qui permet de “mettre de côté pour les enfants”. Elle explique aussi la logique de l’endettement rural : quand la récolte est mauvaise, la famille emprunte, investit, puis vend si elle ne peut pas rembourser ; elle cite un exemple concret d’achat puis de vente de zébu suite à l’échec de la récolte, avant de réemprunter pour reconstituer le troupeau. Dans les décisions importantes, elle discute avec son mari et son père, mais la dette est à son nom, ce qui montre la charge individuelle que peuvent représenter ces stratégies de financement.

Étude de cas 2 – “Toujours avancer” : de l’apprenti vétérinaire à l’entrepreneur rural multi-activités (Tsaranoro, Ambalavao)

Sortant du collège de Soarano Ambalavao – Région Haute-Matsiatra

Sortant en 2017

Nom : Samson RANDRIAMAHITSY, 28 ans, est originaire du fokontany de Sahamaso (Ambalavao). Son histoire est celle d’un jeune qui, très tôt, s’est construit entre deux réalités : une famille tenue par une mère active et endurante, et un père présent sans vivre au foyer, porteur d’une identité professionnelle forte (vétérinaire, puis éleveur laitier). Au départ, le ménage est restreint : Samson vit avec sa mère et deux cadets. La mère cumule plusieurs formes d’activités au fil du temps — d’abord le tissage de soie sauvage et les cultures vivrières (maïs, arachide), puis, à partir de 2015, un emploi stable comme responsable de cuisine au collège. Cette stabilité relative, associée à l’appui ponctuel du père, donne au jeune un premier accès à la scolarisation.

Dès l’adolescence, Samson se démarque par une curiosité orientée vers le pratique. Entre 2010 et 2013, il se forme “sur le tas” auprès d’un cousin vétérinaire : il commence par de petites tâches (porter la sacoche, tenir les médicaments, aider aux soins), puis apprend progressivement les gestes techniques, notamment l’injection sur les porcs. Cette socialisation professionnelle précoce joue un rôle décisif : lorsqu’il sera confronté au recrutement du collège agricole, il disposera déjà d’un socle de connaissances qui rend l’entrée en formation non seulement possible, mais crédible à ses yeux.

Le basculement se produit fin 2013. Alors qu’il est en classe de 4^{ème} et jugé turbulent, le père décide de l’orienter vers le collège agricole. Samson n’adhère pas immédiatement : il redoute la contrainte de l’internat et tente même de proposer que sa sœur parte à sa place. Le refus du père, l’encouragement de la mère et, surtout, la réussite facile au concours — liée à ses acquis en élevage — finissent par lever les résistances. Comme beaucoup de trajectoires d’insertion en milieu rural, l’engagement initial n’est pas une vocation spontanée : il se construit dans la contrainte, l’accompagnement familial, puis l’expérience de réussite.

L’adaptation au collège suit ce schéma : une première semaine difficile, un désir de retour, puis un “ancrage” progressif grâce aux relations et au sentiment d’utilité. À partir de 2014, Samson se distingue nettement : délégué, régulièrement premier ou deuxième, récompensé, sollicité. Mais l’élément le plus structurant pour l’étude d’impact se situe dans le passage entre l’école et le village : dès la première année, au retour dans sa communauté, il dit percevoir une transformation personnelle et commence à appliquer ce qu’il apprend sur les parcelles familiales, tout en transmettant des conseils à des proches. Autrement dit, la formation ne reste pas confinée à l’individu : elle se convertit rapidement en pratiques observables et en légitimité sociale.

À la sortie en juin 2017, le dispositif PROJA se matérialise pour lui par la dotation (juillet/août), orientée vers l’emboche porcine. Pourtant, sa trajectoire montre que la dotation ne suffit pas mécaniquement à produire un succès immédiat. Samson reconnaît un relâchement au départ : il vit encore chez ses parents, il se sent “libéré” après les règles du collège, et la motivation se stabilise plus tard. Le tournant intervient en 2018, lorsqu’il subit une perte majeure : trois porcs meurent sur quatre. L’intérêt du récit, pour l’évaluation d’impact, réside dans la capacité d’apprentissage issue de l’échec : Samson identifie une cause précise (contamination croisée via soins à des porcs extérieurs et absence de désinfection), réorganise sa pratique, et met en place une règle de prévention (désormais, il évite de manipuler directement les animaux malades d’autrui et privilégie le conseil). Cette séquence éclaire un effet souvent recherché par la formation : passer d’une pratique “au feeling” à une pratique fondée sur l’analyse de risque et la biosécurité.

Le Covid en 2020 suspend l’élevage porcin, mais ne met pas fin à son insertion économique. C’est ici que la trajectoire devient particulièrement instructive : Samson s’appuie sur une multi-activité articulée autour de son identité de “vétérinaire de proximité”. Il en fait une vraie activité quotidienne, avec un minimum annoncé de 10 000 Ar par jour, qui sécurise les besoins du ménage (scolarité, ration). Dans le même temps, il élargit son capital social : il rejoint FIMPIAMA (une organisation paysanne régionale dans la Haute Matsiatra), suit des formations et participe à des regroupements. Le réseau joue alors comme un accélérateur : il lui ouvre des projets (poussins), des financements par l’intermédiaire du projet Zébunet (vache laitière via un concours, environ 3 millions Ar), et des repères pour se projeter comme entrepreneur.

En 2023, Samson franchit une nouvelle étape : il contracte un crédit bancaire sur deux ans pour acheter un tricycle ou kinga (bajaj) destiné au transport de personnes. Cette décision traduit une montée en stratégie économique : le véhicule devient un outil polyvalent qui finance le ménage, l’alimentation des animaux et même l’accès au fourrage. Il rembourse entièrement le prêt, signal d’une capacité de planification et de discipline financière. La même année, un contrat court dans un projet de mesure foncière (PLAE) lui apporte un revenu élevé (800 000 Ar/mois + indemnités). Il l’utilise comme levier de capitalisation (apport kinga, mariage, résolution de problèmes familiaux, relance porcine), mais choisit ensuite de revenir à ses activités propres : trop de temps perdu, une préférence affirmée pour l’autonomie plutôt que le salariat.

La période 2024–2025 illustre enfin la dimension “vulnérabilité” des trajectoires : naissance d’un enfant, hausse des dépenses, arrêt progressif de certaines activités (porcs puis volailles), et surtout choc familial majeur avec la maladie puis le décès du frère cadet, générant des dépenses médicales et un endettement encore en cours. Malgré cela, Samson maintient un noyau productif autour de la vache laitière, tout en rencontrant des difficultés techniques (baisse de lait, échec de reproduction, coûts de main-d’œuvre pour le fourrage). Il compare alors ses options et envisage l’embouche de zébus “omby gasy”, qu’il a déjà testée via son travail vétérinaire et dont il a observé la rentabilité chez des tiers. On voit ici une capacité d’arbitrage : face à une filière laitière incertaine, il réfléchit à un modèle à rotation plus rapide. Samson reconnaît qu’il n’a pas encore remboursé l’argent emprunté auprès de Zébunet, et il est conscient que cela pose problème, notamment parce que cela l’empêche désormais d’accéder à de nouveaux prêts. Il pense toutefois pouvoir rembourser progressivement cette somme, au fur et à mesure de ses capacités.

Dans sa propre lecture, le collègue a joué un rôle central : il dit ne pas “être arrivé là” sans la formation, notamment parce qu’elle lui a apporté reconnaissance sociale, opportunités professionnelles (jusqu’à être sollicité pour former d’autres personnes), diversification des revenus et compétences de communication. Son horizon à cinq ans est cohérent avec cette dynamique : devenir un entrepreneur rural avec plusieurs élevages, des équipements, et une maison indépendante ; et s’installer sur sa terre, à condition de résoudre deux contraintes structurantes — l’insécurité et l’accès à l’eau — pour lesquelles il envisage une clôture et un puits.

Suite de l'étude de cas – Samson RANDRIAMAHITSY, parcours socio-organisationnel et position de “jeune relais” : un rôle-pivot entre accompagnement des pairs, crédibilité sociale et contraintes logistiques

Après sa sortie du collège et ses premières expériences d'installation, Samson a progressivement endossé un rôle qui dépasse sa trajectoire individuelle : celui de jeune relais. Cette fonction, pensée comme un maillon de proximité du dispositif, vise à maintenir un lien régulier entre les jeunes sortants, les conseillers et la structure d'appui, en s'appuyant sur des pairs jugés capables de mobiliser, d'écouter et de transmettre.

« De la sélection au mandat : un relais choisi pour son dynamisme et sa capacité d'entraînement »

Samson explique que la désignation des jeunes relais ne se fait pas au hasard. Avant toute nomination, un regard local est porté sur le profil du candidat : il doit être sortant du collège, mais aussi reconnu comme dynamique, “qui cherche”, qui prend des initiatives, qui a déjà exercé des responsabilités dans une association, qui a suivi des formations et qui porte un projet. Ce filtre initial est important : il conditionne la légitimité du relais auprès des autres jeunes, et sa capacité à être perçu non comme un simple messenger, mais comme un acteur crédible du dispositif.

Une fois nommé, Samson suit plusieurs formations au sein de Fekama : clarification du rôle et des missions, et apprentissage d'outils (téléphone, ordinateur) pour permettre le reporting et la circulation d'information. Il suit également une formation en entrepreneuriat en deux sessions, à l'issue de laquelle il reçoit le matériel utilisé. Son engagement est formalisé par un contrat précisant ses obligations : être responsable du matériel, appuyer le conseiller, effectuer au moins deux visites de jeunes par mois, produire des rapports, et assurer la liaison entre jeunes et “niveau supérieur”.

Démarrage sous contrainte : nomination en 2019, effectivité en 2020

Nommé en 2019, Samson ne commence réellement sa mission qu'en 2020, le confinement ayant retardé le déploiement effectif du travail de terrain avec le CJA. Cette temporalité montre une réalité du dispositif : même quand les mécanismes sont prévus, la mise en œuvre dépend fortement des chocs externes et des conditions opérationnelles.

Dans le district d'Ambalavao, ils sont trois jeunes relais. Toutes les communes comptent des jeunes à suivre, mais l'organisation est difficile : plusieurs “vagues” de jeunes relais se sont succédé, et la distance limite les échanges entre relais, notamment avec ceux qui vivent loin.

Un travail de proximité : visites, résolution de problèmes, escalade vers le conseiller

Concrètement, lorsque le conseiller lui confie une mission, Samson se déplace chez les jeunes, observe l'état d'avancement des projets, discute des blocages (techniques, organisationnels, sociaux), et tente un premier niveau de résolution. Quand le problème dépasse ses moyens, il le remonte au conseiller. Le rôle est donc double : appui de proximité (écoute, conseil, encouragement) et capteur d'alertes (identifier rapidement les risques d'abandon, les difficultés d'intrants, les tensions sociales, etc.).

Samson souligne que cette fonction ne concurrence pas son activité économique principale ; au contraire, ses déplacements améliorent sa visibilité et renforcent sa clientèle pour les soins aux animaux. Cette articulation est importante : elle explique comment certains relais parviennent à tenir la fonction dans la durée, malgré l'absence de rémunération directe.

Des contraintes qui fragilisent la fonction : outils cassés, fin de l'appui logistique, risque de démotivation

Cependant, Samson décrit une dégradation des conditions pratiques : le téléphone fourni s'est cassé, et depuis 2022 il ne reçoit plus d'appui en carburant. Résultat : il reste engagé, mais le coût des missions pèse sur ses ressources personnelles et limite l'accès à l'information. Cette contrainte logistique rejoint une difficulté plus systémique : lorsque la fonction n'est pas soutenue matériellement, certains relais se désengagent partiellement ou conditionnent leurs déplacements à un bénéfice indirect.

Cette réalité se retrouve dans le suivi/rapportage : Samson note que certains jeunes relais ne produisent pas correctement les rapports attendus, invoquant l'absence de rémunération, la fatigue des longues distances et la nécessité de se débrouiller par d'autres activités. Selon lui, certains ne se déplacent plus que si l'itinéraire “apporte quelque chose”. Cette dérive indique un risque : le relais peut perdre son rôle de service public local et devenir une activité opportuniste, si le modèle ne sécurise pas un minimum de moyens.

Une légitimité à construire : le défi du respect entre pairs et les tensions communautaires

Samson met aussi en évidence un enjeu social : être jeune relais n'assure pas automatiquement le respect. Dans sa propre association (FITAMAMIA), il a été confronté à des comportements de dénigrement, de non-respect, voire de sabotage. Comme jeune relais, il fait face à des jeunes qui contestent son autorité du fait de leur proximité d'âge : “on est jeunes comme lui”, donc certains ne lui font pas confiance ou ne l'écoutent pas.

Il évoque également des difficultés récurrentes dans l'environnement : jalousies, vols, tensions sociales. Ces problèmes affectent les projets des jeunes (cycle qui s'allonge, découragement, dépenses imprévues), et lui-même n'y échappe pas. Son interprétation est intéressante : il estime que l'engagement au service de la communauté réduit progressivement la jalousie, sans la faire disparaître totalement.

Effets positifs : reconnaissance, accès à l'information, montée en compétences, fonction d'orientation

Malgré ces contraintes, Samson identifie des bénéfices clairs. Le rôle de jeune relais lui apporte de la reconnaissance locale : on l'attend au village, il est sollicité par les instances "d'en haut", il reçoit des formations, et il est parmi les premiers informés. Cette position d'interface renforce son capital social et son rôle d'orientation : de nombreux jeunes viennent le chercher pour résoudre des problèmes, accéder à des formations, ou structurer une association.

Sur les choix de projets, Samson observe une dynamique importante : une majorité des sortants (il évoque environ 70%) choisissent un projet agricole, car l'agriculture demande moins de capital que l'élevage, même si elle exige plus de main-d'œuvre. Il note aussi des stratégies hybrides : certains jeunes maintiennent une culture préexistante (comme le tabac) tout en lançant un autre projet après la sortie du collège. Ces observations "de terrain" font du jeune relais un poste privilégié pour capter les tendances réelles d'insertion et les arbitrages économiques.

FITAMAMIA : leadership associatif, apprentissages par essais-erreurs et surcharge de responsabilités

La trajectoire de Samson comme jeune relais est étroitement liée à son engagement associatif. Il co-fonde FITAMAMIA en septembre 2019, en convainquant six jeunes sur la base de perspectives de financement (FDA). Mais l'association se heurte à une contrainte institutionnelle : Samson affirme ne pas avoir obtenu le financement car il était sortant de collège. S'ensuivent des tentatives successives : élevage de canards (montée à 16 animaux puis mortalité totale), puis élevage de poissons. Ces essais illustrent une dynamique d'apprentissage : structurer une organisation est possible, mais la réussite économique exige des compétences techniques, de gestion et une sécurisation de l'accès aux services et financements.

Entre 2019 et 2021, la multiplication des responsabilités (jeune relais + président d'association + activités économiques) entraîne une fatigue et une baisse de performance dans l'animation de FITAMAMIA. Malgré cela, il reste un référent local, sollicité à chaque activité tenue dans le village. L'association a néanmoins bénéficié de vaccins et de formations via FIMPIAMA, montrant que les organisations peuvent jouer un rôle d'accès à des services, mais que la gouvernance interne reste un point de fragilité.

Étude de cas 3– « Apprendre pour ne plus être moqué » : trajectoire d'un sortant de Befandriana entre agriculture, services vétérinaires de proximité et engagement collectif (Région Sofia)

RABEMIHAJA Rolia, 34 ans, père de trois enfants, est originaire du district de Mampikony (région Sofia). Son parcours illustre une trajectoire d'installation construite dans la contrainte, mais progressivement stabilisée grâce à un triptyque : compétences techniques, gestion économique, et ancrage organisationnel. Élevé par sa mère, il suit une scolarité de base (EPP puis CEG) avant d'interrompre ses études, faute de moyens. Comme beaucoup de jeunes ruraux, il se forme alors au contact direct des activités familiales, notamment l'élevage, qui devient sa première "école" pratique.

La première rupture positive survient avec la réussite au concours d'entrée au collège agricole de Befandriana. Il y entre en septembre 2008. Son récit met en évidence un détail révélateur des inégalités d'accès : pendant les vacances intermédiaires (Pâques, Toussaint), il reste souvent au collège parce que le retour au village coûte cher (transport, nourriture sur la route). Il ne rentre véritablement qu'aux grandes vacances. Cette contrainte n'interrompt pourtant pas le lien avec la famille : au contraire, dès qu'il rentre, il applique ce qu'il a appris, notamment sur la vaccination et les soins aux bovins et aux volailles, contribuant ainsi immédiatement au fonctionnement du ménage.

À la fin de sa formation, un voyage d'études à Andranobe (Antsirabe) marque durablement sa représentation de ce qu'une exploitation peut devenir. Pourtant, sa sortie du collège est fragilisée par un facteur institutionnel : il décrit une interruption des dotations pendant deux ans, qui ralentit la capacité de démarrage de nombreux jeunes. Dans ce contexte, Rolia fait un choix stratégique : en 2011, il se marie et fonde son propre foyer pour ne pas rester une charge pour ses parents. Ceux-ci lui donnent une parcelle de terre et un capital de départ de 50 000 Ariary, partagé avec sa femme, couturière. Ce capital est faible, mais il sert d'amorce et confirme un point clé : l'installation est aussi une affaire de solidarité familiale, même minimale.

Pour stabiliser ses revenus, Rolia s'appuie rapidement sur une activité de service : injections et soins aux animaux des voisins. Au départ, il avoue avoir eu peur de pratiquer, malgré sa formation. Ce sont l'accompagnement, les regroupements avec d'autres sortants et la répétition progressive des gestes qui lui permettent de transformer la compétence scolaire en confiance professionnelle. Aujourd'hui, cette confiance est telle qu'il devient à son tour une ressource : il appuie d'autres sortants, plus jeunes, dans l'apprentissage des soins.

Parallèlement, Rolia met en œuvre une innovation de gestion issue de ses apprentissages : la constitution de stocks de riz. Il profite des périodes où le prix est bas pour acheter, stocker et attendre la hausse saisonnière. Il commence à constituer le stock en juin, vend à partir de décembre, et maintient une sécurité alimentaire quand d'autres ménages se retrouvent en rupture dès février et doivent recourir au travail journalier. Ce passage de sa trajectoire est central pour l'étude d'impact : il montre que les effets de la formation ne se limitent pas aux techniques productives ; ils se manifestent aussi par une capacité à anticiper, calculer et protéger le ménage contre les chocs de prix.

Avec le temps, Rolia migre et s'installe à Ankirihiry, où il achète un terrain pour cultiver et construire une maison, tout en conservant une activité agricole à Ambodimanga. Son choix de migration n'est pas une rupture avec le rural, mais une stratégie : se rapprocher d'une zone plus favorable pour "progresser", tout en maintenant son avantage comparatif en service vétérinaire, activité pour laquelle il était peu concurrencé dans son village d'origine. Même après son déplacement, les habitants continuent de le solliciter, signe d'une reconnaissance acquise par l'utilité et la fiabilité.

Sur le plan productif, il structure un système combinant oignon et aviculture gasy. L'oignon est choisi parce qu'il est historiquement la base de subsistance familiale. L'aviculture gasy est pensée comme une épargne mobilisable : faible coût d'alimentation, autonomie partielle des animaux, vente facile en cas d'urgence. Il insiste sur les apports du collège : tenue de cahiers, calcul des dépenses et recettes, calendrier cultural, itinéraire technique (plantation en ligne), autant d'éléments qui améliorent la qualité, la régularité et les prix de vente. Il illustre cette progression par un exemple précis : en oignon, il est passé d'environ 20 kg par plate-bande à une production multipliée par cinq grâce à la maîtrise de la préparation du bulbe et du calendrier.

Son récit apporte aussi un regard critique sur l'évolution de l'accompagnement post-formation : au début, les visites étaient plus régulières (il mentionne environ trois passages par an du CJA quand l'appui était encore lié au collège), avec une capacité de résolution rapide des problèmes, même à distance. Aujourd'hui, il constate un affaiblissement : l'OPR a davantage pris la main, certains jeunes ne sont plus suivis, certains ne connaissent même pas le CJA. Dans les faits, ce sont les élèves-maîtres et surtout les jeunes relais qui assurent la proximité, mais avec des moyens insuffisants (téléphone absent, vélo cassé), ce qui réduit les capacités de mobilisation. Rolia lui-même souligne avoir pris de nombreuses responsabilités non rémunérées, à la fois pour apprendre et pour soutenir la communauté.

Cette dynamique d'engagement se concrétise dans la construction collective : il co-fonde une association avec d'autres sortants au sein de l'OPR FETS, centrée sur l'aviculture gasy, structurée en deux zones à cause des distances. L'association s'ouvre même à des membres extérieurs (Formaprod), signe d'un élargissement. Elle reçoit des appuis de

l'OPR (volailles, matériel, réfrigérateur, vaccins). En parallèle, Rolia renforce sa capacité de financement via un GVEC ("Lakile telo") intégrée depuis 2014 : épargne hebdomadaire, capital annuel, décisions participatives. Il attribue à sa formation en leadership (FLP) une amélioration de sa capacité à assumer des responsabilités, au point d'être intégré au comité de gestion de Fert.

Sur la question du financement, son parcours montre une tension : il a bénéficié d'un crédit Zébunet (3,4 millions Ar) remboursé en deux ans, et juge l'appui du CJA suffisant pour garantir le remboursement. Mais il souligne que le mécanisme s'est arrêté et qu'il ne répond pas aux besoins des sortants motivés ayant des projets solides, d'autant qu'il était limité à certaines filières (volailles et porcs). Il note aussi un décalage entre la dotation reçue (deux zébus, herse, pulvérisateur) et ses projets (oignon et poulet) : les zébus restent utiles (fumier, traction, soutien au système), mais la cohérence "dotation-projet" mérite d'être consolidée, surtout dans un contexte d'insécurité qui l'a poussé à convertir son troupeau vers des femelles.

Enfin, Rolia projette ses aspirations dans la génération suivante. Le fait de n'avoir pas pu poursuivre ses études devient un moteur : il veut que ses enfants deviennent des techniciens qualifiés et suivent une trajectoire plus ouverte. Son récit souligne aussi des inégalités persistantes : la difficulté des parents à payer l'alimentation exigée au collège, les obstacles spécifiques rencontrés par les jeunes femmes à la sortie (mariage précoce, charges), et les écarts scolaires entre élèves ayant arrêté tôt et ceux ayant le bac, notamment lorsqu'ils deviennent maîtres de stage.

Enseignements pour PROJA : la trajectoire de Rolia illustre un impact multi-dimensionnel du dispositif : montée en compétences techniques et de gestion, sécurisation alimentaire par stratégie de stockage, diversification (production + service), renforcement du capital social et organisationnel (OPR, GVEC), et autonomie progressive. Elle met aussi en lumière trois points d'attention : la continuité et la qualité de l'accompagnement post-formation, l'accès à des financements adaptés et diversifiés (au-delà des filières limitées), et la nécessité de lever des barrières structurelles (foncier, insécurité, coût d'accès à la formation).

Etude de cas – Trajectoire d’insertion et d’installation de RABEMIHAJA Rolia (sortant du collège agricole de Befandriana)

Identité et localisation : RABEMIHAJA Rolia est un ancien élève du collège agricole de Befandriana. Originaire du village d’Ambodimanga il vit aujourd’hui dans le fokontany Ankirihiry, au bord de la RN6, dans la région Sofia, district de Mampikony,. Âgé de 34 ans, il est marié et père de trois enfants.

Avant le collège : responsabilités familiales précoces et scolarité interrompue

Aîné d’une fratrie de huit enfants (Rolia et 7 frères et sœurs), il a très tôt épaulé sa mère dans les travaux agricoles et les activités d’élevage. Après une scolarité à l’EPP puis au CEG, il interrompt ses études en raison des difficultés économiques du ménage. Sa mère fait alors un sacrifice pour l’introduire au collège agricole, avec une attente claire : que Rolia acquière des compétences et puisse ensuite aider sa fratrie et contribuer à améliorer durablement la situation familiale.

Expérience au collège (à partir de septembre 2008) : persévérance, discipline et petits boulots

Admis au concours, Rolia intègre le collège en septembre 2008. La contrainte financière marque fortement son parcours : durant certaines petites vacances (Pâques, Toussaint), il reste au collège, faute de moyens pour rentrer. Pour faire face à ses obligations, il réalise aussi des petits boulots afin de gagner un peu d’argent, ce qui lui permet de participer aux charges liées au collège.

Parallèlement, lors de la période de vacances, il applique déjà au village certains acquis pour aider sa famille (notamment des interventions de base sur bovins et volailles), et il garde de sa formation l’importance de la gestion, de la planification et de l’enregistrement.

Sortie du collège : installation progressive, mariage et premiers revenus (2011)

Après la formation, un voyage d’études à Andranobe (Antsirabe) le marque fortement. Mais au moment où l’installation devrait être soutenue, il subit une rupture de dotations pendant deux ans, ce qui freine le démarrage.

En 2011, il se marie et choisit de prendre son autonomie pour ne pas rester une charge pour ses parents. Ceux-ci lui donnent une parcelle et un appui financier de 50 000 Ar, qu’il partage avec son épouse (couturière). Sa part (25 000 Ar) devient le point de départ d’une stratégie décisive : l’achat-stockage de riz, en même temps que le lancement timide de son projet (notamment volaille/poulet). Les gains issus du stockage-vente du riz lui permettent ensuite de renforcer son projet et d’investir progressivement dans d’autres activités.

Une “innovation silencieuse” : la gestion du calendrier, des prix et des stocks

Rolia met en place une stratégie d’arbitrage saisonnier : acheter et stocker quand les prix sont bas, vendre quand ils remontent. Fort de cette expérience, il raisonne de plus en plus l’articulation calendrier cultural – prix du marché – trésorerie : produire en grande saison, stocker, puis utiliser les revenus de la contre-saison pour financer les besoins courants et réinvestir. Il relie explicitement cette progression à des acquis du collège : enregistrement technico-économique, calcul des coûts/recettes, montage de projet et discipline de gestion. Cette capacité à planifier lui offre à la fois une sécurité alimentaire et une meilleure résilience économique.

Mobilité stratégique : quitter Ambodimanga pour Ankirihiry (RN6) afin d’élargir les opportunités

Rolia migre ensuite : il quitte son village natal d’Ambodimanga, jugé trop enclavé, pour s’installer à Ankirihiry, au bord de la RN6, où il estime les opportunités plus nombreuses (circulation, marchés, contacts, services). Il y achète du terrain pour cultiver et construire, tout en poursuivant ses activités.

Activités, choix techniques et crédibilité sociale : du “moqué” au “réfèrent”

Rolia explique qu’il a été moqué au départ pour son manque de maîtrise agricole, ce qui a renforcé sa volonté d’apprendre. Aujourd’hui, renversement : ces mêmes personnes le sollicitent pour des services, notamment en santé animale. Il développe un système diversifié :

- Oignon : spéculation déjà centrale dans l’histoire familiale ;
- Niébé : culture à fort potentiel dans sa région ;
- Volaille (akoho gasy) : choisie car moins coûteuse et plus flexible ; facile à vendre en cas d’urgence. Il souligne l’effet de la maîtrise technique : par exemple, sur l’oignon, l’amélioration de l’itinéraire technique et de la gestion des bulbes a permis d’augmenter fortement (jusqu’à fois cinq) les rendements.

Surtout, la vaccination et les soins en santé animale (bovins et volailles) constituent un pilier économique : ces prestations lui permettent de couvrir une grande partie des besoins quotidiens de son ménage (dépenses journalières, urgences, petites charges), tout en renforçant sa visibilité et sa reconnaissance au sein de la communauté.

Accompagnement post-formation : un levier de sécurisation, aujourd'hui affaibli

En tant qu'observateur de la situation avant et la situation actuelle, quand les CJA étaient rattachés au collège, les jeunes bénéficiaient d'un accompagnement jugé efficace (environ 3 visites/an). Il cite des effets très concrets : lors d'un cas de maladie bovine chez un client, il n'identifiait pas la pathologie ; le passage du CJA lui a permis de comprendre et de résoudre le problème, évitant des conséquences graves pour l'élevage et pour sa crédibilité professionnelle.

Depuis le transfert des CJA vers les OPR, il constate une baisse de la fréquence et de la qualité de l'accompagnement : certains jeunes ne connaissent même plus le CJA. Les jeunes relais et certains encadrants locaux prennent davantage le relais, mais sans moyens suffisants.

Action collective, responsabilités et leadership : consolider l'insertion par l'organisation

Rolia s'implique fortement dans les organisations, avec un rôle évolutif. Il détient aujourd'hui des fonctions au niveau de l'OPR FFTS, en tant que membre du Conseil d'administration, et il est également membre du groupe FIFATA.

- Association autour de l'akoho gasy

Avec d'autres sortants, il participe à la création d'une association (structurée en deux zones). La filière principale est l'akoho gasy, et l'activité "marche bien" selon lui. L'association reçoit des appuis : de l'OPR (vaccins, accompagnement), de Formaprod (volailles, réfrigérateur, matériel).

Aujourd'hui, du fait de ses nombreuses responsabilités, Rolia a transféré la gestion quotidienne de l'association à un autre jeune, tout en restant impliqué.

- GVEC : une trajectoire d'épargne qui finance le foncier et le logement

Depuis 2014, il est membre du GVEC "Lakile telo", avec des contributions régulières et une capacité d'épargne qui a servi à acheter du terrain et construire. Il associe aussi ses capacités de prise de responsabilités à la formation de leadership (FLP).

Dotation et sécurisation : le zébu comme outil de travail, capital et stratégie anti-vol

Rolia avait demandé comme dotation des équipements liés à la traction et au travail agricole : 2 bœufs de trait, une herse et un pulvérisateur, même si son projet initial portait surtout sur l'oignon et la volaille. Il justifie ce choix : la traction facilite le travail du sol et le transport, les bovins produisent du fumier, et le bœuf est un capital relativement stable (vendable en cas de besoin).

Avec la recrudescence des vols de zébus, il a vendu une partie et converti en vache, et il cherche désormais à ne pas dépasser trois bovins (deux pour le travail, un pour lait/reproduction). Pour réduire le risque, il pratique aussi une stratégie de placement : il confie des bœufs/vaches à des familles voisines. Les animaux restent sa propriété (il les vend si besoin) tandis que la famille d'accueil bénéficie de la traction pour les travaux agricoles, avec un partage des avantages : une forme de sécurisation "sociale" du capital.

Aspirations et frustrations : réussir autrement, malgré les limites de diplôme

Rolia veut que ses enfants "réussissent dans la vie". Il vise des études plus longues (université ou Bevalala), idéalement dans le domaine du développement rural, afin qu'ils puissent travailler dans les projets de développement.

Il exprime aussi une frustration : certaines opportunités lui restent fermées faute de diplôme et de compétences. Il souhaiterait notamment intégrer une Université paysanne, mais l'absence de baccalauréat constitue un obstacle qui limite son accès à ce type de parcours. Il souligne ainsi le décalage entre ses responsabilités actuelles (techniques et organisationnelles) et les barrières formelles qui continuent de peser sur son évolution. Il raconte qu'il a eu une opportunité de voyager/partir à l'étranger qu'il s'est vu refuser à cause d'un niveau de langue jugé insuffisant.